LA VIE NTELLECTUELLE

MARS 1956

Un nouveau pont-aux-ânes : la loi Barangé

A. SOHIER

La Chine aujourd'hui

R. REMOND

L'A. C. J. F. et la jeunesse ouvrière

C. DELLOYE

Les Étrusques et les arts orientaux

D. DUBARLE

" Le phénomène humain " du P. Teilhard de Chardin

LES ÉDITIONS DU CERF

Sommaire

V. I. : Un nouveau pont-aux-ânes : la loi Barangé.....

ÉGLISE ET CHRÉTIENTÉ

D. DUBARLE : A propos du « phénomène humain » du P. Teilhard de Chardin.....
R. RÉMOND : L'A.C.J.F. et la jeunesse ouvrière.....
Actualité de la « Syrie » (A.-M. HENRY).....
Dolci et le visage de la faim en Sicile (R. NOUAT).....

TRAVAIL ET POLITIQUE

A. SOHIER : La Chine aujourd'hui.....
P.-A. MARTEL : L'Algérie entre le « fait français » et le « fait musulman ».....
P.-L. RAVOIRE : Le Pacha de Marrakech et sa succession .....
L'économie française de 1949 à 1965 (G. ROTTIER).....
Le budget, comme si vous y étiez (J. DUMONTIER).....
A propos de la dévaluation (R. BERTRAND).....
Les aspects politiques de l'atome (A. FRISCH).....
La lutte contre le racisme aux États-Unis (A. VIATTE).....
Il y a toujours des esclaves (G. LE BRUN KERIS).....
Pavillon soudanais et couleurs arabes (P. RONDOT).....
Succès de la diplomatie française au Moyen-Orient (J. NANTET) .....
Les relations irano-soviétiques et la détente (J. NANTET).....
Ébranlement en Espagne (G. MARTINEZ).....
Staline n'était pas infaillible (J. ROUNAULT).....

SCIENCE ET POÉSIE

C. DELLOYE : Les Étrusques et le problème des Arts orientaux .....
La synthèse du virus de la mosaïque du tabac (J. POLONOWSKI) .....
Enquête sur l'éducation aux États-Unis (A.-M. HENRY).....
Romans et poésie (M. CHAVARDÈS).....
Théâtre (H. GOUHIER).....
Cinéma : *Le néo-réalisme ou l'amour des hommes* (J.-L. TALLENAY) .....

La Vie Intellectuelle

VINGT-SEPTIÈME ANNÉE. — MARS 1956

Un nouveau pont-aux-ânes : la loi Barangé

Au début de cette nouvelle législature, et parmi les terribles orages d'Afrique du Nord, il est humiliant que le problème scolaire se trouve à nouveau posé, et d'une manière qui menace de précipiter la politique française sur la pente d'une évolution régressive. Nous voici en pleine offensive laïque, comme disent les uns, ou sur le chemin du retour à la légalité républicaine, comme disent les autres, ce qui nous fait déjà prisonniers d'un langage qui n'étincelle pas de nouveauté, puisqu'il fut inventé avant la naissance de ce siècle. Il est question d'abroger les lois d'aide à l'enseignement privé, particulièrement celles qui furent votées dans la dernière législature, et parmi celles-ci, cible favorite, la loi Barangé.

Car la loi Barangé est plus que la loi Barangé, elle a été haussée à l'état de mythe, et avant d'en discuter avec cette passion abstraite, il conviendrait de la considérer telle qu'elle est dans sa modeste vérité historique.

D'abord la loi Barangé n'était nullement un corollaire nécessaire de l'orthodoxie catholique, et nous gardons les uns et les autres la liberté de la juger, à condition de ne pas céder à l'instinct de fabulation. La dureté des temps condamne les écoles privées à une situation difficile, peut-être impossible. Empêcher la dégradation et la ruine d'une part importante de notre patrimoine scolaire, surtout à une époque où l'abondance d'enfants rencontre une pénurie d'écoles et de maîtres, était un impératif difficile à éluder, mais le problème aurait pu être résolu par des moyens plus efficaces et plus apaisants, peut-être avec une autre majorité.

La loi Barangé est vulnérable d'abord à cause de ses malfaçons techniques, parce qu'elle n'équilibre pas d'une manière satisfaisante la subvention et le contrôle et qu'elle n'assure pas automatiquement une plus juste rémunération des maîtres, mais plus encore à cause de la majorité qui l'a voté et qui a été le destin peut-être pas mauvais, mais certainement médiocre de la dernière législature.

Aussi les partis et les hommes à l'encontre desquels a été votée la loi Barangé atteignant dans l'actuelle Assemblée à une légère majorité arithmétique, il paraît peu évitable à cause de la mécanique bien connue des passions humaines que la loi Barangé et ses satellites ne se trouvent mises en cause. Le péché originel de la loi Barangé est qu'elle a été l'œuvre d'une majorité dite de droite. Aussi la gauche, religieusement ou superstitieusement, la juge-t-elle intolérable.

On souhaiterait de la part de ceux qui se disent laïques un comportement plus raisonnable et une conduite un peu plus républicaine. Si faire voter la loi

Barangé par une majorité partisane, aux yeux de beaucoup, peut passer pour une erreur politique, la faire abroger par une majorité également partisane est une autre erreur politique et on n'annule pas une faute en commettant exactement la même faute en sens contraire. On multiplie en réalité l'une par l'autre et on perpétue irréparablement les antiques malentendus. La gauche ne peut chercher dans l'abrogation qu'une victoire symbolique — peut-être parce qu'une politique qui serait de gauche en réalité et non selon des signes demanderait des efforts ou un génie dont on n'est pas capable et qu'alors une victoire dans l'apparence est un alibi rassurant. On déçoit les volontés, mais on satisfait les passions — comme un pays sous le joug dans les temps d'occupation oublie sa servitude en multipliant les saluts au drapeau et en poussant au sommet d'un pouvoir sans substance de vieilles gloires périmées et inutiles. Une certaine laïcité de combat est pour la gauche française l'équivalent d'un vieux drapeau et d'une antique gloire. Puisse-t-elle ne pas se laisser aller à l'obsession des réminiscences quand l'heure est venue d'entreprendre et de créer.

D'autant plus que l'abrogation envisagée n'est nullement une opération blanche qui remettrait simplement les choses en état. La loi Barangé, même si les fonds qu'elle permettait de distribuer n'avaient pas toujours la destination souhaitée par le législateur, a été souvent le ballon d'oxygène, garantie des précaires survies. La supprimer, c'est condamner à mort des établissements qui ne paraissent pas faire œuvre malfaisante. Oter après avoir donné régulièrement n'est pas la même chose que n'avoir jamais donné. Une large partie de l'opinion française pourrait donc comprendre que la

République, en entravant l'exercice de la liberté de l'enseignement, entreprend sur un droit de l'homme assez fondamental.

Au surplus la loi Barangé n'est pas l'épouvantable scandale devant lequel les cléricaux du laïcisme déchirent leurs vêtements et couvrent leur tête de cendres. La loi Barangé a donné trois à quatre fois plus de milliards à l'école publique qu'à l'école privée. Elle est utile aux municipalités qui peuvent, grâce à elle, faire face plus aisément à l'entretien matériel des écoles publiques. Enfin, considérant que l'enseignement privé remplit de fait une fonction d'intérêt national, elle n'est pas sans poser une pierre d'attente pour une solution d'avenir.

Abroger la loi Barangé serait donc un geste seulement négatif d'autant plus indéfendable que sur ce problème scolaire les catholiques de France sont prêts au dialogue comme ils ne l'ont jamais été au cours de leur histoire. La polémique contre l'école publique, la contestation de la laïcité de l'État républicain ne sont le fait que de quelques fanatiques attardés et au demeurant sans mandat. Les évêques de France, devant une menace qui émeut si directement une communauté dont ils ont la charge, ont fait entendre une protestation sans agressivité et ont tenu un langage de modération :

« ... L'épiscopat de France ne peut pas séparer le souci du bien commun de la nation et la défense des libertés fondamentales. Il a donné par ses paroles et par ses actes de multiples preuves de son attachement à la paix religieuse et scolaire...

« La Commission permanente des cardinaux et archevêques réunie le 18 janvier a examiné les conséquences d'une campagne qui menace de diviser profondément les

Français. Elle a exprimé sa confiance aux parents et aux maîtres chrétiens si justement préoccupés de la foi de leurs enfants. Elle a demandé que tous les catholiques observent une ferme discipline nécessaire au maintien de la liberté[1]. »

A l'effort que la hiérarchie et une élite catholiques ont dépensé pour comprendre autrui, il n'a pas été répondu par une ouverture semblable. Le projet de résolution invitant l'État à respecter la laïcité dangereusement profanée depuis cinq ans paraît avoir été rédigé en collaboration par MM. Homais et Brid'oison. Toutes les folies et toutes les sottises sont possibles. Cependant un commencement de raison vient de se montrer : l'intelligence politique de quelques radicaux a écarté la discussion immédiate des propositions d'abrogation. A un moment où la tragédie africaine devrait seule mobiliser nos puissances d'attention, un débat scolaire témoignerait en effet de la dégradation du Parlement et serait un signe irrécusable de décadence. Nous souhaitons un élargissement de ce maigre espoir. Une solution véritable du problème scolaire doit être préparée par dialogue, échange, consultation entre les uns et les autres et ne faire ni vainqueurs ni vaincus. En attendant que se présentent des circonstances comme celles qui avaient permis la réunion de la commission Paul-Boncour, le statu quo est la seule sagesse.

En demandant à la République d'être raisonnable et de résister à la tentation d'une évolution régressive, nous attendons seulement qu'elle soit fidèle à sa propre essence de raison et de progrès.

V. I.

1. Communiqué du Secrétariat de l'Épiscopat, 8 février.

Église et chrétienté

A propos du « phénomène humain »

du P. Teilhard de Chardin

La parution récente, de façon posthume et en dehors de toute couverture par l'autorité religieuse, de la rédaction finale que le P. Teilhard de Chardin avait faite du *Phénomène humain*[1] permet une mise au clair qui, aujourd'hui comme par le passé, semble indispensable.

Comme on pouvait s'y attendre, cette publication a été accueillie avec un renouveau d'intérêt et, du même coup, un renouveau de passion. C'est un fait que, pour beaucoup d'entre nous, catholiques, le P. Teilhard est devenu une sorte de signe de contradiction. Il n'est pas nécessaire de s'étendre là-dessus, sinon pour dire le refus total de se laisser engager dans le système des partis pris. La pensée du P. Teilhard de Chardin, que nous jugeons, sur un grand nombre de points, fort intéressante, ne nous enthousiasme ni ne nous fascine assez pour que nous n'en sentions aussi les incertitudes ou

1. Aux Éditions du Seuil, 1955.

les faiblesses. Malgré cependant de telles incertitudes ou de telles faiblesses, il ne nous apparaît pas du tout qu'il faille voir, dans cette pensée, un ensemble de vues ou de positions qu'il faudrait désormais réfuter sans discriminations et proscrire à tout prix pour donner bonne conscience à notre foi de catholiques. Nous réservons, bien entendu, la totale obéissance aux décisions qui pourraient venir des autorités religieuses suprêmes de l'Église. Mais nous ne pensons pas bon de nouer cette affaire, comme certains y tendent, sous le signe d'une suspicion d'hérésie, qui risque de ne provoquer guère mieux que des apologies indiscrètes d'un côté, et des cabales franchement odieuses de l'autre.

Nous avons donc, présentement, à notre disposition un texte qui, pour la première fois, dépassant l'horizon d'un article ou d'une note publiée ici ou là dans quelque revue, nous donne une idée suffisamment complète et synthétique d'un registre entier de la pensée du P. Teilhard de Chardin. Le mieux semble donc être de considérer ce texte en se demandant à la fois ce qu'il veut nous proposer et ce qu'il nous propose en fait, en essayant de le situer et de le comprendre comme *genre d'exposé,* en voyant ce dont il tient objectivement compte, ce qu'il apporte positivement, ce qu'il laisse dans l'ombre, ce qu'il y a de subjectif également dans la constitution des pensées qui s'y expriment. Bref, avant toute discussion ultérieure, faire une mise au point d'analyse et de réflexion qui, dans la situation présente, semble absolument indispensable avant n'importe quelle tentative de jugement synthétique sur une œuvre de cette sorte.

Dans la présente étude, nous n'irons peut-être pas beaucoup au delà d'un effort encore très préliminaire d'analyse et de discernement. C'est en partie parce que nous avons le sentiment qu'après tout, notre jugement n'a pas tellement d'importance et qu'il ne nous appartient point de qualifier, ni philosophiquement ni

religieusement, la pensée de nos frères dans le Christ. C'est aussi, et davantage, parce qu'il nous semble, pour le moment, plus utile d'apporter quelques instruments de clarification dont tous pourraient, au besoin, tirer parti pour s'y reconnaître dans les ouvrages ultérieurs du P. Teilhard de Chardin, qu'une conclusion anticipant sur une publication qui n'est pas encore faite. Car, rappelons-le, si le *Phénomène Humain* nous fait la proposition d'un registre entier de la pensée du P. Teilhard de Chardin, peut-être du registre fondamental, ce n'est tout de même qu'un registre de sa pensée que nous atteignons avec cette œuvre. Ce qui a trait à l'univers d'une spiritualité nommément religieuse et chrétienne demeure encore à venir au moment où nous prenons connaissance du *Phénomène Humain*. Il est donc beaucoup trop tôt pour achever de former son opinion, si l'on veut, comme nous prétendons le faire ici même, ne former son opinion que sur des textes vraiment et authentiquement publiés.

Nous centrerons le présent effort d'analyse autour de deux thèmes fondamentaux. Le premier est celui de l'espèce de revendication intellectuelle que le titre de l'ouvrage entend lui-même exprimer : la revendication d'une pensée affirmant se consacrer à un rassemblement d'évidences de nature scientifique ou quasi-scientifique. Le second est celui des rapports entre la synthèse d'une vision du monde que le *Phénomène humain* nous esquisse et, prise comme un essentiel élément de comparaison, la synthèse trop oubliée, trop facilement décriée et moquée, de la vision du monde dont longtemps la philosophie et la théologie chrétiennes ont fait état : celle qui vient de la physique d'Aristote et qu'on trouve reprise, avec un certain nombre d'ajustements, dans l'œuvre des théologiens du XIII^e^ siècle. Rien de ce qu'avancent les textes du *Phénomène humain* ne peut être vraiment situé, ni tant soit peu compris sans une

certaine mise au clair sur l'un et l'autre point, une mise au clair qui, nous devons tout de suite l'avouer, ne semble point s'être faite complètement pour le P. Teilhard de Chardin lui-même.

I. — La revendication « phénoménologique » du P. Teilhard de Chardin

« Pour être correctement compris, le livre que je présente ici demande à être lu non pas comme un ouvrage métaphysique, encore moins comme une sorte d'essai théologique, mais uniquement et exclusivement comme un mémoire scientifique. Le choix même du titre l'indique. Rien que le Phénomène. Mais aussi tout le Phénomène. »

Telles sont les premières lignes de l'Avertissement par lequel débute le *Phénomène humain*. Elles sont de grande importance. Elles entendent situer l'exposé qui suivra dans la perspective d'un esprit cherchant à rassembler ses connaissances scientifiques, et se prévalant, par droit de méthode, d'une situation de son effort au plan phénoménologique, sans s'engager encore à une métaphysique et encore bien moins à une théologie.

A lire cependant le *Phénomène humain* tel qu'il a été écrit, il ne saurait faire de doute que nous ne sommes point en présence d'un mémoire scientifique au sens normal du terme. Un acquis scientifique est, certes, très amplement utilisé ; mais la pensée ne cesse de dépasser cet acquis et ses certitudes propres. L'attitude scientifique donne en gros le ton à la pensée ; mais quelque chose de l'esprit qui ne peut s'y réduire ne cesse d'envelopper cette attitude et d'en changer la portée.

De ce dépassement, de cette sorte de métamorphisme de la donnée strictement scientifique, il nous faut non seulement constater le fait, mais encore, avant de le justifier ou de le condamner, comprendre la procédure.

Le principe en semble posé tout à la fois dans la volonté expresse du P. Teilhard de Chardin de tenir compte non seulement de ce qu'il appelle « le Dehors des choses », mais aussi du « Dedans[2] », et dans le sens multivalent que possède aujourd'hui dans notre langue le mot de « phénomène » et tous ceux qui en dérivent.

Qu'est-ce tout d'abord que le « Dedans des choses » ? Il semble qu'il nous soit plus facile de comprendre sommairement l'opposition d'un « dehors » et d'un « dedans » que de définir avec précision ces deux termes opposés et surtout de bien caractériser ce qu'on appelle le « dedans ». Une difficile analyse philosophique serait sans doute nécessaire à ce propos. Disons simplement qu'il nous semble que ce que le P. Teilhard appelle « Dehors » est assez exactement constitué par ce que l'expérience nous révèle de la réalité au niveau où il s'agit de trouver les assises positives d'une physique strictement scientifique : c'est l'étoffe des phénomènes pris, dans leur objectivité immédiate, enregistrable, descriptible et, en principe au moins, mathématisable, puisque, à ce niveau, tout semble s'accomplir suivant les conditions de ce qu'un Brunschvicg, dans la *Modalité du Jugement,* appelait « la forme de l'extériorité ». Le « Dehors » c'est donc ce dont s'occupe la science physique qui entend être vraiment et positivement science et du coup, toute science dans la mesure où il lui faut transposer dans son domaine propre les prin-

2. Chapitre II de l'ouvrage : « Ma conviction est que les deux points de vue (*i. e.* matérialisme et spiritualisme) demandent à se rejoindre, et qu'ils se rejoindront bientôt dans une sorte de Phénoménologie ou Physique généralisée, où la face interne des choses sera considérée aussi bien que la face externe du monde » (p. 49).

cipes qui font de la physique une science. En conséquence, avec le « Dedans » se réintroduit inéluctablement l'appel à un élément de reconstruction imaginée, d'interprétation, de « voyance » subjective au total, élément qui, fût-il tout à fait légitime, est d'un tout autre genre que celui de l'objectivité scientifique proprement dite : le point de vue scientifique un peu serré et exigeant auquel le physicien se tient, ne peut que laisser tout ceci à l'écart.

Mais précisément le mot « phénomène », tel que notre culture l'a chargé présentement de significations, se trouve utilisé à la fois par les physiciens ou les hommes de science qui parlent de l'étude objective de phénomènes et par ceux qui se proposent de tenir compte des actualités accessibles à la conscience en les envisageant aussi comme par le dedans : notre culture contemporaine ne cesse d'invoquer la phénoménologie, tantôt au sens de Hegel qui proposa une « Phénoménologie de l'Esprit », tantôt au sens de Husserl, qui se préoccupe d'une analyse des structures de l'apparaître en tant précisément que celui-ci relève d'une conscience. Dans l'usage que les physiciens font du terme et dans celui qu'en font les philosophes, on perçoit au reste un certain souci commun de situer ce dont il est traité et parlé au niveau d'une certaine positivité, qu'elle soit accessible selon les disciplines de l'extériorité ou selon les modes de la connaissance intériorisée, et donc de s'en tenir à la rencontre de quelque chose de plus ou moins immédiat en laissant encore en suspens le passage à des engagements métaphysiques proprement dits. Le mot « phénomène » apparaît ainsi comme le signe de ralliement d'une pensée qui entend, pour le moment tout au moins, se développer dans une séparation consciente d'avec la métaphysique. Pour autant, pensons-nous, il n'autorise pas à confondre purement et simplement les méthodes et les résultats de l'étude objective des phénomènes « du dehors » et les résultats de la phéno-

ménologie qui accepte une dimension d'intériorisation, qui ausculte et qui tente de saisir « par le dedans » certaines synthèses et certaines significations des choses qu'il n'appartient point à la science proprement dite de dévoiler.

C'est qu'en effet dans une « phénoménologie » de cette seconde espèce, et surtout si elle s'assigne pour objet l'Univers et sa Nature[3], nous allons voir paraître d'abord une recherche de signification de la réalité, recherche à laquelle la science proprement dite offre sans doute certaines ressources d'information positive, mais aussi recherche dont la science, quant à soi, fait abstraction et qu'en tout cas elle ne permet point de conclure sur la base des seules déterminations de connaissance dont elle arbitre. Et, au service de cette recherche de signification, vont intervenir des efforts d'organiser les données positives dans certaines perspectives, des extrapolations et des interpolations de l'évidence, un élément au besoin de représentation imaginative et de synthèse poétique, toutes choses qui, bien que tendant à faire état de ce que l'on sait scientifiquement, suscitent une façon originale de faire lecture des phénomènes, façon originale que la science permet peut-être, mais n'impose pas, la laissant de toute façon à l'écart de sa propre démarche.

Dans les premières pages de son ouvrage, le P. Teilhard nous dit : « ces pages représentent un effort pour *voir* et *faire voir*...[4] ». Cette « vision » suppose certes la présentation de données positives et un effort logique d'organisation objective de ces données.

3. Une des meilleures façons de caractériser la présente œuvre du P. Teilhard de Chardin, c'est d'y voir une tentative de « phénoménologie de la Nature » dans un sens très proche de celui que Hegel a donné au mot « phénoménologie » en écrivant pour son compte une « phénoménologie de l'Esprit ».

4. P. 25.

Mais elle suppose aussi bien autre chose, que le P. Teilhard de Chardin a lui-même indiqué : toute une série de « sens »[5], tels que « *faute de ces qualités dans notre regard,* l'Homme restera indéfiniment pour nous, quoi qu'on fasse pour nous faire voir, ce qu'il est encore pour tant d'intelligences : objet erratique dans un monde disjoint[6] ». Reste à savoir si, au moment où la vision s'enfante, il n'y a même que les données objectives de l'expérience et ces « qualités de regard » qui entrent en jeu, ou si un certain nombre de décisions d'une autre sorte, qu'il faudrait alors tâcher de circonscrire et d'apprécier, ne sont pas à l'œuvre. Ce que l'on doit alors constater, à lire le *Phénomène humain,* c'est que, sur tous ces points, la conscience de son auteur est très peu analytique et opère plutôt par fusion intuitive des éléments que par articulation conceptuelle nette. C'est une méthode de pensée qui peut être assez créatrice; ce n'est pas celle qui peut assurer au mieux de la vérité de ce que l'on dit.

La méthode suivie par le P. Teilhard de Chardin a cependant une certaine justification intrinsèque contre laquelle les remarques faites ci-dessus ne peuvent totalement prévaloir. Si le propre de la physique, au moins dans sa forme solidement classique, est de s'édifier tout entière sur une limitation à la considération objective des phénomènes, les sciences de la vie, elles, sont, de par la nature même de ce dont elles ont à traiter, forcées de dépasser cet horizon de la pure et simple objectivité positivement phénoménologique. Les réalités vivantes, en acte de vie, ne s'étalent point, en effet, en objet totalement extériorisé dans sa manifestation. La physico-chimie, avec ses méthodes de description et de connaissance, a certes prise sur la réalité vivante et ne

5. P. 27.
6. P. 28; c'est nous qui soulignons.

cesse de nous apprendre immensément sur la façon dont l'organisme et le monde en conditionnent le fait. Mais au delà de l'admirable inventaire analytique de ces conditions de la réalité vivante que les méthodes de la science physique permettent de faire, il y a l'unité même de cette réalité, qu'il s'agisse de l'individu lui-même, qu'il s'agisse de la globalité entière du monde vivant terrestre. La vie suppose non seulement une immense « complexification » des phénomènes. Mais, dirait le P. Teilhard de Chardin, une sorte « d'enroulement sur soi[7] » qui commence de faire surgir les fonctions de l'intériorité inaccessible à la connaissance « du dehors ».

De fait, la démarche de la pensée du biologiste n'est jamais totalement réductible à celle du physicien pur : elle accepte un minimum de synthèse qualitative, de suppléances raisonnables à ce qui n'est pas matériellement évident, de déchiffrement interprétatif des témoignages que la vie nous donne sur ce qu'elle est ou sur ce qu'elle fut. Le cas de la reconstitution de l'histoire passée de la Vie, celui de la compréhension que nous cherchons à avoir des processus évolutifs de la réalité vivante, donnent des exemples très remarquables de ce qui est vraiment obligatoire en biologie et qu'il serait déraisonnable de ne pas faire, mais qui, en même temps, ne saurait se réduire à une pratique totalement conforme au canon de la science physique proprement dite.

Précisément, le P. Teilhard de Chardin a été un praticien des sciences de la vie, un paléontologiste. Il ne s'est pas mépris sur la leçon de méthode que la pratique de sa science propre lui donnait quant aux réalités du champ biologique. C'est bien pourquoi d'ailleurs cette partie centrale de son ouvrage, celle qui prend les choses au-dessus du monde inanimé et en dessous du fait

7. L'expression apparaît plusieurs fois dans le *Phénomène humain*, en particulier, pp. 333-334.

humain, semble de toutes celle où la vision est la plus claire et la plus assurée. N'est-il pas possible alors de transposer au tout de l'Univers quelque chose de la méthode propre du biologiste, associant du mieux qu'il peut une positivité objective du genre de celle à laquelle se limitent les physiciens, à ce qu'il faut d'éléments humains de pensée et de compréhension pour atteindre à une raisonnable perception de la réalité? Que cela, en effet, soit possible, tel fut, semble-t-il, le postulat vécu de la méthode « phénoménologique » du P. Teilhard de Chardin.

Disons alors qu'il nous semble déraisonnable de refuser *a priori* toute possibilité de transposer une méthode synthétique de cette sorte au delà du cas biologique. L'intérêt du *Phénomène humain* vient précisément de la tentative de transposition et de l'intelligibilité dont elle permet quelque première et confuse formation. Mais n'est-il pas indispensable en même temps qu'apparaisse une conscience explicite des conditions et des limites à apporter à une tentative de ce genre? Condition fondamentale : *ne pas violenter les pensées* qui, face à d'autres niveaux de réalité, ont eu à s'élaborer suivant d'autres règles de méthodologie. La compréhension exagérément vitaliste des réalités infra-biologiques n'est pas chose souhaitable, non plus que le fait d'imposer une distorsion à l'usage des concepts communément reçus au niveau de la physique[8]. Même chose au moment où l'on aborde le fait humain,

8. Ainsi parler « d'énergie tangentielle » et « d'énergie radiale » est-il une manière de faire image incompatible avec le concept même d'énergie tel qu'il s'est fixé en physique. Sans doute une intuition se cherche-t-elle sous ces locutions, et il se peut que cette intuition soit de grand intérêt. Mais la voie qu'elle cherche à emprunter, faute de mieux, n'en est pas moins une voie barrée par toute la signification que la science physique attache légitimement au mot « énergie ».

bien qu'il s'agisse désormais de ce qui est non plus infra-, mais supra-biologique. Limite caractéristique les transpositions ainsi faites ne donnent jamais que des compréhensions complémentaires ou préliminaires dans les domaines qui ne sont pas spécifiquement du ressort de la biologie comme telle, *et non point la compréhension spécifique*. Ou alors il faudrait que toute la spécificité de l'Univers se réduise à celle de la vie. Postulat implicite de certains excès de la « vision biologique » mais qui reste entièrement à établir, cependant qu'un peu de réflexion sur la façon dont les choses se présentent nous donne fort à suspecter qu'il n'en est point ainsi.

Au total, nous pensons que, devant la présentation concrète du texte du P. Teilhard de Chardin, un texte dont la langue et le pouvoir évocateurs sont souvent admirables, ce qu'il faudrait le plus garder, c'est une conscience distincte de la procédure mentale assez complexe qui en permet l'élaboration et, du coup, le sens juste des limites de sa légitimité. Faute de quoi, nous irons au rêve, guidés par une pensée qu'habite en partie le rêve. Nous ne disons pas que le « rêve » soit totalement à proscrire en cette sorte de sujet; mais l'inconscience de « rêver » et la méconnaissance de la discipline à imposer à cette part de « rêve » qu'il faut pourtant susciter une vision humaine du monde sont, elles, tout à fait à proscrire. Nous voudrions que l'on aborde la lecture des écrits du P. Teilhard sans fascination ni suspicion, mais d'une façon totalement éveillée et critique : on verrait alors sans grande peine ce qu'il en faut prendre au sérieux et ce sur quoi il est vraiment déraisonnable de s'hypnotiser.

II. — La vision de l'univers incluse dans le « Phénomène humain » et la physique d'Aristote

Tentons cependant d'aider cette lecture, non seulement par ces remarques de méthode, mais en situant l'ouvrage du P. Teilhard de Chardin par rapport à cette œuvre que, de par sa situation, l'Église catholique connaît bien et qu'elle sait comment comprendre : la physique d'Aristote. Les parentés cachées, plus puissantes peut-être que ne le seraient des harmonies apparentes, existent entre les deux épanouissements de pensée[9]. Nous voudrions marquer ces parentés en même temps que certains éléments de différence profonde, fixant ainsi certains points repères, à tout le moins pour ceux qui ont une certaine familiarité avec l'aristotélisme. Ce qui, nous le présumons, doit être le cas de ceux auxquels il importe le plus de se rendre compte de ce qui vient en question avec un ouvrage comme le *Phénomène humain*.

La physique d'Aristote, on le sait, intègre une vision du monde obtenue concrètement à partir de l'évidence

9. Ces parentés ont été fort intelligemment décelées et relevées par Mgr Bruno de Solages dans une étude de 1947, *La pensée chrétienne face à l'évolution* : « Dans la mesure où on peut enfermer une pensée si moderne dans les cadres anciens, il faut dire que son point de vue fondamental est celui de ce qu'Aristote appelait la Physique et que les scolastiques appellent la Cosmologie. Il s'agit, regardant l'ensemble du réel du point de vue objectif qui est celui de la science, d'en présenter un exposé systématique et d'en dégager les lois et postulats essentiels jusques et y compris l'existence de Dieu. Aristote lui-même n'a-t-il pas introduit, dès le VIII[e] livre de sa Physique, la démonstration de l'existence du premier moteur immobile ? »

empirique dont son auteur pouvait disposer et d'une manifeste mise en forme personnelle, très soucieuse au demeurant de respecter et d'assumer tout l'enseignement moyen de l'opinion et de la tradition humaine en ce domaine. Géocentrisme, nature céleste, éléments, hiérarchie des êtres, etc., la physique aristotélicienne rassemble toutes ces thèses et tout ce qui les supporte empiriquement dans une vision synthétique du Cosmos dont l'exposé, si nous savons le prendre pour ce qu'il est en fonction du monde antique, ne manque ni de grandeur, ni de profondeur ni, par endroits au moins, d'une magnifique harmonie poétique[10].

Chose remarquable, c'est aussi une vision mise en place par un homme longuement adonné à la pratique des sciences de la vie. Teilhard de Chardin fut un paléontologiste ; Aristote a été le plus grand naturaliste de l'Antiquité, un véritable fondateur en ce domaine. On ne s'est pas fait faute, du reste, de discerner, voire de critiquer, l'imprégnation de la pensée physicienne d'Aristote par le sens du biologiste : un sens exagérément reprojeté sur le monde de la nature inanimée, dit-on parfois ; un sens trop naturaliste au moment où il s'agit de traiter des faits humains, éthiques ou politiques, dit-on parfois encore. Sous ce biais, en effet, les attitudes de l'esprit d'Aristote physicien et du P. Teilhard de Chardin pensant le *Phénomène humain* sont très parentes. Les procédés mêmes de la pensée, associant sans cesse l'évidence objective brute à une contribution humaine de l'esprit dans laquelle l'évidence vient s'intégrer, offrent toute une série de parallélismes frappants. La seule différence, dirait-on de ce point de vue, c'est que le P. Teilhard de Chardin dispose à la fois du matériel d'information positif et de l'état de la culture de

10. Sur ce point, la Physique d'Aristote avait de qui tenir : on remarquera qu'elle sauve beaucoup plus qu'elle ne rejette l'ébauche admirable faite par Platon dans son *Timée*.

l'humanité contemporaine, tandis qu'Aristote ne disposait que de l'expérience objective et des pensées communes du monde antique. Si curieux que la chose puisse paraître à certains, il faut dire qu'en effet la tentative du P. Teilhard de Chardin a été, face à un nouvel état des données du problème, une tentative, au fond, d'aristotélisme.

Mais c'est, nous devons sur-le-champ le reconnaître, une tentative incomplète, et d'une façon qui introduit une différence malgré tout essentielle — remarque qui, probablement, est la clef de toute la présente affaire.

La physique d'Aristote ne se limite pas à une relativement immédiate phénoménologie de la Nature. Elle constitue et elle expose, certes, *pro modulo suo*, cette phénoménologie. Mais elle lui coordonne, dans le principe et ensuite chaque fois qu'il convient de le faire, un moment de réflexion et d'analytique réflexive qui seul achève de constituer l'épanouissement de la pensée en physique et en philosophie au plein sens antique du terme. On voit la chose avec toute l'évidence voulue à lire précisément l'ouvrage qui préface toute l'œuvre aristotélicienne : les huit livres des *Physiques*, en particulier les deux premiers de ces huit livres. Aristote cherche alors ce qu'il appelle les « principes » et, par delà tout rassemblement de phénoménologie, la démarche de cette recherche est déjà un acte de l'analytique à laquelle peut prétendre une réflexion consciente de soi. Une référence conceptuelle est ainsi donnée à la phénoménologie, et bien plus même qu'une simple référence : un axe d'intelligibilité organisatrice, un système d'ancrage de la compréhension et, en droit tout au moins, car la tradition malheureusement le fit trop peu jouer, un ressort d'autocritique pour toute la pensée qui s'ensuit. Il faut avouer que nous ne trouvons absolument rien de comparable dans le *Phénomène humain* du P. Teilhard de Chardin.

C'est là, à notre avis, la faiblesse majeure de l'œuvre.

L'entreprise qu'elle tentait semble tout de même réclamer un peu plus de philosophie sérieuse qu'il n'y en a dans le *Phénomène humain*. Non que le *Phénomène humain* ne contienne aucune philosophie. Loin de là. Seulement, le *Phénomène humain* n'est jamais, pour ainsi dire, qu'une « philosophie en action », et qui se perd de vue dans cette mise en action, alors qu'on aimerait y rencontrer, quelle qu'elle fût, une philosophie arrivée à se poser. Ce qui aurait vraisemblablement mis au point beaucoup de choses. En particulier l'éclaircissement de son rapport à la Métaphysique (ou à la Théologie) manque totalement à la démarche du *Phénomène humain*, alors qu'au contraire, dans la démarche de la Physique d'Aristote, cet éclaircissement est présent — d'une manière qu'on pourra discuter, il se peut, mais que l'on sait où et comment prendre.

Nous ne disons point pour autant que l'énoncé du rapport de différenciation qui apparaît dans la première phrase de l'ouvrage du P. Teilhard de Chardin — « le livre que je présente ici demande à être lu, non pas comme un ouvrage métaphysique, encore moins comme une sorte d'essai théologique, etc. » — soit un énoncé illégitime. Cela ne se juge pas comme cela. Mais il est certainement insuffisant. Car, sur le plan notionnel, un rapport négatif est un rapport indéfini et il reste à dire ce qu'il en est positivement. Ce qui paraît au reste tout à fait possible, moyennant la réflexion voulue. Faute de quoi, on donnera l'impression d'éluder plus que de résoudre — cette impression qui a tant desservi la pensée du P. Teilhard de Chardin.

Ces choses dites — beaucoup plus en vue de « faire voir » de quoi il s'agit au juste, que pour se livrer à une critique matérielle des thèses rassemblées dans le *Phénomène humain* — il faut en venir maintenant à la matérialité la plus apparente des différences entre la vision aristotélicienne de l'univers et celle que nous propose le P. Teilhard de Chardin.

Dans sa matérialité, la phénoménologie de la Nature d'Aristote s'est irrémédiablement effondrée. S'il est une chose dont les hommes sont aujourd'hui persuadés à fond et comme d'instinct, c'est qu'il ne saurait être question d'y revenir. L'ensemble des évidences empiriques à recueillir n'est plus celui auquel Aristote avait affaire. L'éducation du « sens humain » de la réalité, qu'il faut, en effet, aussi mettre à contribution au moment d'organiser cette « phénoménologie », s'est considérablement transformée. Il devrait donc aller de soi que, dans sa matérialité également, la phénoménologie de la Nature que nous avons à présenter aujourd'hui, non seulement peut légitimement se présenter autrement que le Système du Monde d'Aristote, mais ne peut qu'être autre. Il ne faut pas en vouloir aux hommes de notre temps si, tentant de considérer honnêtement les choses, ils ne peuvent que se confesser obligés de les voir autrement qu'on ne les voyait autrefois.

Sur quels grands points sommes-nous maintenant obligés de les voir autrement ? Le physicien répondra pour son compte : abandon du géocentrisme, avec toutes les conséquences, en particulier la liquidation de la distinction entre la Nature céleste et la Nature sublunaire ; découverte d'une certaine énergie de mouvement mécaniquement autonome au niveau infra-biologique (le principe de l'inertie galiléenne, puis la mécanique tout entière, avec toutes leurs conséquences positives). Le biologiste répondra à son tour : abandon de la permanence absolue des espèces vivantes avec également toutes ses conséquences ; conjecture infiniment raisonnable de la réalité du processus évolutif, affectant toutes les structures responsables des spécifications de la vie dont nos classifications naturelles font état. Celui qui étudie l'homme enfin : caractère essentiel d'une progression historiquement irréversible de l'humanité, en dépit de l'infini des piétinements, des allées et venues et des

fluctuations humaines. Il faut, pour le moins, s'arranger de tout cela, qui s'affirme avec intensité, et pour lequel il n'y a point de place dans le monde d'Aristote.

La grandeur du P. Teilhard de Chardin a été d'entreprendre sans biaiser de s'en arranger et de s'en arranger en homme pénétré d'une méditation religieuse et chrétienne de l'univers. Même si, finalement, son œuvre connaît l'échec et n'est pas acceptée comme suffisamment assurée pour échapper à toute censure doctrinale de la part de l'Église, il n'en restera pas moins qu'avec cette œuvre nous aurons eu l'exemple, insuffisant peut-être, mais de toute façon instructif, des premières approches d'une question depuis longtemps pendante au sein de la philosophie que le catholicisme entend maintenir. Telles qu'elles sont déjà, ces approches ont par elles-mêmes un intérêt d'ensemble qu'on voudrait, pour finir, brièvement indiquer.

Au fond, une certaine cohérence apparaît entre les grands articles du renouveau que les siècles ont imprimés à notre problème d'une pensée de la nature. Tout indique qu'un certain nombre de grandes structures des choses, dans lesquelles les anciens voyaient les gages d'une stabilité essentielle de la réalité, sont en fait, elles aussi, prises dans le devenir et, à proportion, fonction d'un dynamisme qu'une expérience plus naïve et plus courte ne pouvait déceler. Le monde « inerte » est déjà porteur par lui-même d'énergies de mouvement qui, non seulement mettent en branle tous les corps au sein de l'espace, mais assurent à cet univers de la physique une autonomie qui interdit de retrouver au principe de ce qui se passe, aussi simplement que le fit l'aristotélisme, le système des moteurs spirituels dont nous parle le VIII[e] livre des Physiques. La vie ne s'organise plus en un système d'espèces si définitivement stables qu'il suffise au païen de constater que l'être est ainsi, ou au chrétien d'y voir comme immédiatement un fait de constitution divine de la création. L'homme, l'homme

lui-même, en dépit de son authentique permanence spirituelle de fond, se voit aussi, pour une part qui intéresse de quelque façon jusqu'à son essence, engagé dans une grande aventure historique qui le concerne tant en chacune de ses individualités que dans la globalité du genre humain. A proportion c'est surtout dans son devenir et son destin, plus encore que dans une stabilité qu'il ne se reconnaît plus tout à fait comme par le passé, que l'homme moderne est désormais capable encore de s'éprouver dépendant d'un absolu.

Il s'ensuit dès lors que, dans la mesure où une phénoménologie de la Nature tendra à rassembler ces fragments de l'évidence moderne en méditant le problème de ce dont le tout de l'Univers dépend, nous voulons dire le problème de l'être divin, elle ne retrouvera plus tout à fait l'antique cheminement de la pensée à travers les échelonnements des choses tendant à indiquer quelles sont les formes suprêmes de la réalité. De l'espace inerte à l'homme, de la matière à l'esprit, la même gradation de quelque façon subsistera. Mais, alors que la Physique d'Aristote enseignait à la parcourir sous le signe d'une *naturelle* dépendance des actualités inférieures par rapport à des énergies supérieures, de matière en esprit, il semble que cette voie nous ait été fermée, au niveau tout au moins des perceptions physiques du réel. En revanche, il en est une autre qui semble s'ouvrir, celle d'une projection de ce dynamisme vers des accomplissements sans cesse plus relevés de l'être, jusqu'à postuler *par voie de nature*, un accomplissement divin de l'univers [11]. On dirait que, dans la vieille

11. Il est impossible de détailler ici ce qui, de soi, demanderait à être exposé longuement et avec soin. Précisons cependant que ce qui est naturel en tout ceci, c'est l'exigence de cet accomplissement, non l'accomplissement lui-même, s'il survient effectivement. Qu'un tel accomplissement de l'univers soit possible, c'est ce que nous enseigne la doctrine chrétienne de l'avènement final de Dieu dans le monde, et ce que nous aiderait à penser, d'une manière

économie des preuves thomistes de l'existence de Dieu, la perspective de la preuve dite « physique » pivote autour de cette charnière qui constitue les « degrés des êtres » et, de l'argumentation à partir de la nécessité naturelle d'un moteur, vire à l'argumentation à partir de la nécessité naturelle d'une fin réelle[12]. C'est là, je crois, ce dont l'expérience vécue du P. Teilhard de Chardin nous donne un certain témoignage. Pourquoi la théologie, lorsqu'il lui faut parler avec les hommes d'aujourd'hui, n'accepterait-elle pas ce genre d'indication?

J'entends bien qu'il faudra affranchir les considérations d'une pareille phénoménologie de la Nature d'une naturalisation théologique dont l'intelligence chrétienne ne peut en rien s'accommoder. Ainsi saint Thomas lui-même a-t-il dû affranchir la conception philosophique de la divinité de tout le naturalisme païen que lui imprime encore la Physique d'Aristote. Il l'a fait, mais sans renoncer pour autant au cheminement du monde à Dieu que cette physique donnait le moyen d'esquisser. Le

plus organisée philosophiquement, l'idée du gouvernement divin de l'Univers, qui, du Politique de Platon, a passé à l'élaboration théologique chrétienne et se retrouve, on le sait, chez saint Thomas. D'autre part, que l'Univers puisse être discerné comme en tension vers cet achèvement, cela ne fait que reprendre, en lui donnant une signification plus intérieure (grâce à l'idée d'une aspiration de toutes choses apparentée de quelque manière au désir naturel de Dieu que l'esprit humain porte en lui) l'idée de finalité que saint Thomas exploite dans la dernière de ses cinq preuves de l'existence de Dieu, telles qu'elles paraissent dans la *Somme Théologique*.

12. Il n'en faudrait pas déduire que la preuve traditionnellement appelée « preuve par le mouvement » doive dès lors être jugée inefficace. Seulement, plutôt que sur l'illustration physique de l'axiome : « Tout ce qui est mû est mû par un autre que lui », il conviendra de compter sur la compréhension des rapports entre puissance et acte que le mouvement suppose. Ce qui renvoie à la métaphysique. C'est d'ailleurs cette compréhension à laquelle la preuve de la *Somme Théologique* revient quand il s'agit de justifier l'affirmation ci-dessus.

même saint Thomas, lorsqu'il s'est agi de l'achèvement réel de l'homme, n'a pas craint non plus de faire appel à l'épreuve du « désir naturel » inhérent au dynamisme de l'esprit humain. On ne voit pas dès lors que l'intelligence catholique la plus soucieuse de rester fidèle à elle-même ne puisse, avec toute une prudence de démarche qu'il resterait à mieux conquérir, se faire attentive à la perception moderne, tendant à se nouer déjà au contact de l'univers préhumain, d'une manière de « désir naturel » cosmique, que l'événement de la conscience vient éveiller enfin à la plénitude de lui-même. Et l'on ne voit pas non plus que les règles thomistes de la théologie du « désir naturel » ne puissent contenir, au moins en germe, le principe de l'assagissement religieux et catholique de ces visions, encore passablement ivres, de l'évolution universelle dont nos temps sont assaillis. Si l'on vient à bout quelque jour de ce problème, alors on verra sans doute qu'imparfait et incomplet tant que l'on voudra et peut-être assez gravement, l'essai du P. Teilhard de Chardin dessinait déjà de façon confuse l'anticipation valable d'un cheminement cohérent de la théologie au contact de l'expérience humaine d'aujourd'hui.

Seulement, n'hésitons pas à le dire, la clarification de tout ceci exige de notre conversation chrétienne, un peu moins d'enthousiasmes, un peu moins de polémiques, un peu moins de pseudo-zèle doctrinal et beaucoup plus de réflexion travailleuse, volontairement attachée aux lentes et paisibles discriminations d'une affaire philosophiquement assez complexe. Suggérer qu'on pourrait peut-être bien se mettre à ce travail n'est pas, après tout, l'un des moindres propos de cette suite de remarques.

D. Dubarle, O.P.

L'A. C. J. F. et la jeunesse ouvrière

Ce qui, il y a seulement quelques semaines, n'était encore connu que d'un petit nombre, est désormais patent : l'Association Catholique de la Jeunesse Française (A.C.J.F.) traverse depuis quelques mois une des crises les plus graves de son existence. C'est un fait inattendu qui, attirant l'attention, est venue donner corps aux rumeurs et aux pressentiments : l'A.C.J.F. n'a pas tenu à Noël son habituel Conseil fédéral. Le Conseil fédéral réunit annuellement pour deux jours, avec les secrétariats généraux des cinq mouvements spécialités, J.A.C., J.E.C., J.I.C., J.M.C., J.O.C. [1], qui composent l'Association, les présidents départementaux et les dirigeants fédéraux : le nombre des participants approche ordinairement du chiffre de quatre cents. Le Conseil fédéral constitue l'instance suprême : c'est au cours de ses assises que sont présentés et discutés les rapports d'orientation, adoptés motions et vœux, esquissées les réformes de structure ; elles avaient pris une importance accrue ces dernières années du fait d'une évolution interne dont nous préciserons le sens puisqu'elle est à l'origine et au cœur de la crise actuelle. Pour qu'on ait décidé de suspendre une tradition aussi ancienne ou presque que l'A.C.J.F. (l'Association a été fondée en 1886) et qui n'avait guère souffert d'autres

1. Jeunesse Agricole Chrétienne. Jeunesse Étudiante Chrétienne. Jeunesse Indépendante Chrétienne. Jeunesse Maritime Chrétienne. Jeunesse Ouvrière Chrétienne.

interruptions que celles imposées par les deux guerres (encore s'était-il tenu entre 1940 et 1944 quelques sessions dans une semi-clandestinité), il fallait bien que la crise ait atteint un point critique. De fait, l'année 1955 a vu le durcissement des positions et l'aggravation du dissentiment jusqu'à la crise ouverte.

Cette crise est d'une nature assez particulière que nous devons préciser. Toutes les crises ne sont pas du même type, ni du même style. Par exemple, quelques années après la Libération, tous les mouvements de jeunesse, confessionnels ou autres, avaient traversé une passe délicate : le recrutement se tarissait, le renouvellement des militants se faisait mal et l'on pouvait se demander si la formule gardait encore sa raison d'être. Ces difficultés étaient le reflet d'une crise dont les causes étaient extérieures aux mouvements et résidaient dans l'état d'esprit de la jeunesse française. Cette crise est aujourd'hui heureusement surmontée : les mouvements ont retrouvé une vitalité certaine, et quiconque a suivi d'un peu près le récent développement de la J.A.C. ou de la J.E.C. ne peut douter de leur adaptation aux milieux qu'elles représentent. La crise actuelle est interne, son centre de gravité intérieur à l'A.C.J.F. : née de divergences entre mouvements, elle révèle un dissentiment fondamental sur les structures de l'A.C.J.F. et leur évolution future, plus précisément sur les rapports entre chaque mouvement et l'ensemble, entre la partie et le tout.

Crise interne, elle est aussi de nature à intéresser tous ceux qui prêtent attention aux événements qui signifient plus qu'eux-mêmes : journaux et revues qui lui consacrent des commentaires ne surestiment ni sa gravité ni sa portée. Si la crise mérite d'être considérée

attentivement, ce n'est pas seulement parce que depuis près de trois quarts de siècle l'A.C.J.F. s'est trouvée étroitement associée à l'histoire générale de l'Église de France et de la jeunesse française : le grand public qui juge souvent sur des apparences trompeuses, l'opinion catholique même qui ne connaît parfois que la J.O.C. (l'apparition d'un mouvement de jeunesse ouvrière était plus propre à frapper l'attention), ne soupçonnent ordinairement point l'importance et la continuité du rôle de l'A.C.J.F. Il est pourtant pratiquement impossible d'écrire une histoire véridique du catholicisme français, de ses problèmes intérieurs, de ses rapports avec la société française, sans s'être informé des positions de l'A.C.J.F., ni tenir compte de son apport : élaboration et diffusion du catholicisme social, rupture avec le positivisme maurrassien, conception chrétienne de la paix, rapport entre les classes, participation des chrétiens à la Résistance, théologie de l'Action catholique, doctrine du Corps mystique, promotion du laïcat, spiritualité du travail, voilà, prises entre vingt, autant de questions auxquelles elle a été mêlée, qu'elle a parfois renouvelées par l'apport d'une expérience qui tenait tout son prix d'avoir été vécue, réfléchie par des centaines de milliers de militants partageant les conditions de vie des milieux sociaux.

Ce rôle historique de l'A.C.J.F. serait peut-être déjà un motif suffisant de considérer sa crise actuelle. Mais il y en a un autre, plus décisif : sa portée dépasse de beaucoup le cadre d'une organisation. La crise a beau dériver d'un désaccord sur des questions de structures intérieures, elle met aussi en cause des problèmes d'intérêt général ; et l'opposition des points de vue exprime moins des rivalités de personnes ou des ambitions collec-

tives que des divergences sur des points qui engagent, dans une mesure qu'on appréciera, l'avenir du catholicisme français, car ils touchent à la fois à l'Église et à la société.

Quelle est donc la cause de cette crise, quelle en est l'origine et que peut-on deviner de sa signification ? Telles sont les questions auxquelles nous voudrions apporter quelques éléments de réponse dans un but d'information générale et objective. Nous espérons ne rien dire qui aille à l'encontre de la vérité et de la charité : conciliation difficile, car comment retracer le développement d'une crise et présenter des points de vue contraires sans risquer de blesser l'un ou l'autre ? De plus les positions, et surtout les principes qu'elles impliquent, ne sont pas toujours entièrement clairs aux intéressés eux-mêmes, soit qu'ils n'aient pas eu le temps ou le souci d'en approfondir les fondements, soit qu'ils ne s'avouent pas à eux-mêmes les conséquences dernières de leurs démarches. Or un exposé, dès lors qu'il s'adresse à l'opinion extérieure, est bien obligé de simplifier ce qui est nuancé, de durcir les évolutions, en un mot de proposer une présentation schématique des faits. Dans ce pas difficile, l'entière franchise de celui qui n'engage que lui-même, même s'il eut naguère des relations étroites avec les mouvements aux prises, est peut-être le parti le plus sûr.

Interdépendance des milieux et structures communes

La crise est intervenue au cours et à propos d'une évolution dont les débuts remontent au lendemain de la Libération. Évolution spontanée, aussi exempte de

BRALLIER THEOLOGICAL UNION LIBRARY

préjugés *a priori* que celle qui avait jadis éloigné l'A.C.J.F. de son point de départ contre-révolutionnaire ou lui avait plus récemment fait adopter le principe de la spécialisation. Après 1945 s'annonce une nouvelle étape : en grandissant, les mouvements spécialisés — plus ils s'attachaient à remplir leur vocation de mouvements de milieux et plus ils approfondissaient les problèmes de leurs milieux propres — furent amenés à découvrir expérimentalement l'interdépendance de ces milieux de vie et à prendre une conscience plus vive de l'impossibilité absolue et pratique pour chacun de venir à bout des difficultés propres à leur milieu, quel que fût le problème posé, prix agricoles, réforme de l'enseignement, congés payés, sans prendre en considération le point de vue des autres milieux et sans une action convergente. Il ne s'agissait aucunement de revenir sur le fait de la spécialisation, puisqu'il était à l'origine de cette découverte : loin d'en renier le principe ou d'en répudier les bienfaits, il fallait seulement couronner l'adaptation à chaque milieu par une adaptation de l'ensemble à la société. Un rapport d'orientation présenté au Conseil fédéral de 1947, et dont le P. Maydieu voulut bien accueillir le texte ici même[2], esquissa les grandes lignes de l'évolution sociale et souleva, en corrélation, la question de l'ajustement des structures internes à cette nouvelle nécessité ; il posait le principe fondamental, qui n'a du reste jamais été remis en question, que la direction de l'ensemble reviendrait de droit aux mouvements qui représentaient les deux milieux populaires, ouvrier et rural.

Ces principes admis, il fallait y conformer les struc-

2. René Rémond, *L'A.C.J.F. et l'évolution des structures sociales*, dans *La Vie Intellectuelle*, février 1948.

tures. Deux ans plus tard, le Conseil fédéral s'engageait dans cette voie nouvelle et confiait à une commission exécutive une double mission : élaborer de nouveaux statuts et surtout amorcer l'expérience d'une collaboration permanente et d'une réflexion commune entre dirigeants des mouvements. D'année en année depuis, les Conseils fédéraux successifs ont entériné les décisions et approuvé les progrès accomplis. Celui de Noël 1953 adopta les nouveaux statuts : J.O.C. et J.A.C. disposaient statutairement d'une voix prépondérante au sein de la commission exécutive. La phase de transition s'achevait, l'A.C.J.F. était sur le point de mener à bien la troisième ou quatrième mutation de son existence, offrant le spectacle assez rare dans notre pays d'une institution capable de se rénover après soixante-dix ans sans rompre avec la continuité de sa tradition ; les mouvements allaient disposer d'un organe de réflexion commune, d'un instrument adapté aux nouvelles structures de la société.

C'était compter sans l'attachement de certains à la formule d'une spécialisation, sans contrepartie ni contrepoids, et sans l'appréhension aisément compréhensible de la J.O.C. surtout à la pensée de perdre une autonomie, qui équivalait jusqu'alors à une indépendance de fait. C'est en effet du refus des dirigeants et aumôniers de la J.O.C. que la crise est née en opposition avec les quatre autres mouvements. Elle a éclaté sur deux points précis, en relation avec deux problèmes nettement distincts, l'un concernant la répartition des secteurs et des responsabilités, l'autre intéressant le fonctionnement des structures communes.

Le premier désaccord surgit à propos de l'enseignement technique. On sait le rapide développement de

GRADUATE THEOLOGICAL UNION LIBRARY

cette branche longtemps mineure dont l'extension présente et les tâches prochaines débordent largement les possibilités actuelles ; c'est là assurément un des pivots de l'évolution future de notre société. En principe, tout ce qui appartient à l'enseignement relevait de la compétence de la J.E.C. Voici plus d'un an la J.O.C. demanda que lui fût confiée la responsabilité de l'enseignement technique. Sous son apparence de querelle de bornage, la compétition entre les deux mouvements recouvrait une opposition de points de vue sur les rapports entre milieux sociaux, peut-être même deux options distinctes sur l'orientation future de la société. La J.O.C. visait, en mettant la main sur un enseigement qui reçoit la plupart de ses éléments du milieu populaire, à prévenir leur exode vers d'autres milieux sociaux et à conserver à la classe ouvrière ses élites. Pour la J.E.C., défendre l'unité de la jeunesse scolaire et étudiante, c'était permettre à l'enseignement qui peut indifféremment être le facteur le plus tenace de stagnation sociale ou l'agent le plus efficace de l'évolution, de remplir une de ses fonctions essentielles : concourir à abattre les barrières sociales, rétablir la souplesse des communications entre milieux, et modeler une société plus fluide, plus ouverte aux initiatives, aux mérites et aux innovations. Détacher l'enseignement technique des autres branches, c'était barrer une voie, couper une passerelle, isoler la classe ouvrière sur elle-même et dire non à une des chances les plus solides de préparer une société moins rigide. Paradoxalement le séparatisme de la J.O.C. aboutirait à perpétuer l'état de choses actuel. Bon exemple de la façon dont une simple question de délimitation de frontières peut conduire à un débat sur l'avenir de la société.

Second terrain de contestation : les conditions dans lesquelles arrêter les positions communes à tous les mouvements. La difficulté n'est pas inédite : la connaissent tous les organismes qui ont par nature à coordonner plusieurs points de vue et à dégager de leur diversité un minimum commun. Elle tient en une alternative : majorité ou unanimité. Dans certains cas l'urgence, la gravité du sujet exigent que le point de vue de la majorité l'emporte sur les réserves ou les objections de la minorité ; ou alors la règle de l'unanimité équivaut à remettre à chacun un droit de vote absolu et condamne dès le départ tout travail en commun. Mais on conçoit que les associés hésitent à se dessaisir de leur souveraineté : c'est toute la querelle du fédéralisme. Les autres mouvements, la J.A.C. surtout qui menait le train, tenaient à dépasser la juxtaposition des points de vue séparés ; la J.O.C. répugnait à perdre la garantie de son indépendance. Le dissentiment se fit jour sur un problème mineur : la publication de cahiers communs où la J.O.C. aurait d'ailleurs eu la possibilité d'exprimer son point de vue (et bien qu'on la laissât même libre de les diffuser ou non parmi ses dirigeants fédéraux). Ses représentants quittèrent la commission exécutive (février 1955) pour n'y plus reparaître. Depuis, la crise est au point mort et la transformation de l'A.C.J.F. entravée par l'absence d'un des mouvements constituants.

Évangélisation et action temporelle

Loin de nous la prétention de dicter aux parties leur ligne de conduite ; nous n'avons pas même la présomption de hasarder quelques pronostics sur le déroulement

GRADUATE THEOLOGICAL UNION LIBRARY

probable de la crise et son dénouement possible. Plus modestement nous présenterons quelques aperçus sur l'enjeu et la signification du malentendu qui oppose la J.O.C. aux autres mouvements. Une crise se réduit rarement à ses causes immédiates : à côté d'elles il y a les causes lointaines, souvent plus déterminantes. Ou bien autour des dissentiments initiaux se cristallisent d'autres divergences. Les affinités de pensées suggèrent des rapprochements, soulignent des concordances inattendues, et de proche en proche se constituent comme deux systèmes de pensée distincte. Sans atteindre à ce degré dans la rigueur, la crise de l'A.C.J.F. vérifie à sa manière cette observation : elle comporte des prolongements en diverses directions, doctrinaux, intellectuels, sociologiques, peut-être même politiques, si grandes sont aujourd'hui l'interdépendance des secteurs et la connexité des problèmes.

Ainsi l'opposition des points de vue correspond sur un autre plan, et avec toutes les réserves que commande le passage d'un domaine à l'autre, à une différence de conceptions sur le rôle propre de l'Action catholique. La notion d'Action catholique, comme toutes celles qui se situent à la charnière du spirituel et du temporel, est naturellement ambiguë et se prête à des interprétations distinctes. En gros les expériences faites sous ce vocable, les mouvements qui s'en réclament, oscillent tous entre deux pôles dont ils se rapprochent ou s'éloignent selon qu'ils insistent davantage sur l'un ou l'autre aspect. Dans une première conception, l'Action catholique, prolongement direct de l'apostolat de la Hiérarchie, s'inscrit dans une perspective d'évangélisation directe, sans avoir à se préoccuper trop vivement des conditions temporelles et du contexte où son action

s'exerce ; à quoi certains objectent que cette indifférence de principe risque d'impliquer l'acceptation du *statu quo* avec ses injustices et ses malfaçons, et qu'elle méconnaît peut-être la nécessité des transformations que la justice ou la charité prescrivent. L'autre conception précisément envisage mal qu'une entreprise d'évangélisation puisse être menée à bien sans s'étendre aux conditions de vie où sont placés les individus ; ce ne serait pas seulement le souci de l'efficacité qui imposerait ce prolongement à l'action apostolique, mais la figure de la société moderne et la nature des problèmes qu'elle pose : dans une société où la technique a pris une place considérable, pour que son témoignage soit entendu, la charité aussi doit se faire technicienne. C'est dire que le militant doit associer information, compétence et jugement historique au jugement moral et que les mouvements manqueraient à leur mission s'ils ne s'attachaient pas à l'examen et à la réduction des difficultés qu'affrontent les milieux de vie. Deux conceptions différemment orientées et où le dosage ne s'établit pas dans des proportions identiques entre évangélisation et action temporelle, les préoccupations apostoliques étant naturellement communes aux deux interprétations.

Par un paradoxe apparent, des deux conceptions ainsi schématisées, c'est la plus spirituelle et la plus désincarnée que représente la J.O.C., alors qu'on pourrait s'attendre à ce qu'un mouvement ouvrier soit plus particulièrement sensible aux conditions de vie faites à son milieu ; et ce sont les autres mouvements qui portent plus d'intérêt aux structures sociales.

Le problème posé par l'ambiguïté de la notion d'Action catholique se complique singulièrement du fait qu'il s'agit de mouvements de jeunesse. Tout mouvement

GRADUATE THEOLOGICAL UNION LIBRARY

d'Action catholique doit se tenir soigneusement à l'écart des compromissions temporelles, mais leur caractère propre impose aux mouvements de jeunesse une prudence supplémentaire. Sous ce rapport la conception d'évangélisation pourrait sembler celle qui convient le mieux, si les mouvements ne considéraient pas d'autre part leur rôle éducatif comme une de leurs tâches essentielles. Or comment préparer des chrétiens à tenir leur partie dans la société civile sans leur apprendre à découvrir les problèmes des milieux, et sans leur montrer comment ils aboutissent naturellement à des problèmes nationaux. Si l'on se borne à espérer qu'arrivés à l'âge d'hommes ils réuniront d'eux-mêmes ce qu'ils ont appris à tenir soigneusement séparé, on peut gager qu'ils resteront toute leur vie d'éternels adolescents, prisonniers d'une distinction trop scrupuleusement maintenue. La défiance de beaucoup de catholiques à l'égard d'une action temporelle effective, leur maladresse à s'insérer dans une action d'ensemble, leur répugnance instinctive à travailler sur un plan non confessionnel qui privent la société d'un apport sans prix, n'ont peut-être pas d'autre origine.

Convictions sentimentales et confrontations objectives

La crise implique aussi un désaccord sur les rapports de l'intelligence et de l'action. Parfaitement légitimes tant qu'il s'agit de rejeter le paternalisme trop longtemps exercé par les intellectuels sur les milieux populaires, la volonté de tout tirer du milieu et le refus implicite de tout apport qui lui soit étranger peuvent entraî-

ner des conséquences fâcheuses. Outre qu'ils privent l'action ouvrière du bénéfice d'une longue tradition de pensée, d'une culture humaine, de tout un héritage de réflexion et d'expérience, ils l'exposent à des tentations insidieuses. Dans l'état présent du mouvement des idées, le marxisme constitue la pensée ambiante de la classe ouvrière française, il est sa philosophie spontanée : c'est un fait contre lequel ne vont pas quelques exceptions. Le mouvement ouvrier chrétien, s'il adopte comme règle et comme critère d'appréciation de retenir tout ce qui émane du milieu, sans le principe de discrimination que fournit une doctrine antérieure et extérieure à sa réalité immanente, respirera inconsciemment une philosophie imprégnée de réminiscences marxistes. Laissons les risques qu'une telle situation comporte pour la vie de la foi et la fermeté de la pensée chrétienne. Ne considérons que ses inconvénients pour la lucidité de l'analyse ou la rigueur du jugement. On se trouve incliné à reprendre à son compte tout une mythologie prolétarienne dont les postulats relèvent davantage de la conviction sentimentale que de l'analyse objective des réalités et même à faire sien un certain messianisme ouvrier qui n'est après tout pas vérité de foi. C'est que la fidélité au milieu, si elle comporte nécessairement un effort pour le connaître et s'enquérir de ses sentiments, appelle de façon non moins impérative une double confrontation de son opinion avec la réalité objective d'une part et des principes de jugement d'autre part. Or, où trouver cette confrontation, sinon en partie dans le rapprochement avec le point de vue d'autres milieux ? D'aucune classe les intérêts, les sentiments, les aspirations, ne peuvent être érigés en absolu. Réciproquement l'interruption du dialogue entre mouvements si elle porte en elle une

GRADUATE THEOLOGICAL UNION LIBRARY

menace d'appauvrissement pour le milieu ouvrier, porte aussi préjudice aux autres milieux qu'elle enferme dans leurs propres limitations et auxquels elle interdit pratiquement une vue d'ensemble objective.

Préjugés de milieu et évolution sociale

La crise touche enfin à un troisième ordre de questions dont son historique a du reste laissé pressentir qu'elles étaient au cœur du différend : les rapports entre milieux sociaux dans la société française. Dans cette affaire les mouvements ne font guère qu'exprimer les réactions de leurs milieux : autrement du reste ils n'auraient pas qualité pour les représenter. Le particularisme de la J.O.C. lui vient en droite ligne d'un réflexe ouvrier : la classe ouvrière a pris conscience d'elle-même, s'est constituée, s'est imposée aux autres, par ses seules forces et en combattant; elle a grandi en marge d'une société indifférente ou hostile. Il est normal qu'elle en garde aujourd'hui des habitudes de pensée, un comportement particulariste. Que la J.O.C. ait hérité de ce tour d'esprit, c'est le signe même qu'elle est enracinée dans son milieu. De même si les dirigeants de la J.A.C. ont eu à surmonter moins de répugnances pour proposer une collaboration étroite avec les autres milieux, c'est peut-être parce que le monde rural, plus composite, fait quotidiennement à l'intérieur de lui-même l'expérience de cette collaboration et constitue comme une image en raccourci de la diversité du corps social.

Mais les mouvements peuvent-ils s'en tenir là ? Leur mission est-elle d'épouser jusqu'aux préjugés de leur milieu, ou de l'aider à les dépasser ? Assurément, dans

la pratique, le dilemme ne se présente jamais sous une forme aussi brutale. La question n'en reste pas moins posée, et, en même temps que le rôle des mouvements de milieux, elle intéresse assez directement l'avenir de notre société. Sans doute, on conçoit bien qu'un mouvement, surtout s'il représente la fraction la plus déshéritée, la plus méconnue, la plus indignement traitée, la plus injustement spoliée de la nation, ait à cœur de ne rien faire qui puisse rompre sa solidarité avec son milieu ; on comprend qu'il hésite à subordonner son point de vue à celui d'autres milieux, on trouve légitime qu'il redoute d'avoir peut-être à choisir entre l'intérêt de la classe ouvrière et l'intérêt général.

Mais est-ce que le bien commun de l'une pourrait être fondamentalement différent de celui de toute la société ? L'admettre serait grave, car ce serait admettre le postulat d'une opposition insurmontable de points de vue, entre groupes sociaux, d'un antagonisme radical d'intérêts. Qu'on ne s'y trompe point, ce débat est au centre de la crise actuelle. Ou l'on croit à la possibilité de dégager de la multiplicité des points de vue une base d'entente, ou l'on s'enferme dans un point de vue particulier par paresse d'esprit, ou attachement aveugle à son milieu.

Mais refuser l'effort d'entrer dans le point de vue des autres entraîne pour les mouvements spécialisés des conséquences incalculables, surtout à l'âge adulte : les voilà cantonnés dans un rôle bien singulier pour un mouvement d'Action catholique, celui d'un syndicalisme d'intérêts coloré de préoccupations confessionnelles. Les ouvriers tentent alors de faire aboutir les revendications ouvrières, les ruraux défendront les intérêts du monde rural, tant pis s'ils sont contradictoires. On assistera à

ce spectacle déconcertant de mouvements initialement apostoliques qui entretiendront les préjugés, les ressentiments antagonistes des différents milieux, et aboutiront involontairement, mais le plus sûrement du monde, à dresser milieu contre milieu, classe contre classe. Spectacle dont il est difficile pour un chrétien de prendre son parti, à moins de poser en principe l'infaillibilité de l'un des points de vue en présence et d'admettre au départ qu'un des milieux a en toutes circonstances raison, fût-ce contre les autres. De fait on ne peut, devant certaines réactions, se défendre parfois de l'impression qu'aux yeux de certains catholiques, qui découvrent aujourd'hui avec un siècle de retard et l'enthousiasme des néophytes l'existence de la classe ouvrière, celle-ci jouit d'une sorte d'immunité privilégiée qui justifie toutes ses positions. Certes on comprend leurs sentiments, on partage leur émotion, on admire leur générosité, mais l'historien se surprend quelquefois à craindre que les catholiques n'érigent en absolu un état passager de l'histoire, ne prennent fait et cause pour une classe au moment où celle-ci va peut-être se transformer profondément. Une fois de plus nous nous trouverions d'un demi-siècle ou d'un siècle en retard sur l'évolution, et ceux même qui s'imaginent à l'avant-garde seraient à la veille de se laisser distancer par le cours des choses.

Précisons notre pensée : nous n'entendons pas nier l'existence d'une classe ouvrière dont la seule présence pose un problème à la conscience chrétienne autant qu'à l'intelligence nationale, pas davantage nous n'envisageons de contester la légitimité de ses revendications ; ce n'est pas nous qui donnons dans les illusions de ceux qui ont intérêt à croire et à faire croire que de récents avantages ont supprimé la condition prolétarienne. Mais

d'une part le mouvement ouvrier, même en conjugant toutes ses énergies actuellement divisées, peut-il raisonnablement espérer, par ses seules forces, modifier à son avantage la situation présente? Une analyse lucide et sans préjugés des rapports de forces à l'intérieur de la société française ne permet pas raisonnablement de le penser : même les dirigeants communistes ne le croient point qui misent de plus en plus sur une alliance des ouvriers et des ruraux. D'autre part, rien n'impose de croire que la classe ouvrière ne peut sortir de sa condition présente que par une révolution totale : l'évolution naturelle déjoue ordinairement les pronostics des théoriciens et les systèmes des doctrinaires. De fait bien des signes semblent indiquer depuis quelques années qu'une évolution de ce genre est amorcée.

En présence d'un pareil mouvement, où est la place des mouvements d'Action catholique? Quel est leur devoir? S'en désintéresser, le retarder ou en prendre résolument la tête? Problème capital auquel il n'appartient à personne d'autre qu'aux intéressés de donner une réponse réfléchie, et qui n'est pas sans analogies avec celui que pose aux dirigeants des partis et des syndicats le débat engagé sur la paupérisation. La crise interne de l'A.C.J.F., la controverse sur la paupérisation, deux aspects différents d'un problème commun : la réintégration de la classe ouvrière dans la société. Deux conséquences par contrecoup des craquements et des changements qu'on commence à percevoir dans les profondeurs de l'organisme social. Avions-nous tort d'affirmer que la crise présente de l'A.C.J.F. avait de quoi retenir l'attention de tous les esprits?

René Rémond.

ACTUALITÉ DE LA « SYRIE »

On est toujours l'oriental de quelqu'un. Mgr Khouri-Sarkis, recteur de l'église syrienne de Paris, le prouve en expliquant le titre de sa nouvelle revue : *L'Orient syrien*. S'il n'eut écouté que lui en effet, il l'eut appelée tout simplement *L'Orient*. Car, pour lui, il est bien évident que *L'Orient syrien* est « un pléonasme » (p. 3). Mais par concession pour ceux « qui ne connaissent de l'Orient que l'Église byzantine », et pour les latins, aux yeux de qui : « est oriental tout ce qui n'est pas latin », la revue s'appelle humblement *L'Orient syrien*.

Quel que soit le titre reçu, personne ne niera que l'intérêt de cette nouvelle revue est immense et que, beaucoup d'esprits étant favorablement préparés par les mouvements biblique et liturgique, elle vient à son heure.

Qu'est-ce en effet que la « Syrie », ou que l'Orient syrien ? — L'Orient syrien groupe toutes les Églises issues d'Antioche : les Églises chaldéenne, jacobite, maronite, nestorienne, syrienne, et même les Églises syro-malabare et syro-malankare aux Indes. Toutes ont pour langue liturgique le syriaque qui était le dialecte araméen du centre ecclésiastique d'Edesse. Le mot *syrien* est, « sous la plume des Pères d'idiome araméen, synonyme de chrétien », tandis que l'usage s'est établi « de désigner sous le nom d'*araméens* les populations restées païennes et leurs dialectes. Le fait que Nestoriens, Maronites et Melchites, aussi bien que Jacobites, se disent tous syriens doit provenir de leur langue biblique et liturgique, l'édessénien, que nous appelons le *syriaque* et que l'on appelait alors le *syrien*. Les pionniers nestoriens devaient le porter aux Indes et à travers l'Asie centrale et l'empire des Mongols, jusqu'en Chine » (p. 46).

Le syriaque est donc l'héritier de la famille des langues araméennes dont la fortune fut immense. Au temps du roi Ezéchias « l'araméen tendait à devenir la langue des relations internationales du Proche-Orient » (p. 45). Au temps de Cyrus, il était la langue officielle du nouvel empire « un peu comme l'anglais dans toutes les terres du Commonwealth » (*id.*). Il le restera jusqu'aux conquêtes d'Alexandre qui imposa le grec comme langue officielle dans tous ses États. Mais la Syrie, la Mésopotamie, la Palestine, étaient déjà si araméisées que les Juifs eux-mêmes ne parlaient que l'araméen et qu'ils l'utilisaient pour le service de leurs synagogues. Aussi l'araméen subsista-t-il, surtout dans les campagnes, tandis que le grec s'implanta dans les villes côtières et autour des colonies macédoniennes. Le déclin de l'araméen commencera avec la conquête arabe qui peu à peu imposera sa langue.

La dualité des langues, grecque et araméenne, avant la conquête arabe n'a pas toujours signifié cependant la dualité des cultures. Saint Jean Chrysostome, fils d'une grande famille d'Antioche, parlait naturellement grec, mais il était imprégné de culture syrienne. Antioche garda ainsi jalousement ses prérogatives et son autonomie contre les empiètements ou les ambitions de Byzance, à tel point que le sentiment national gardera difficilement les Antiochiens contre le schisme ou l'hérésie. Les Melkites (partisans du concile de Chalcédoine, et donc de la doctrine de l'empereur), qu'ils fussent de langue grecque (ceux que l'on appelle aujourd'hui, en Syrie ou au Liban, « les Grecs », et qui, de ce fait, n'intéressent pas *L'Orient syrien*) ou de langue syriaque (les Maronites) furent, à l'origine, fort mal vus par l'ensemble de la population.

Si les « Syriens » redoutaient les impositions byzantines, pas toujours raisonnablement d'ailleurs, c'est qu'ils se faisaient gloire de leur héritage. Bien que le Nouveau Testament ait été écrit en grec — ce qui est d'ailleurs loin d'être certain pour les évangiles de Matthieu et de Jean dont de nombreux indices laissent traditionnellement supposer qu'ils ont été écrits en araméen — et que le christianisme s'est répandu très rapidement dans le monde grec de la Méditerranée, on ne peut oublier en effet que Jésus et les Apôtres ont parlé araméen et que les premières communautés chré-

tiennes furent fondées en Palestine et en Syrie. Même si le message chrétien se coula de très bonne heure (dès le temps de saint Paul) dans la langue et la culture grecques, il demeurait araméen et sémite par ses origines. L'originalité des Églises syriennes consiste à se rattacher directement à l'Église judéo-chrétienne de Jérusalem, et par elle au Temple de Jérusalem dans l'ancienne alliance. La tradition sémitique — langue, culture, symbolisme, — est passée en elles sans solution de continuité. C'est ce qui signale, en premier lieu, l'intérêt et l'actualité des études syriennes, à côté, ou au delà, des études byzantines et grecques.

En second lieu ces études intéressent la patristique. Celle-ci s'est assez peu occupée jusqu'à présent des Pères de la tradition syrienne, du moins de ceux qui ont écrit en langue syriaque. Or ces Pères ont généralement une manière de commenter l'Écriture, des procédés d'analyse et d'exposition, que l'on ne retrouve pas souvent ailleurs. « Dom Parisot, écrit Dom O. Rousseau (p. 39), cite un certain nombre d'exemples où l'Écriture est expliquée, chez Aphraate, d'après les textes rabbiniques et les Targums. » On a remarqué aussi que l'évêque Georges des Arabes se référait « pour ses computations aux traditions des livres juifs, et non à celles des Septante ni des Samaritains » (*id.*). A travers les Pères Syriaques d'un côté et les Pères grecs de l'autre nous pouvons donc comprendre l'antique rivalité, dont nous parlent déjà les Actes des Apôtres (ch. 15) et certaines épîtres (Gal., 11), entre les Juifs palestiniens et les Juifs hellénisants. Mais nous n'avons aucun droit à prendre parti et à ne considérer l'Église catholique que dans l'héritage de ces derniers.

Enfin, en troisième lieu, les études syriennes présentent un intérêt pour le mouvement de réunion œcuménique. En se détachant de la *Catholica,* les Églises syriennes ont en effet formé le premier schisme et leur héritage manquera à tel point dans l'équilibre des idées et des forces de toute la chrétienté que l'on peut se demander si ce n'est pas cette absence qui entraîna quelques siècles plus tard le schisme byzantin. Car c'est une loi générale de la vie des sociétés que lorsque l'une d'elles perd un élément de son universalité, elle ne tarde pas à connaître en certains de ses membres un malaise, causé par cette absence, et qui se traduit plus tard, bien que d'une autre manière, par un nouveau schisme. La

loi sociologique des schismes ressemble à une réaction en chaîne.

Il faut noter cependant — et c'est là un point important — que ce n'est pas avec l'Église de Rome que se produisit la séparation des Églises syriennes. C'est avec le siège de Byzance. Rome était très vénérée, et la séparation d'avec elle ne se fit qu'indirectement et à l'origine, inconsciemment. Dans le concert des traditions primitives, les Églises de langue syriaque et d'origine sémitique apportaient donc une note précieuse, et peut-être indispensable, au dialogue Rome-Byzance (auquel il faudrait ajouter, pour être complet, Alexandrie, mère des Églises d'Égypte et d'Éthiopie).

L'arrachement de ces Églises « d'Orient » « arriva cinq siècles avant la séparation de Cérullaire, laquelle précéda de cinq siècles à son tour la terrible déchirure de la Réforme en Occident, faisant sortir de l'unité ecclésiastique de l'Église latine presque tout le monde germanique » (p. 40). Il faut, ajoute Dom O. Rousseau, « considérer en face ce triple malheur, qui a fait de l'Église du Christ, malgré son unité transcendante et mystérieuse, comme un bloc friable dans lequel tous les cinq siècles *le marteau de toute la terre,* comme l'appelle Jérémie (50, 23), est venu détacher un morceau. L'actualité du mouvement œcuménique doit nous faire ressentir profondément toute la tragédie de ces divisions. N'est vraiment apôtre de l'unité chrétienne que celui qui perçoit en son âme, comme un battement sinistre, l'écho de chacune d'elles, et a le sentiment de toutes les richesses perdues, qu'il s'agit aujourd'hui de récupérer. Richesses de culture tout d'abord. L'Église n'est ni juive, ni grecque, ni syrienne, ni latine, mais elle est tout cela à la fois. [...] Beaucoup d'entre nous ont cessé de penser *catholiquement* et n'ont plus vu qu'une chrétienté gréco-latine tout d'abord — ce qui ne serait encore qu'une demi-mal — ensuite latine tout court, puis, finalement, ou réformée, ou post-tridentine ».

En son magnifique plaidoyer Dom O. Rousseau présente alors toutes les richesses de ces Églises et montre en quoi devrait consister leur réintégration dans la *Catholica,* ou du moins d'abord en quoi elle ne devrait pas consister. Rattachées autrefois à la métropole d'Antioche ces Églises « n'ont cherché à s'en séparer que parce que les empereurs byzan-

tins, à chaque reconquête de ces territoires, avaient voulu imposer leur hiérarchie et leurs rites, comme lors de la quatrième croisade les Latins eux-mêmes avaient tenté de le faire à l'égard des Grecs. Pas plus qu'elles ne voulaient s'helléniser, ces Églises n'ont de raison de se latiniser » (p. 42). C'est encore à un retour aux sources que, par les études syriennes, nous convie l'œcuménisme.

Que cependant l'on ne se trompe pas sur le sens de ce retour. Il s'agit de ne rien laisser perdre des richesses du passé qui sont des « dons de Dieu » et non de revenir matériellement au passé. Le présent aussi est un don de Dieu qu'il faut honorer sous sa forme présente. Nous ne sommes pas sûrs, à ce sujet, que le souhait formulé page 103 au sujet du nouveau séminaire syrien de Charfet — la construction d'un ambon, dans le pur style syrien antique, hérité de la synagogue — ne relève pas d'un certain archéologisme. Le recueil des richesses du passé doit se faire dans l'Esprit, qui vit *aujourd'hui*.

Souhaitons à cette revue[1] un plein succès, malgré sans doute le petit nombre de spécialistes actuels de ces questions : n'est-ce pas bien souvent la revue, ou le mouvement qu'elle suscite, qui crée en quelque sorte les spécialistes? Souhaitons aussi que dans un esprit amical, Orientaux et Occidentaux y collaborant, les premiers se fassent aux méthodes rigoureuses d'analyse des seconds, et ceux-ci à la mentalité des premiers.

A.-M. Henry.

1. La première livraison contient, en dehors du liminaire et d'un autre article de Mgr Khouri-Sarkis, son directeur, des études de Dom O. Rousseau, de Dom Berasategui (*Les versions de la Bible en usage dans les Églises de langue syriaque*), du P. Raes, S.J., sur les deux composantes de l'office divin syrien, de M. J. Dauvillier, professeur à la Faculté de Droit de Toulouse, sur l'expansion de l'Église syrienne en Asie centrale; une note du P. Hambye, S.J., sur les Églises de l'Inde, des chroniques et des recensions. (Rédaction, administration, 93, avenue Paul-Doumer, Paris-XVI[e]).

DOLCI ET LE VISAGE DE LA FAIM EN SICILE

La terre où fleurit l'oranger est aussi celle qui, chaque jour, connaît depuis des siècles, une hantise : celle de la faim. Pendant longtemps, cette misère a été acceptée, plus ou moins, avec résignation ou désespoir ; aujourd'hui, les possibilités offertes par les techniques nouvelles, les efforts réels déployés par le gouvernement et un certain nombre d'hommes actifs, provoquent un réveil du Midi terrien.

Les paysans du Sud, les *Contadini del Sud*[1] sortent de la torpeur millénaire. Les parias des terres méditerranéennes désolées font entendre légitimement leurs voix, les culs-terreux (terroni! comme on dit trop souvent encore à Milan) réclament le droit à l'existence.

Dans ce pays de chômage endémique, la protestation collective des ruraux revêt souvent un aspect qui étonne quelque peu. La grève traditionnelle (*sciopero*) c'est-à-dire, dans son sens étymologique même, l'absence de travail, devient au contraire une entreprise en faveur du travail interdit ou non prévu par les autorités. La grève « à l'envers » s'affirme en tant que protestation contre l'absence de travail.

A Carpino et à Bitonto, localités des Pouilles, rencontres avec la police et arrestations ont trahi, ces temps derniers, l'inquiétude rurale ; en Lucanie, à Venosa (pays de Virgile), un fait beaucoup plus grave est survenu le 13 janvier : un début de terrassement non auto-

1. Titre d'un livre admirable de Rocco Scotellaro (cf. *La Vie Intellectuelle*, mars 1955, pp. 152-153).

risé a provoqué un choc brutal avec les forces de l'ordre et malheureusement la mort du jeune journalier Rocco Girasole.

Près de Palerme enfin, un autre événement moins sanglant, mais significatif, mérite l'attention. Il s'est déroulé tout près de cette fameuse Conque d'Or qui, contemplée de Monreale, laisse au visiteur un souvenir inoubliable. Non loin des vergers de la Conque d'Or se situe la zone des hors la loi, la contrée de la noire misère incarnée dans les noms de Trappeto, Balestrate, Partinico, Montelepre.

Un homme a désormais attiré les yeux de tous les Italiens sur cette région, par la publication de deux documents émouvants : le premier consacré à Trappeto (1954), le second intitulé *Banditi a Partinico* (1955). Or, cet homme vient d'être arrêté par la questure de Palerme et son incarcération a provoqué déjà la protestation indignée de toute l'Italie qui pense et lutte. L'emprisonné porte un nom franciscain : Danilo Dolci, il est d'origine triestine et architecte de première vocation. Sa rencontre avec don Zeno, le fondateur de la communauté de Nomadelfia, devait changer sa vie ; plus tard, lorsque, au cours d'un voyage, il se trouve face à la misère terrible de Trappeto, Dolci n'hésite pas : il y restera pour changer quelque chose et son initiative portera le nom du petit centre créé par lui, Borgo di Dio.

« La manière que Danilo a choisie pour intervenir a été celle de la participation directe, de la présence active, la manière la moins livresque que l'on puisse imaginer[2]. » Dolci tenait dans ses bras robustes un très jeune enfant, lorsque celui-ci mourut d'inanition. Cet événement le décida à commencer un jeûne après avoir prévenu les autorités de Palerme ; dix jours passèrent, un des assesseurs de la région sicilienne apporta

2. N. Bobbio dans la préface à *Banditi a Partinico*.

enfin un mandat d'un million de lires. Seulement, tout reste à entreprendre : canalisations, dispensaires, écoles, hôpitaux, surtout il faudrait s'ingénier à trouver de l'occupation et pour cela Dolci propose de construire une digue sur le fleuve Iato en vue de fertiliser la plaine.

Comment vivent actuellement encore les « bandits », les bannis de la société civilisée? Quelques chiffres simples pourront donner une idée de l'état de dépression à Partinico. Deux cents familles sur six mille environ vivent dans une aisance plus ou moins relative, dix mille hectares de terre cultivable sont pulvérisés en 43.324 parcelles. Si 122 millions de revenu net sont partagés entre 52 propriétaires, d'un autre côté, 255 millions sont répartis entre plus de 11.000 petits propriétaires. Les rares journées de travail sont payées 300 à 350 lires, aussi le tiers des familles est porté sur la liste des pauvres. Femmes et enfants des délinquants ne reçoivent aucun secours, l'unique hôpital a vingt lits, et l'école, au début de l'année seulement, est fréquentée par la moitié des enfants d'âge scolaire.

A Trappeto, les pêcheurs n'ont pratiquement plus de travail et subissent, dans leur propre golfe, la concurrence désastreuse des chalutiers venus illégalement de Palerme. L'intérieur du petit cube maçonné et mal recouvert qui sert de maison ne contient presque aucun mobilier; dans un tel état de dégradation et de misère, la mortalité infantile est considérable.

Dolci a posé à chacun une question délicate : Que représente pour toi, la fête? Et la réponse est venue, toujours la même, la fête signifie l'argent, signifie le pain.

Sur les neuf cents familles du quartier le plus misérable de Partinico, cent soixante et une personnes ont connu la prison. Le total des années d'incarcération s'élève à sept cent quinze et celui des années d'école à deux cent quatre-vingt-seize. Ce dernier chiffre suffit

et explique le but que Dolci se propose : redonner à ces hommes et à ces femmes, conscience de leur dignité par l'instruction, le travail, la protestation pacifique. Dolci a donc décidé de donner à sa manifestation contre la faim une allure plus solennelle que par le passé. Le lundi 30 janvier, les « bandits » ont tenté de se grouper pour un jeûne de vingt-quatre heures, puis ils ont entrepris un travail sur la voie publique. La police est alors intervenue et a procédé à plusieurs arrestations dont celle de l'apôtre du pays.

« Les bandits — avait écrit Dolci — veulent devenir citoyens italiens et désirent une société vraiment humaine. » Le courageux Triestin ne faisait que reprendre les propres termes du Président Segni s'adressant aux Sardes : « Faire sentir même aux pauvres que la société est leur société, l'État est leur État ».

Alors, pourquoi ces arrestations ? Mystère du « sous-gouvernement » des fonctionnaires zélés et des notables de province attachés à une situation établie, fût-elle néfaste. Les protestations qui se sont élevées partout en Italie, montrent que le problème méridional est posé et donc, également, celui de la misère du Midi et du Nord.

René Nouat.

Parmi d'autres manifestes, voici la lettre adressée au directeur de la Stampa *par un groupe de professeurs de l'Université de Turin, au sujet du cas Dolci :*

L'arrestation de Danilo Dolci a provoqué et provoque encore dans bien des consciences une très vive émotion et un trouble profond.

Nous qui, en tant que catholiques, ressentons de manière aiguë la portée humaine et spirituelle de la tragédie qui s'est déroulée à Trappeto et à Partinico, nous voudrions que, par

delà les questions particulières et contingentes que la décision prise a pu susciter, on saisisse l'occasion pour repenser la signification de l'action menée par Dolci. Dans toute société, quelle que soit son organisation politique, il existe des misères et des souffrances individuelles et collectives que l'assistance publique et les réformes sociales, évidemment indispensables, sont néanmoins insuffisantes à adoucir, car la souffrance est inséparable de la condition humaine, et ne peut trouver un réconfort humain que dans la communion avec autrui. Cet amour dans la douleur, que le christianisme a placé comme la toute première responsabilité des consciences, Dolci s'est efforcé de le réaliser, sans attendre les interventions d'en haut, à travers un effort généreux, auprès des habitants de Partinico et de Trappeto. Il a droit pour cela à notre profond respect de chrétiens, car nous reconnaissons dans son action une expression particulière, mais qui n'en a pas moins de valeur, d'un travail séculaire de charité, d'amour pour le prochain, dont nous avons des témoignages sublimes consacrés par l'histoire, et d'autres plus humbles, que nous apporte l'action généreuse de militants engagés dans un obscur effort quotidien. Aucun d'entre nous ne met en question la valeur de la loi établie par les hommes, mais nous tenons à réaffirmer l'existence, au-dessus d'elle, de cette suprême loi d'amour à l'égard de nos frères dont saint Paul a dit que si elle n'était pas présente dans les cœurs, le Christ serait mort en vain.

Nous voudrions enfin attirer l'attention de tous ceux qui ont été émus par le cas Danilo Dolci, sur le fait que, dans toute agglomération, et ici même, à Turin, il existe des îlots de misère oubliés ou négligés sous prétexte que c'est à l'autorité publique qu'il appartient de prendre les mesures utiles, alors que rien ne saurait nous décharger de nos responsabilités individuelles. Si l'émotion suscitée par les événements de Partinico se traduit partout par un renouveau d'initiatives généreuses, par un effort personnel de charité, alors nous sommes sûrs que le véritable esprit qui a guidé l'action de Dolci ne sera pas perdu.

MARIO ALLARA, FRANCO BOLGIANI, GIOVANNI CONSO, SERGIO COTTA, AUGUSTO DEL NOCE, MARCELLO GALLO, GIOVANNI GETTO, GIUSEPPE GROSSO, GIACOMO MOTTURA, MARCO SINISCALCO.

Turin, le 9 février 1956.

Travail et politique

La Chine aujourd'hui

On écrit beaucoup sur la Chine continentale. Ce n'est pas seulement un intérêt créé artificiellement par la propagande du gouvernement de Pékin. La Chine en elle-même, indépendamment du régime qui la dirige et de l'expérience qui s'y déroule, mérite qu'on lui accorde grande considération. Aussi étendue que l'Europe, jouissant de tous les types de climats, du tempéré froid au tropical, ses ressources naturelles et ses potentialités de développement sont exceptionnelles. Les hommes y sont actifs, durs au travail, d'une intelligence raffinée par des millénaires de civilisation. On savait sa population nombreuse, près du quart de celle du globe. Plusieurs, cependant, ont été surpris des chiffres fournis à la suite du recensement du 30 juin 1953 : 602 millions ; sont-ils bien vrais ?

Sur cette question, il importe de préciser. Ce chiffre officiel concerne toute la population de la Chine, plus les Chinois d'outremer. Pour ces derniers, il ne s'agit

que d'approximations. Décomptant les estimations pour Formose, Hong-kong, le Sud-Est asiatique, etc., nous arrivons au chiffre rond, encore remarquable, de 580 millions pour les territoires contrôlés par le gouvernement populaire. De ceux-ci, 8 millions (dans des régions montagneuses ou semi-désertiques de nationalités minoritaires) n'ont fait que l'objet d'une estimation; mais les autres ont été contrôlés par fiches individuelles, et les possibilités d'erreurs sont minimes. Cela veut-il dire, comme on l'a insinué, que le chiffre de 475 millions, d'après un recensement approximatif d'avant-guerre, était fort inexact et reflétait la négligence du gouvernement d'alors? Nous ne le pensons pas. Faisons un simple calcul : l'accroissement annuel de la population était facilement de 5 millions (maintenant, vu les progrès de l'hygiène, il peut approcher du double); en vingt ans, cela fait 100 millions, soit la différence entre les deux recensements, qui se confirment donc l'un l'autre.

Se faire une idée quelque peu complète de cette Chine, actuellement en pleine révolution « de la démocratie populaire au socialisme », c'est chose bien difficile; malgré les efforts louables de plusieurs, les appréciations manquent souvent de nuances. Aussi bien, dans le panorama qui suit, ne prétendons-nous pas tout dire : il y faudrait des volumes, et des études à mettre sans cesse au point. Ce sera plutôt une impression des faits principaux de l'année écoulée, qui se dégagent des récits de voyageurs, de relations diverses, notamment en provenance de Hong-kong, ainsi que de la lecture des agences et des journaux chinois eux-mêmes, aux yeux de quelqu'un qui a vécu plusieurs années en Chine et sous le régime communiste.

Faits internes

Sur le plan intérieur, la première nouvelle sensationnelle fut celle de la mort par suicide de Kao Kang. Ce n'était pas vraiment une surprise. Au printemps 1954, le Comité Central du Parti Communiste Chinois avait lancé des mots d'ordre pour le renforcement de la discipline du parti et contre la tendance de personnages de grand mérite passé (non désignés) à se tailler un domaine exclusif. Lors de l'établissement de la Constitution (septembre 1954), tandis que les six Grandes Régions Administratives étaient supprimées, on avait fort remarqué l'absence, sur les listes de personnalités, du président de la plus remarquable de ces régions (Nord-Est), concurremment vice-président du gouvernement central antérieur. Kao Kang avait pourtant établi la base du Shensi-Nord, où le noyau des forces communistes avait pu se réfugier et se redévelopper après la Grande Marche (1935-1936); après la guerre, il avait organisé la Mandchourie, que l'on présentait comme le banc d'essai du régime; il avait dirigé la rédaction du premier plan quinquennal. Pendant un an, on se contenta de ne souffler mot à son sujet. Sans aucun doute, il était soumis dans ses bureaux à l' « examen de conscience » solitaire, accompagné d'exhortations et de violents reproches périodiques (c'est le système pour beaucoup de fonctionnaires relativement élevés, dont certains finissent par échouer dans les prisons). N'arrivant pas à fournir une auto-critique satisfaisante, Kao Kang choisit de se donner la mort lui-même, accomplissant par là, selon les termes officiels, sa suprême trahi-

son envers le Parti, frustré de ses aveux ou de ses rétractations.

Dès lors, parallèlement au renforcement de la « direction collégiale » dans le P.C.C., on comprit mieux la *concentration du pouvoir* tant à l'intérieur de celui-ci qu'à l'égard du Gouvernement. Dans un récent article de la revue *Esprit,* M. Paul Ricœur se demande, sans réponse satisfaisante, quel est le rôle des différents « partis démocratiques » associés au gouvernement de la Chine Populaire, et l'importance réelle des Communistes dans la machine administrative. En réalité, le deuxième point s'éclaire facilement d'un fait patent : la direction suprême de l'État est assurée par trois organismes, Députation Permanente de l'Assemblée Nationale des Représentants du Peuple (président, Liou Chao-tch'i), Présidence de la République (président, Mao Tse-toug ; vice-président, Tchou Teh), Conseil des ministres (président, ou plus exactement d'après le terme chinois, chancelier, Tcheou — Chou — En-lai). Réunis, ces quatre personnages cités forment le Conseil Suprême de l'État, qui délibère sur les questions les plus importantes et possède l'initiative de l'orientation politique. Ces quatre hommes sont aussi les secrétaires permanents — la cellule suprême — du Comité Central du P.C.C. La Constitution a été taillée exactement à leur mesure. — Quant aux « personnalités démocratiques », elles ont continué à jouer leur rôle d'agents de liaison avec le monde extérieur au parti ou avec l'étranger : Kouo Mo-jo, l'écrivain président de l'Académie des Sciences se rend à des congrès internationaux, tandis que la belle-sœur ennemie de Tchiang Kiai-shih, Song Ching-ling, fait des tournées de propagande, comme tout dernièrement en Inde.

Second point marquant de l'année : la décision d'établir le *service militaire général*. Jusqu'à présent, l'Armée de Libération du Peuple (ainsi se dénomment les troupes communistes) était basée sur le volontariat. Dans les campagnes, il existait aussi des « soldats populaires », héritage développé des guérillas ; ils faisaient régulièrement des patrouilles et jouaient un rôle de gendarmerie, tout en travaillant à la « production ». Leur nombre pouvait s'élever à plus de dix millions ; il n'y a pas lieu de penser qu'ils soient supprimés. Le service militaire avait été préparé par des camps de vacances paramilitaires pour les étudiants pendant les années précédentes. On adopte pour eux, semble-t-il, un système qui leur permette de ne pas interrompre leurs études ; cela se comprend, dans le grand besoin que l'on éprouve de former rapidement des techniciens supérieurs. En même temps, la régularisation des grades dans l'armée s'est enfin effectuée, avec la nomination de dix maréchaux, au premier rang desquels figurent le vieux chef de l'armée, Tchou Teh, et l'ancien chef des troupes chinoises de Corée, Peng Teh-huai.

La troisième caractéristique de l'année est l'*accélération de la collectivisation*, tant dans le domaine agricole que dans celui de l'industrie et du commerce, faisant suite à la révision du plan quinquennal. En fait, les communistes chinois l'avaient laissé entendre depuis longtemps, la division des terres n'était qu'une mesure transitoire, destinée à briser l'ancienne force « féodale » et à s'attirer la sympathie de la masse paysanne. Pour le relèvement indispensable de la production agricole, il fallait sans doute défricher de nouvelles terres (d'après

eux, au moins un quart des terres arables ne sont pas cultivées). C'est ainsi qu'antérieurement, on avait commencé de grandes fermes d'État en Mandchourie, au Turkestan, dans des régions marécageuses, etc. (y compris de vastes camps de détenus ou ex-détenus « socialisés », tels ceux de Ts'ing-ho pour la municipalité de Pékin, et de Hsin-sheng pour celle de Shanghai); on encourageait l'émigration vers la Mongolie Intérieure et le Kansou des tireurs de pousses, des colporteurs et autres gens des régions côtières. Récemment, la Ligue de Jeunesse a reçu pour directive de pousser les jeunes vers le travail de défrichement, et l'on signale que plus de dix mille jeunes hommes et jeunes filles sont partis dans les régions intéressées. D'autre part, le P. C. C. veut moderniser l'exploitation en agrandissant les unités et en augmentant le rendement grâce à la collectivisation. Un plan minutieux avait été établi, faisant passer graduellement les paysans par de petites équipes d'entraide saisonnières, puis par des équipes d'entraide permanentes, par des coopératives de production semi-socialistes (une partie de la récolte répartie d'après les terres de chacun), pour ne parvenir à la généralisation de vraies fermes collectives qu'au bout d'une période assez longue (stade semi-socialiste généralisé en 1960). Cependant, le rythme prévu dans les déclarations publiques avait été largement dépassé. Mais voilà qu'un rapport du président Mao, du 31 juillet 1955, rendu public mi-octobre, propose d'accélérer le rythme d'une façon bien plus considérable. La collectivisation de l'agriculture doit être terminée avant 1958 et le début du second plan quinquennal; la réalisation dépasse ces normes. En décembre dernier, d'après les déclarations faites, la collectivisation semi-socialiste était virtuelle-

ment achevée, entre autres, dans les provinces de Jehol, Liaoning Kirin (75 %), Tsinghai (82 %), et dans les banlieues de Tientsin (80,7 %), Shanghai (80 %), etc. Le nombre de coopératives « du degré supérieur » (semblables aux kolkhozes soviétiques) atteignait plus de mille pour la province de Kirin, et elles couvraient aussi une bonne partie de la banlieue de Pékin.

Un mouvement parallèle a été poussé pour l'industrie et le commerce. Déjà l'État tenait en mains la clé du commerce de gros, et la majeure partie des marchands et des producteurs étaient obligés, par la structure économique, de se fournir à l'État et de le fournir, aux conditions déterminées par ce dernier. Peu à peu, on groupait les petites entreprises, puis l'État investissait du capital dans les firmes intéressant sa politique économique; quelle que fût sa participation, il y avait désormais la haute main, bien que les directeurs et administrateurs antérieurs fussent souvent maintenus. De plus, certaines branches (comme le commerce des céréales) étaient soustraites à l'initiative privée; mais cela restait l'exception. Maintenant, à Shanghai comme à Tientsin, à Pékin, etc., on procède avec accélération au regroupement et à la fusion, branche par branche, de l'État et des entreprises privées. On prévoit que 80 % de l'industrie et du commerce de Shanghai seront amenés à cet état en 1956, ne laissant de côté que des boutiques sans importance; celles-ci seront absorbées à leur tour l'année suivante. Même les petits artisans et les colporteurs sont collectivisés, par des coopératives qui groupent déjà plus de 25 % d'entre eux et les auront absorbés tous avant la fin de 1957. D'autres villes atteindront ce but plus vite encore : à Ingkow, par exemple, la « semi-socialisation » est virtuellement terminée.

Peut-être faut-il voir dans cet effort de transformation rapide l'explication partielle du *renforcement de la répression*, accompagné du doublement des effectifs des parquets. Car l'affaire Hou Feng marquera aussi la physionomie de l'année écoulée. Cet écrivain, membre de l'assemblée des représentants du Peuple, avait critiqué certains personnages d'une façon peut-être trop mordante et sortant de la ligne permise. Ce fut l'occasion, dès fin 1954, d'une campagne de presse contre lui et contre « tous ceux qui avaient des pensées semblables ». L'affaire s'amplifia par vagues successives ; on en fit un complot. La critique publique (même par des gens qui déclaraient ne pas connaître les intéressés), les séances d'accusation et d'étude de réforme de la pensée furent provoquées dans tout le pays. Les arrestations furent très nombreuses. C'est dans ce contexte de lutte idéologique pour imposer fermement la volonté du noyau du Parti qu'il faut replacer l'arrestation des évêques, Mgr Kong de Shanghai et Mgr Hou de Taichow, ainsi que celle de nombreux prêtres et laïcs dans l'ensemble du pays. Rappelons ici que la vague d'arrestations, suivies de tortures, qui avaient eu lieu pendant l'été de 1951, se plaçait également dans un contexte de terrorisme préventif soigneusement développé depuis le milieu de 1950 (en deux mois, au printemps de 1951, plus de cinq cents personnes, dont beaucoup avaient été arrêtées depuis longtemps, d'autres depuis quelques jours seulement, furent fusillées publiquement dans la seule ville de Pékin ; les directeurs d'écoles, notamment, devaient assister personnellement aux séances où l'on abattait chaque fois plusieurs centaines de personnes, puis en faire « rapport » aux jeunes étudiants et étudiantes assemblés). Comme alors, on a renforcé la chasse à certaines

sectes taoïstes ou para-bouddhistes (l'*I-kwan-tao*, en particulier, secte fort superstitieuse par ailleurs, a eu des milliers de victimes à cette époque). Comme alors, de grands meetings de dénonciation, où chaque famille doit pratiquement envoyer un représentant, se sont tenus notamment pour les catholiques. Des procès publics, sans possibilité de défense pour les « coupables », ont été diffusés à la radio et par les hauts-parleurs de quartiers. On aura une idée de tout ce qui peut constituer des crimes par les indications suivantes, provenant du rapport officiel d'un village de la région de Lou-an, province de Shansi : sur quatre-vingt-quatorze activités contre-révolutionnaires dénoncées récemment, vingt-huit consistaient en « fabrication de rumeurs » (c'est-à-dire rapport de nouvelles s'écartant des officielles), dix-sept en « frapper et injurier les paysans relevés » (paroles désagréables à l'égard d'hommes qui ont profité de la réforme agraire), plusieurs autres étaient « heurter ou attaquer (moralement) les membres du Parti ou les cadres de l'administration » (manifester du désaccord, de la mauvaise humeur ou du mépris à leur égard).

Relations extérieures et expansion

La Chine de Pékin a continué dans les mêmes lignes que précédemment sa politique à l'égard du monde extérieur. Son prestige, plus peut-être à l'intérieur qu'au point de vue international, s'est certainement accru du fait de la rétrocession par l'U. R. S. S. de la base de Port Arthur (Lü-hsün). Cependant, elle n'a pas réalisé grand-chose du côté de Formose. La conquête d'un

petit archipel au large des côtes du Chekiang est loin de répondre au ton de la proclamation de Tchou Teh le 1er août 1954 et des appels pour la « libération de Taiwan » de l'assemblée des Représentants du Peuple en septembre de la même année.

La Conférence afro-asiatique de Bandoeng, issue d'un courant de rapprochement des « peuples de couleur » que Pékin a certainement encouragé, mais qu'il n'a pas créé, a permis à son Ministre des Affaires étrangères et Chancelier de paraître avec assez d'importance sur la scène internationale, mais aussi d'encaisser avec le sourire des attaques plus ou moins directes. A cette occasion, il avait remporté un succès certain dans une question en réalité indépendante de la Conférence : le règlement de la double nationalité des Chinois d'Indonésie. Dans un geste où beaucoup ont cru voir une démonstration de générosité, il signait un accord avec le Gouvernement de Djakarta pour imposer aux intéressés l'option pour une seule nationalité. En réalité, la portée du coup était plus habile qu'on ne l'a généralement souligné : les Chinois de sympathies nationalistes se trouveraient dès lors dans une position très difficile : indonésiens, ils ne seraient plus qualifiés pour soutenir le gouvernement chinois de leur choix ; chinois, ils ne pourraient avoir de statut légal dans le pays qu'en se soumettant au Gouvernement Populaire, reconnu par l'Indonésie. L'enjeu n'est pas mince car on constate que, malgré la position privilégiée des écoles d'inspiration communiste, plus d'un tiers des enfants fréquentant des écoles chinoises se trouvent encore dans celles d'allégeance nationaliste. A l'heure actuelle, d'ailleurs, l'Indonésie hésite à ratifier l'accord.

Des revendications sur Macao ont été lancées récem-

ment. Il est certain que, localement parlant, l'occupation de ce vieux port portugais se ferait sans difficulté. Les communistes y tiennent le pavé assez haut pour que la fête du premier octobre soit marquée d'illuminations publiques étendues qui contrastent avec le ton d'Hongkong, où seule la grande Banque de Chine et quelques établissements de ce genre pavoisent ce jour-là, tandis que même en temps ordinaire, la majorité des barques arborent le drapeau du Kwo-min-tang, et que pratiquement toutes les petites maisons s'ornent pour le « double dix » (fête nationaliste). Mais la Chine communiste peut être patiente pour reprendre ce petit morceau de territoire. Pour le moment, sa diplomatie cherche plutôt à se faire reconnaître par les différentes Nations et à obtenir son admission à l'O.N.U.

Développement économique

Un fait indéniable, c'est le progrès qui s'accomplit dans le domaine de l'industrialisation. Cependant, il faut en mesurer les vraies dimensions. Avec la mise en place d'installations ultra-modernes et l'automatisation partielle du complexe sidérurgique d'Anshan, avec certaines modernisations des anciennes installations de Tangshan, Shanghai, Hanyang, Shihkingshan (Pékin), Taiyuan, Chungking, etc., la production de fonte et d'acier de la Chine se situe encore entre celles du Luxembourg et de la Belgique. Le grand bond en avant sera accompli lorsque les nouvelles installations de Tayeh (Hupeh) et surtout celles de Paotow (Mongolie intérieure) fonctionneront à plein rendement. D'autres régions sont d'ailleurs susceptibles d'un grand développement en ce domaine.

La première usine d'automobiles, en Mandchourie, est achevée aux quatre cinquièmes et produit déjà des pièces détachées. La production des autos en série commencera dans le cours de 1956; si les chiffres donnés précédemment sont exacts, la capacité ne dépassera pas quatre-vingt-dix mille voitures par an; progrès remarquable, c'est cependant bien en dessous de la capacité de Renault ou de Citroën. L'usine de tracteurs, dont la première pierre a été posée le 15 septembre, est prévue pour quinze mille tracteurs de 54 CV par an.

Le barrage de Kwanting, dans les montagnes à l'ouest de Pékin, a commencé la production d'électricité; les plans prévoient l'électrification complète de la grande banlieue de Pékin d'ici sept ans. Entre autres travaux concernant l'hydraulique, les études préparatoires à l'aménagement multiple du fleuve Jaune (navigation, irrigation, lutte contre l'érosion, force motrice) sont terminées dans les grandes lignes, et on semble à pied d'œuvre pour les réalisations. Malgré cela et d'autres choses, on doit penser qu'il y a eu des déceptions sérieuses dans ce domaine, car Fou Tso-yi (le chef des troupes nationalistes du Nord qui s'était rallié aux communistes en 1949 et avait été nommé ministre de l'hydraulique) a dû faire de l'auto-critique et est tombé dans une certaine disgrâce.

Touchant les chemins de fer, on semble avoir atteint un rythme réellement accéléré (en 1953-1954, malgré les forces humaines employées et la grande réclame faite, on n'avait pas dépassé le rythme des meilleures années d'avant-guerre des nationalistes, au temps de la construction de lignes en Mandchourie, puis au Shansi et dans le sud). Cette année écoulée a vu la continuation de lignes difficiles déjà amorcées précédemment : à

l'ouest de Lanchow vers le Turkestan, jusqu'au kilomètre 320; de Chengtu (Szechwan) à Paoki (Shensi) jusqu'à moitié du parcours. On pousse activement la construction de Lanchow-Paotow. La ligne à écartement russe de Tsining à la Mongolie extérieure est en exploitation. D'autres lignes, dont on n'avait guère parlé, se trouvent achevées en des temps records, apparemment, surtout celle reliant le Kwantung au Kwangsi et Tsam-kong (Fort-Bayard) à Hanoï; de même qu'une ligne reliant le port d'Amoy (Fukien) à l'axiale Shanghai-Canton. Ces lignes ont d'ailleurs un intérêt stratégique aussi grand que leur intérêt économique. Le grand pont-route sur la rivière Han, entre Hankow et Hanyang, est terminé, et la construction de celui qui y fait suite sur le fleuve Bleu est poussée activement. Il permettra enfin une liaison sans transbordement entre les deux rives du « grand Fleuve ». Les grand-routes de la Chine intérieure au Tibet, livrées au trafic depuis un an, se prolongent au delà de Lhassa et même de Chigatse. En fait, le programme de routes du plan quinquennal est achevé deux ans d'avance.

Les constructions de bâtiments, nombreuses, se font surtout pour des immeubles d'administration ou d'usage public. Bien que des logements soient édifiés en quantité assez grande, ils sont loin de suffire. Pour les « dortoirs » d'ouvriers (ainsi sont désignés leurs maisons d'habitation, groupées par rues ou quartiers pour chaque entreprise), la surface prévue par tête a été graduellement réduite depuis le début du plan quinquennal. En plusieurs villes importantes, il n'est pas exceptionnel qu'il n'y ait que cinq mètres carrés par personne. On signale de vastes cités de paillottes en nattes. A vrai dire, l'afflux de population vers les villes a été vraiment for-

midable : au début de 1954 déjà, on comptait que Kharbine était passé à un million trois cent mille habitants contre sept cent cinquante mille en 1947, Taiyuan à plus de cinq cent mille contre deux cent quatre-vingt mille en 1949, Pékin (y compris une grande banlieue de plus d'un demi-million), de moins de deux millions à deux millions huit cent mille. Certaines petites villes s'étaient aussi gonflées considérablement, telle Hantan (sud du Hopeh), passant de vingt cinq mille à quatre-vingt-dix mille habitants.

Ce qui a frappé plus d'un reporter, c'est la simplicité des moyens techniques mis le plus souvent en œuvre jusqu'à présent. Un chantier de grands travaux est un fourmillement de milliers d'hommes et de femmes bêchant ou marchant du pas dansant caractéristique en portant des paniers suspendus aux extrémités d'un balancier de bois ou de bambou. On ne peut s'étonner que l'on ait fait allusion, à ce propos, aux souffrances de la construction de la Grande Muraille, il y a plus de deux mille ans (voir le récent film de Ly Li-hwa, réalisé à Hong-kong). La main-d'œuvre, qui se chiffre souvent par centaines de milliers d'hommes de peine, et parfois par millions, provient en grande partie de paysans réquisitionnés ; on y ajoute des troupes et des quantités énormes de personnes soumises à la « rééducation par le travail » ou à la « surveillance spéciale ». Certes, on rencontre parfois des machines très perfectionnées, mais elles restent l'exception.

Quoi qu'il en soit, le P.C.C. estime que le premier plan quinquennal sera un grand succès dans le domaine industriel. Anshan et plusieurs autres entreprises pourraient en achever le programme en quatre ans ou un peu plus. Ceci semble dû surtout aux perfectionnements

techniques, grands et petits, qu'ouvriers et techniciens ont été incités par compétitions à proposer à qui mieux mieux.

Pour l'agriculture, les résultats sont moins brillants. Si le niveau le plus élevé de vers 1930 a été atteint et dépassé dans la production de 1953, il ne faut pas perdre de vue l'augmentation de la population dans l'entre-temps. D'autre part, une partie de la récolte sert à l'exportation, en échange de machines ou de matières premières telles que le caoutchouc. 1954, avec les grandes inondations du bassin du fleuve Bleu, dont seules les grandes villes purent être préservées par des travaux épuisants, fut une année déficitaire. 1955 semble avoir permis un bond en avant, mais les objectifs finaux ont été sérieusement réduits par rapport à ceux qui avaient été fixés au début du plan. Dès lors, pour maintenir les accords de fourniture de caoutchouc par Ceylan, la Chine a eu recours à la combinaison suivante : elle fournit des produits industriels à la Birmanie, qui fournit en son nom le riz dont elle est comptable à Ceylan.

Vie du peuple et culture

D'après ce qui précède, on comprend que le niveau de vie ne s'est pas fort sensiblement relevé. Un strict contrôle des denrées alimentaires et un rationnement (« distribution planifiée ») récemment renforcé ont permis le maintien de prix modérés en évitant la vraie famine. Si certains ouvriers d'élite ont gagné des primes de production considérables, la masse des citadins se conten-

tent toujours de caractériser l'avantage économique personnel de la situation actuelle en disant : les prix sont stables, nous ne sommes pas incertains du lendemain comme en 1949. Ces prix, pour les denrées et les cotonnades, sont du même ordre que les prix d'Europe occidentale, parfois plus bas, parfois légèrement plus élevés. Mais les produits manufacturés, tels que les vélos pour l'acquisition desquels on économise tant qu'on peut, sont souvent le double des prix occidentaux. Des salaires inférieurs à l'équivalent de huit mille francs français par mois sont encore courants.

Les écoles continuent à se multiplier, et dans les villes du moins, on approche du moment où tous les enfants fréquenteront l'école primaire. Les universités et collèges supérieurs s'agrandissent ; l'enrôlement de nouveaux étudiants y est, proportionnellement, de près d'un quart de celui d'un pays comme la Belgique. Pendant cet hiver, on annonce que 32 millions de jeunes paysans fréquentent des écoles saisonnières. Tandis qu'à Pékin, on proclame la fin de l'analphabétisme des jeunes dès 1957, il faudrait attendre 1962 dans les campagnes. Ce zèle pour répandre la « culture » a des stimulants multiples : pouvoir mettre au courant des progrès techniques, mais aussi répandre les publications politiques et doctrinales, et mettre le journal — dirigé — à la portée de tous. Au temps de la révolution militaire déjà, il existait tout un réseau de tableaux noirs publics et de crieurs pour « éduquer » et orienter le comportement du peuple. Dans les villes, il y a les hauts-parleurs des commissariats de quartier et des usines ; dans les trains, la machine à paroles fonctionne sans arrêt. Un plan de sept ans vient d'être mis au point pour doter chaque village d'un système de diffusion publique

avec fil, ou parfois sans fil, « en sorte que le Parti et le Gouvernement puissent chaque jour et immédiatement inciter les paysans »; « les dirigeants de provinces et de districts pourront adresser leurs discours à la foule ».

Un grand pas s'accomplit pour faciliter l'étude de l'écriture. Au cours de l'année écoulée, la forme simplifiée d'environ 140 caractères parmi les plus usités a été rendue obligatoire dans les journaux et les pièces officielles. La plupart voient le nombre de leurs traits réduit de moitié ou des deux tiers. En vérité, les Japonais avaient déjà adopté des simplifications semblables avant le début du siècle. Mais on en introduira encore beaucoup plus. Depuis le premier janvier de la présente année, les journaux et les livres sont imprimés horizontalement et de gauche à droite, et non plus verticalement. Des mesures sont prises en vue de généraliser davantage le « Kwo-yü » (langue officielle, qui est fondamentalement le pékinois). Ceci est indispensable pour introduire ensuite une forme quelconque d'écriture alphabétique (il en existait depuis longtemps deux officielles, l'une en alphabet romain, l'autre en alphabet phonétique proprement chinois, mais on ne les employait que dans les dictionnaires, ou pour l'enseignement simplifié dans la zone du « mandarin »; un beau système de romanisation « interdialectale », employable partout, constituait un magnifique travail scientifique à l'actif des missionnaires catholiques, mais il faut avouer que c'était un peu compliqué).

Un changement notable s'est produit dans l'attitude officielle à l'égard du contrôle des naissances, précédemment en défaveur. Maintenant, les produits anti-conceptionnels sont mis en vente de façon tout à fait publique et l'avortement est admis légalement pour des

raisons de commodité personnelle (famille nombreuse, études, etc.).

Un changement moins grave, c'est que des déclarations officielles ont préconisé la reprise de la robe gaînée, si élégante, par les femmes. Cependant, la plupart de celles-ci sont toujours vêtues comme les hommes de la tunique « Lénine » en toile bleue. Certaines communiquent leur distinction naturelle à cet accoutrement; mais d'autres, le chef surmonté de la casquette par dessus le marché, sont vraiment mal fagotées.

Quels sont donc actuellement les sentiments de la population à l'égard de la situation? La réponse est compliquée. Bien des reporters signalent les sourires ou les chants des gens de la rue; les défilés du premier mai et du premier octobre manifestent un enthousiasme formidable. Mais il y a trop d'uniformité; et lorsque la conversation aborde certains sujets, elle se remplit de réticences, d'ignorance contre toute vraisemblance; ou bien, on reçoit des réponses stéréotypées, qui ne valent pas davantage. Certainement, la plupart des Chinois sont fiers de ce que, pour la première fois depuis plus de cent ans, leurs troupes aient pu tenir tête avec succès aux « diables étrangers » en Corée. La jeunesse est entraînée par l'activité créatrice qu'on lui propose. Mais la tension nerveuse à laquelle tous sont soumis doit provoquer chez beaucoup des troubles psychiques : qu'on pense à l'emprise des cercles d'étude quotidiens, aux séances de confession publique hebdomadaires dans les administrations, les écoles, les entreprises, voire les voisinages; aux meetings de « lutte », de mobilisation pour divers « mouvements », etc. Et puis, la nécessité de rectifier les attitudes extérieures et mentales en pré-

sence du réseau de délégués de toutes sortes qui font rapport sur chacun et les uns sur les autres.

En été surtout, les journaux chinois ont été remplis de révélations presque alarmistes sur les sabotages, distributions de pamphlets secrets, incendies, meurtres de fonctionnaires, voire soulèvements locaux, témoins de la dureté de la vie des paysans. Néanmoins, il ne faut pas croire que le pays soit prêt à renverser le pouvoir actuel. L'emprise, soit psychologique, soit structurelle de celui-ci est trop solidement établie ; les actes en question ont été mis en vedette précisément pour justifier les répressions.

Questions religieuses

Pas plus ici qu'ailleurs, nous ne nous attarderons beaucoup aux théories ; nous signalons les événements. Comme nous y avons fait allusion plus haut, une série de sectes ont été désignées comme sièges d' « activités contre-révolutionnaires ». Citons : I-kwan-tao, Yuan-li-tien-tao, Chung-yang-tao, Ta-fo-chiao, Ming-yen-chiao, Kwei-ken-tao, Sheng-hsien-tao, Hsien-tien-tao, etc. Emprisonnements et exécutions capitales les ont largement frappées.

Cependant, le Dalaï-lama, le Panchen-erhdeni sont traités avec égards comme représentants spirituels de la nationalité thibétaine. Les Musulmans ont tenu des congrès, notamment pour recevoir des délégations égyptiennes. Le Gouvernement ne vise pas à supprimer toute manifestation extérieure de la religion. Nous dirions même : jusqu'à un certain point, au contraire. Des avocats du régime ont proclamé l'attention que l'on met-

tait dans les écoles, etc., à « faciliter aux catholiques l'observation de ce point si important (!) de leur religion qu'est le maigre du vendredi ». Tout de même pour les Musulmans, on veillera à respecter leur coutume de ne point manger de porc. En effet, des pressions morales continues visent à vider les croyances en ne laissant qu'un vain ritualisme, destiné à tomber de lui-même un jour lointain...

Pour les catholiques, le personnel ecclésiastique étranger a été pratiquement liquidé : il reste à peine une trentaine de prêtres et religieuses (une partie en prison), contre plus de huit mille en 1948. Dans la première moitié de l'année, des prêtres chinois étaient arrêtés sporadiquement; il y avait des fusillades, comme celles de Hankow. Le 8 septembre, grand coup visiblement concerté : arrestation de l'évêque de Shanghaï, de près de la moitié du clergé restant de la ville, de nombreux laïcs; puis arrestation de l'évêque de Taichow et de plusieurs de ses prêtres, de nombreux laïcs et prêtres, notamment à Wu-hu, Haimen, Hankow, Paoting, Wenchow, Ningpo, Pingyang, Pengpu, Foochow, au Shantung, etc. On leur reproche l'échec, dans presque toute la Chine, du « Mouvement des trois autonomies », qu'on avait suscité comme mouvement « spontané » des catholiques fin 1950; le nombre insuffisant des membres de la Légion de Marie qui se sont déclarés comme « membres d'une organisation réactionnaire ». La fermeté du clergé de Shanghaï pour éviter l'endoctrinement athée et la main-mise d'une minorité irresponsable sur l'organisation ecclésiastique demandait aussi à être brisée. Pour tout dire cependant, la façon dont certaines publications étrangères, à Hong-kong notamment, ont parfois déformé les faits et présenté

Mgr Kong comme un exemple de résistance au régime, ne pouvait qu'inciter les autorités à des représailles.

Néanmoins, l'exercice du culte a continué et, partout où c'est possible, les catholiques se pressent nombreux aux offices. A Shanghaï, en été 1955 comme chaque année, il y eut des ordinations. Pékin vit également une ordination dans sa cathédrale. Des doutes ont été émis quant au caractère de cette dernière. Récemment, les *Informations Catholiques Internationales,* reprenant de bonne foi ce qu'elles avaient trouvé ailleurs, affirmaient sans hésitation qu'il s'agirait de schismatiques. C'est ce que nous nions formellement, sachant qu'une haute personnalité ecclésiastique responsable a protesté contre la source de ces affirmations. La seule mise au point de la nouvelle qui s'imposait, c'est que cette ordination n'était pas la première depuis plusieurs années à Pékin, d'autres ayant eu lieu dans différentes églises ou chapelles. Il faut mettre en garde aussi contre les confusions entre le Vicaire Général de Nanking, déposé de sa charge (bien qu'il continue à l'exercer) et excommunié publiquement, et celui de Pékin. Leur nom de famille — un des trois plus communs en Chine — est le même, mais les personnages sont bien différents. Si beaucoup de fidèles à Pékin même eussent souhaité moins de souplesse de la part de celui qui porte la responsabilité effective du diocèse, rien ne permet de dire légitimement que celui-ci aurait rompu avec Rome[1].

1. Nous croyons que même pour des cas plus pénibles, où des chrétiens se sont laissés convaincre de la « culpabilité » des missionnaires par les confessions extorquées qu'on a mis sous leurs yeux, il faudrait avoir de la délicatesse et ne point nécessairement suspecter leur orthodoxie, comme cela s'est fait il y a peu de temps dans un entrefilet envoyé de Belgique à un journal de Rome, faute d'avoir trouvé accueil dans la presse belge.

D'ailleurs, pour comprendre certaines attitudes d'une partie du clergé, il faut saisir deux point complémentaires : bon nombre d'accusations d'espionnage exploitent des faits grossis ou déformés, comme il est bien évident que jamais les religieuses n'ont organisé la mort des enfants qu'on leur confiait ; d'autre part, il est trop vrai que le clergé et les religieuses chinois n'ont pas toujours reçu des étrangers la considération voulue ; il y a eu plusieurs compromissions avec des puissances étrangères, regrettables encore qu'elles paraissent parfois compréhensibles dans les situations de l'époque. Des méthodes, comme le catéchuménat payé dans le vicariat de Pékin entre 1901 et 1914 (nous ne généralisons point), se sont révélées depuis longtemps comme ruineuses du point de vue spirituel. Puisse-t-on ouvrir les yeux, pour corriger jusqu'à l'ombre de semblables erreurs en d'autres contrées! Heureusement, les catholiques chinois connaissent la sympathie paternelle du Pontife romain et savent qu'un Père Lebbe, symbole du respect envers eux, était particulièrement attaché aux directives du Saint Siège.

Quant à Chou En-lai, questionné récemment sur l'attitude du gouvernement à l'égard de l'Église, il a donné des réponses qui pourraient comporter un jour une évolution moins défavorable ; mais elles sont trop ambiguës pour permettre un véritable optimisme dans l'immédiat.

En guise de conclusion

La complexité des problèmes soulevés en Chine est extrême ; celui qui en aime le peuple est souvent déchiré

par des sentiments en sens divers : voyez l'aperçu assez remarquable, bien qu'il y manque le point de vue proprement chrétien, qui anime le nouveau roman anglais de A.-T. Hobart, *Venture into darkness*[2]. Lisez par ailleurs le récit historique passionnant *Les Enfants dans la Ville,* du R. P. Lefeuvre, qui vient de sortir de presse[3].

M. P. Ricœur, dans l'article précité, faisait deux suggestions, qui méritent réflexion :

1) les victimes innocentes du régime n'ont aucune base d'espoir en dehors du régime lui-même et des transformations internes de ce régime ;

2) le grand problème du « témoignage » en leur faveur est de ne pas mêler leur cause avec celle des ennemis du régime.

Quoi qu'il en soit, nous gardons notre confiance dans l'avenir de l'Église en Chine, parce qu'à l'issue de la grande crise actuelle, ce peuple peut, mieux qu'un autre, retrouver un équilibre plus humain ; surtout, avec la grâce de Dieu, parce que les catholiques chinois sont doués d'une Foi éprouvée dont, récemment encore, ils se sont montrés capables de transmettre la flamme vive, même dans les difficultés.

Albert Sohier.

2. Longmans, Green and Co, éditeurs.
3. Collection « Église vivante », Éditions Casterman.

L'Algérie entre le « fait français » et le « fait musulman »

M. Guy Mollet, en se rendant en Algérie, s'est placé dans une situation difficile et presque pitoyable que le souci d'information serait la dernière raison à pouvoir justifier. Si le problème algérien se trouvait par là-même mieux posé, il n'y aurait qu'un moindre mal. Or, ce n'est pas le cas, et tous les efforts devraient pourtant tendre à ce qu'il en soit ainsi.

Ce n'est pas à dire non plus qu'il s'en trouve tellement compliqué. On affecte depuis le 6 février (1956) de découvrir en Algérie un « fait français » — le fait des Européens : découverte naïve, mais découverte du même coup que ce fait-là ne constitue à lui seul ni ne recouvre tout entier le « fait algérien ».

Au demeurant, ce fait des Européens, les gouvernements de la République l'ont déjà rencontré, dans un passé récent et, pour ne parler que de l'Afrique du Nord, à Tunis et surtout à Rabat ou à Casablanca. Alors que partout, sous des formes, avec des moyens et avec un choix des moyens différents, s'est dressée face aux forces de *l'ordre*, face à l'autorité protectrice ou... coloniale, une « résistance » alimentée par des thèmes nationalistes, partout également s'est formée une autre « résistance » — européenne — hostile aux transformations et aux solutions commandées par une évolution irrésistible. Aussi, à notre sens, n'est-ce pas l'émeute du 6 février qui, quoi qu'on en ait dit et quoi que M. Guy Mollet ait pensé, fut surtout un mauvais monôme d'étudiants et de lycéens, — ce n'est pas l'émeute du 6 février qui a suffi à rendre le problème

algérien dissemblable des problèmes tunisien et marocain, en dépit même du vouloir de ses inspirateurs.

Il est vrai cependant que le peuplement en Algérie est différent de celui des colonies de Tunisie et du Maroc par le nombre et par l'ancienneté. Il a d'autre part exercé sur l'administration comme sur la politique gouvernementale un « effet de domination » autrement considérable. Le Gouverneur général n'a que bien rarement pu exercer un arbitrage entre Européens et Musulmans. Les institutions républicaines introduites dans les départements, les communes surtout, mais aussi les conseils généraux, les délégations financières puis l'assemblée algérienne, — et l'on ne saurait ignorer le rôle de ces organisations... parallèles que sont les caisses de crédit agricole et les caisses de solidarité des municipalités — ont fourni le véhicule légal à la domination émanant du « lobby » formé par quelques gros colons que l'on ne saurait cependant tenir pour représentatifs du plus grand nombre de « fellahs » européens, surtout pas de leurs intérêts.

Il est vrai aussi que face à la communauté musulmane, à peu près tout Européen participe du même esprit dominateur qui, en période de paix peut n'être que paternaliste, mais qui se mue en réflexe agressif de peur, d'autodéfense, de conservation, non seulement quand surgit une révolte ou une rébellion mais, beaucoup plus simplement, chaque fois qu'était sur le point d'intervenir un changement qui entraînerait une promotion musulmane. La place minoritaire — elle est minoritaire même dans la parité — octroyée aux Musulmans dans les institutions a elle-même été comme une atteinte aux droits, ou plutôt aux privilèges des Européens.

Or, il est évident que ce ne sont pas de simples transformations qui menacent aujourd'hui le peuplement européen, mais un bouleversement, mais une révolution.

Cette rébellion — dont M. Guy Mollet, prisonnier volontaire au Palais d'Été aurait bien pu croire qu'elle

n'existait pas plus que la masse musulmane — a bien été, à l'origine, l'initiative d'une « poignée », les clandestins activistes issus d'un mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques, parti de Messali, déjà divisé. Cette rébellion dirigée contre le « régime colonial » s'est également déclenchée en réaction contre les politiciens musulmans, non seulement les élus fabriqués de M. Naegelen et de ses successeurs, mais aussi les dirigeants des partis d'inspiration nationaliste qui avaient cru possible d'entrer dans le système et les institutions et de coopérer, au moins sur certains plans, avec l'autorité établie, elle s'est développée finalement en réaction même contre Messali qui conserve pourtant chez les Algériens émigrés un immense prestige.

Cette rébellion couvrait au départ une zone très limitée. Elle couvre aujourd'hui un territoire impressionnant dont l'étendue a été révélée par un journal aussi peu suspect d'avoir partie liée avec les rebelles que *Paris-Presse*. Elle ne peut être appréciée seulement, comme le font les militaires, par le « nombre des fusils » (6.000, 10.000 — les estimations varient, et il faut tenir compte aussi des hommes en uniforme, des combattants de rechange ou en réserve) ; elle doit l'être également par le volume d'adhésions qu'elle a attiré.

Un très proche collaborateur de M. Soustelle m'avouait, presque avec négligence, que nous nous trouvions en présence de trois millions de dissidents. Encore, précisait-il, en ne comptant que les populations comprises entre la Grande Kabylie et la frontière tunisienne. Mais il faut bien songer également que les maquis débordent la Grande Kabylie vers l'ouest, au sud d'Alger ; il faut bien songer aux rebelles d'Oranie. Psychologiquement d'ailleurs quel musulman d'Algérie n'est pas aujourd'hui un rebelle, ou « hors-la-loi » ?

La thèse officielle veut, il est vrai, que la rébellion, qui est le fait d'une « poignée d'agitateurs » et de bandes non hiérarchisées obéissant surtout à la sollici-

tation du pillage, s'est imposée par la terreur. Poigné
d'agitateurs ? On en a dit autant en Tunisie et a
Maroc, même des amis de Bourguiba, même des fidèle
du sultan. Bandes non hiérarchisées ? La coordinatio
n'est certainement ni complète ni constante, mais on
tout de même dû reconnaître en bien des circonstance
l'application d'une stratégie d'ensemble. Terreur ? San
nul doute, elle a été bien souvent atroce, mais elle n
suffit pas à tout expliquer, en tout cas sans son coro
laire : la répression. Elle ne peut expliquer l'immens
prestige dont jouissent les maquisards en dehors d
leurs zones ; elle ne peut expliquer que l'impôt de « fron
de libération » soit prélevé jusque sur les chantiers d
la municipalité d'Alger, et que la capitale soit en tou
cas devenue le premier, le plus connu en même temp
que le plus secret des maquis d'Algérie.

La terreur, en s'exerçant sur certaines catégorie
d'agents de l'administration (directs ou indirects)
finalement été considérée comme une action justicièr
dans le peuple. Elle a en revanche puissamment contribu
à modifier, à tous les échelons, le comportement de
notables et à en faire également des complices, fussen
ils des membres mal élus de l'assemblée algérienne.

On n'a pas assez vu ni assez souligné le caractèr
profondément révolutionnaire de la rébellion. Ce n
sont ni les hommes politiques, ni les intellectuels, n
les bourgeois, ni les notables des douars, ni les ouvrier
des villes, qui ont, du moins en général, pris le maquis
c'est le petit fellah dont la terre ne nourrit plus s
famille ou en tout cas ses fils ; c'est l'ouvrier agricol
au travail saisonnier ; c'est l'employé partiel ou tota
Le berger a posé sa houlette et, chaque fois qu'il l'a pu
il s'est emparé d'un fusil ; son maître d'hier le reço
avec empressement et presque avec déférence ; il obéi
sait, il exige maintenant. Si tel est l'élément de bas
il est fortement encadré : les anciens combattants, su
tout d'Indochine, ont fourni des techniciens de choix

c'est au Vietminh plus qu'au général Navarre qu'ils ont emprunté des méthodes. Et presque partout maintenant, il existe des « commissaires politiques ».

Aussi bien ne servirait-il plus à rien de souligner le caractère économique et social du problème algérien pour en induire que c'est par des mesures du même ordre qu'une solution satisfaisante et complète peut lui être apportée. Le « front de libération » se présente non seulement comme un front de combat (l'armée de libération nationale et ses activités de guerrilla ou de terrorisme), mais comme un front psychologique et comme un front politique : se sont ralliés à lui, aussi bien les gens de l'Union du Manifeste (parti de Ferhat Abbas), les anciens centralistes (dissidents du M.T.L.D. [1]), l'association des *ulama*, et tels élus ou anciens élus eux-mêmes...

Quant au « pourrissement » — et malgré l'absence d'une Chine aux frontières — la situation algérienne a pris une allure indochinoise. La réponse faite, il y a quelque temps, aux « intellectuels » par M. Soustelle, n'a vraiment convaincu personne de l'inexistence d'une guerre en Algérie.

Du point de vue politique, le « front de libération » exige pratiquement une solution à la marocaine : gouvernement de négociations, reconnaissance de l'indépendance, choix pour les Européens de la citoyenneté algérienne ou de la qualité d'étranger.

Sans doute peut-on considérer comme un progrès, ainsi que nous y invite Jean-Jacques Servan-Schreiber, que le gouvernement de M. Guy Mollet ait affirmé et « confirmé qu'il n'y avait pas de solution purement militaire au drame algérien et que les réformes économiques elles-mêmes ne devaient pas constituer un « préalable » à la recherche de la seule issue raisonnable : « la négociation politique ».

1. Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques.

En proclamant « que le sort futur et définitif de l'Algérie ne sera en aucun cas déterminé unilatéralement », le Président du Conseil a sans doute entendu rompre avec la méthode des réformes octroyées. Mais encore faut-il que la négociation soit possible.

La négociation politique veut que l'on ait en face de soi des « interlocuteurs ». Pour que ces interlocuteurs soient « valables », on a posé le principe qu'ils devraient être issus d'élections libres.

Mais quelles élections *libres* peuvent être organisées en état de guerre? Et qui oserait prétendre que le climat aura changé du tout au tout dans le délai que fixerait — unilatéralement — le gouvernement?

Le premier objectif qui s'impose, dès lors qu'on a reconnu l'impossibilité de la solution de force, est nécessairement que l'on ne se batte plus ou, car on ne peut rêver de paix totale et immédiate, que l'on se batte moins, que l'insécurité diminue dans une proportion suffisante pour que, notamment, les Français de ce pays ne soient pas condamnés à de nouveaux 20 août.

Avant de négocier le « statut futur et définitif de l'Algérie », avant que de prétendre à une consultation électorale libre, il faut donc négocier un cessez-le-feu, un retour à un certain ordre, même relatif. La tâche est incomparablement plus difficile qu'elle ne l'a été en Tunisie au moment de l'opération fellagha : la France avait déjà son « interlocuteur valable ». Que les contacts soient à prendre non seulement en Algérie mais en Orient, est assez évident, encore que les ramifications extérieures de la rébellion algérienne constituent un écheveau malaisé à démêler mais qui n'empêche que le nœud du problème reste en Algérie.

On ne trouvera cependant des gens disposés à traiter, à composer ou à servir d'intermédiaires que pour autant que le gouvernement français n'aura pas pris une position qui ferme la porte aux aspirations nationales algériennes. Sans prise en considération de ce que l'on a

appelé le « fait national », il n'y a pas de détente possible, il n'y a pas de solution politique possible *en accord avec* les musulmans. Et il n'y a certainement pas de solution sans eux.

Il est bien évident, on ne saurait trop y insister, qu'il n'y a pas *une* solution que l'on puisse avancer *a priori*. La solution sera négociée ou ne sera pas. Mais le plus difficile est de créer les conditions qui permettront d'en arriver à ce stade.

Certes les exigences exprimées par les porte-parole apparemment les plus valables de la lutte armée algérienne ne facilitent pas l'approche du dialogue. Mais il n'y a pas lieu de penser ni d'espérer une détente du côté musulman tant que le durcissement européen prendra l'allure d'une autre révolte non combattue, triomphante comme au lendemain du 6 février, tant que surtout le gouvernement français se montrera plus soucieux de rassurer ceux qui s'opposent au seul collège unique (inéluctable aussi bien dans le cadre de l'intégration que dans celui de la nation algérienne). Il est vraisemblable que l'on ne pourra entrevoir d'issue honorable sans la restauration de l'autorité de l'État au moins sur ceux qui s'en réclament.

Ceci dit, il devrait être évident que, s'il est impossible de prétendre nier la nationalité algérienne et de construire quoi que ce soit en la refusant, la France, en laquelle n'ont pas totalement cessé de croire ni d'espérer les Musulmans d'Algérie, peut exiger demain que la cité algérienne nouvelle, la cité algérienne qu'il faut construire, admettre la coexistence de deux nationalités sur son territoire. Si cela est posé, il sera beaucoup moins difficile de définir les rapports « indissolubles » de cette nouvelle cité et de notre vieille République... Dieu veuille qu'il en soit temps encore et que l'on n'en perde pas davantage.

PIERRE-ALBIN MARTEL.

Le Pacha de Marrakech et sa succession

Le Pacha de Marrakech n'est plus. Sur la scène marocaine où se pressent tant de nouveaux venus un personnage essentiel du drame de ces dernières années disparaît. Il disparaît peu de temps après cette entrevue de Saint-Germain, où, vieillard jusque-là indomptable, il vint à genoux, solliciter l'aman (le pardon) d'un Souverain qu'il avait contribué à éloigner.

Il est certain qu'on s'interrogera longtemps sur les mobiles qui ont amené le Pacha de Marrakech à opérer son revirement spectaculaire, mais ce que l'on peut affirmer c'est que bien peu de gens, même parmi les plus hauts placés ont été avertis de cette déclaration qui a mis fin à la crise dynastique et évité un pourrissement sans remède. Le Glaoui a-t-il eu l'impression qu'il avait péché contre son Dieu en péchant contre son souverain ? A-t-il voulu assurer le sort de sa famille ? A-t-il voulu être fidèle à la coutume qui veut qu'on demande l'aman au moment précis où cet aman peut encore être négocié ? A-t-il voulu être pour la dernière fois maître du jeu et choisir le jour et l'heure où il ferait basculer le destin ? N'a-t-il pas voulu être abandonné peu à peu par le gouvernement français ? A-t-il agi par dépit ? On ne sait. Ce que l'on connaît, par contre, c'est le déferlement de joie populaire qui commença après la lecture de la déclaration de son père par Si Saddik. Ce choc

psychologique, que ni le départ du Sultan Arafa, ni l'arrivée en France du Sultan Ben Youssef, n'avaient pu susciter, ce fut par le Pacha qu'il fut créé.

Ce sont là les ironies de l'histoire. On pourrait s'en réjouir s'il n'y avait autour, autant de sang versé et si on avait la conscience plus pure. Cet homme, par sentiment ou par intérêt, était de nos amis. De ce côté-là sa vie était d'une rectitude qui ne se retrouvera probablement plus. Cet homme s'était battu à nos côtés, avec quelle vaillance, son fils préféré était mort dans notre armée en Italie. Il méritait, qu'en 1953, on le contînt, qu'on l'éclairât sur les conséquences de ce qui se préparait. Nous avons trahi par action ou par inaction notre mission en 1953 au Maroc, le retour à notre mission ne pouvait se faire qu'en trahissant nos amis. Politiquement et moralement il est des fautes qu'on paie très cher dans un pays qui a gardé de son moyen âge récent un sens très fort de l'amitié.

Le féodal.

Le Glaoui, psychologiquement, était à mi-chemin entre le médiéval et l'homme de la Renaissance. Dans sa manière d'administrer il était resté médiéval, il fallait d'ailleurs une personnalité aussi forte que la sienne pour avoir maintenu, à quatre heures d'avion de Paris et à trois heures de voiture de Casablanca, un système d'administration aussi dépassé par l'histoire.

Le système était d'une saisissante simplicité. A la tête de Marrakech : le Glaoui, à la tête des tribus dont il est presque toujours en droit le caïd : le Glaoui. Le Pacha a la plus entière autorité sur les califats des tribus qui sont la plupart du temps ses fils ou ses neveux. Pour la majeure partie du sud — près d'un million d'habitants — le Glaoui est seul responsable devant le Makhzen central. Dans un pays qui ne connaît pas la

séparation de l'administration et de la justice, on perçoit immédiatement le pouvoir d'un tel homme. Pour constituer ses cadres subalternes de cheiks et de mokhaznis il fait le plus souvent appel au Glaoua, sa tribu d'origine autour de Telouet, qui opère de la sorte une véritable colonisation du Sud.

Le système, d'une extrême légèreté dans sa structure, pèse d'un poids énorme sur le pays. Système féodal à l'état pur, il se manifeste pour l'administré par une cascade de redevances et de corvées dans la meilleure veine féodale. Les opposants sont vite réduits par un séjour à la maison du Pacha à Marrakech.

On croit rêver mais il en est bien ainsi. Il y a certes des régimes spéciaux : Marrakech, par exemple, a obtenu quelques franchises, les anciens militaires aussi ; il y a certes un équilibre qui s'établit : les prestations finissent par devenir une sorte de super-impôt ; il y a certes quelques tribus ou fractions de la haute montagne à qui leur éloignement permet de tirer leur épingle du jeu. Mais l'essentiel du système demeure, il tend même à s'aggraver depuis 1953. Il s'alourdit mais il perd de son efficacité première, les mouvements populaires sont tels que les mailles, trop espacées, du filet glaoui n'arrivent plus à les contenir. Le terrorisme sévit dans la région de Marrakech où il s'était installé de façon chronique ; la machine glaoui, en partie paralysée par l'action réticente des fils du Pacha eux-mêmes, ne fonctionnait plus que très mal dès l'été 1954.

Les autorités françaises étaient en face du Glaoui singulièrement désarmées. Pour des raisons de haute politique elles répugnent, à tort d'ailleurs, à s'attaquer à un régime qui correspond si mal à nos habitudes administratives. Il faut reconnaître aussi que la chaîne de l'Atlas est peu pénétrable et qu'il est particulièrement difficile d'y implanter une administration moderne.

Aussi bien, la disparition de l'homme entraînant la disparition du système, on se trouve aujourd'hui devan

un vide administratif à peu près complet en dehors de Marrakech où les partis politiques et l'U.M.T.[1] ont réalisé une amorce d'encadrement des masses. Le bled a senti que la rencontre de Saint-Germain était une nuit du 4 août. Il s'est créé un état d'anarchie paisible et de refus de toute autorité qui pourrait devenir grave, car il ne faut pas oublier qu'on se trouve devant des tribus montagnardes et berbères, c'est-à-dire doublement portées à un particularisme proche voisin de l'anarchie.

La tâche des futurs gouverneurs du Sud[2] d'où qu'ils viennent sera immense : elle consistera essentiellement à donner une armature administrative de base à partir probablement de celle déjà constituée par les « bureaux arabes ». Leur action sera malaisée : tout, ou presque tout, ayant été balayé ils auront la tentation, soit de reprendre à leur compte les vieilles méthodes glaoua, soit de forger une administration trop lourde, mal adaptée au pays. Ils devront donc œuvrer en évitant l'écueil de l'impopularité et celui de l'inefficacité. Entre les deux la marge est étroite. Les Oumal de Marrakech et de Ouarzazate, regretteront sans doute au fond d'eux-mêmes, que nous ne nous soyons pas plus attachés à faire dans le Sud cette « administration directe » qui nous a été tellement reprochée. Car le Glaoui, qui avait polarisé sur son nom toutes les critiques nationalistes, avait cantonné les autorités de contrôle dans leurs rôles originel et original, celui défini par Lyautey. Ce n'est pas un des moindres paradoxes de notre action ici.

« On ne s'appuie que sur ce qui résiste. » Les Oumal du Sud pourront méditer cette recette politique; les gouverneurs du Maroc aussi. Dans le Maroc désorganisé et, par endroit, désarticulé, rien en dehors des partis politiques ou de l'U. M. T., ne permet une action

1. Union Marocaine du Travail.

2. A l'heure où ces lignes ont été écrites les gouverneurs du Sud-Marrakech et de Ouarzazate ne sont pas encore nommés.

de longue haleine : or les partis ne sont pas partout d'une grande solidité, les syndicats ne sont pas présents partout, l'anarchie seule est générale, terrain magnifique pour le Comité de Libération d'Afrique du Nord.

Le gouvernement marocain, s'il a des idées sur la façon dont il veut administrer, n'a pas toujours pour cela les cadres suffisants, presque jamais l'outil administratif nécessaire. La pire erreur serait de revenir aux anciennes habitudes caïdales — certaines nominations récentes de caïds peuvent le laisser craindre —, le pays ne l'accepterait pas, car en dernière analyse, la levée de boucliers contre l'administration caïdale a été le ciment le plus sûr des revendications nationalistes. Le système du Pacha est démantelé mais, si on n'y prend garde, il peut renaître. Le Maroc serait pris alors de plein fouet par la propagande communiste. On ne passe pas, quelque forte que soit l'envie qu'on en ait, du moyen âge au monde moderne avec des déclarations empruntées à Benjamin Constant. Entre le cynisme du Pacha de Marrakech et l'idéalisme du jeune gouvernement marocain doit se situer une administration pure et dure. Le Sud sera le banc d'essai de cette nouvelle administration, mais ses *missi dominici* devront méditer profondément sur ce qui fit la grandeur et la faiblesse de celui qui imprima sa marque sur ce territoire.

Le politique.

En grand féodal le Pacha avait senti que les moyens de sa domination ne pouvaient se modifier sans que sa domination elle-même ne disparût. Le refus de composer avec les nouvelles formes politiques était net : il ne voulait connaître ni les partis politiques, ni les syndicats, ni les élections à quelque degré que ce fût. Il était conservateur, par essence peut-être, mais aussi par lucidité. Il savait qu'il n'y avait pas de coexistence possible

entre son Maroc et celui qui naissait sous l'effet de la modernisation du pays.

A toute évolution il disait non. Il n'était d'ailleurs pas le seul. Il avait derrière lui la majeure partie du corps caïdal, affaibli dans les villes et dans le « Maroc utile », mais encore puissant dans l'arrière-pays berbère. Fort de cet appui, et sans doute aussi d'autres appuis qui pouvaient se flatter avec plus ou moins de raison de représenter la France, il se lance dans l'aventure de 1951 qui connut son terme en août 1953. Comme son frère aîné, le Madani, il veut jouer au « faiseur de Sultans ». L'opération de 1953, c'est à la fois la contre-révolution et la contre-évolution, que nous appuyons.

L'intronisation de Moulay ben Arafa c'est la « politique indigène » appliquée à l'échelle nationale, c'est l'assimilation du Maroc à une tribu, c'est la négation de l'aspect arabo-musulman du problème. On fait appel au vieil antagonisme berbère ; les cavaliers des tribus viennent tournoyer sous les murs de Fès et de Rabat, alors que les hommes du Sous assurent (ou tout au moins essaient d'assurer) l'ordre dans les médinas de Casa. On croit y gagner vingt ans de tranquillité, on rencontre deux ans de malheur. On croit freiner une évolution, on en accélère le cours.

On raconte que le Glaoui, lorsqu'il rentrait de Casablanca à Marrakech en janvier 1951, après sa rupture avec Mohamed ben Youssef, s'arrêta au pont de l'Oum Er Rbia, fleuve qui marque la frontière entre le Nord et le Sud du Maroc et déclara : « Ici commence un nouveau Maroc. » C'était reconnaître la profonde dualité du Maroc, mais c'était aussi condamner la politique qu'il ferait deux ans plus tard. En août 1953, en effet, il assure à partir du Sud, l'unification du pays. Mais c'est une unification fragile, sans fondements suffisants, négatrice de toutes les forces politiques nouvelles... une unification condamnée. Aujourd'hui la frontière de l'Oum Er Rbia n'est plus ; l'extension de l'autorité des Alaoui-

tes peut se faire jusqu'au Sahara. Le pré est maintenant carré. Le protectorat n'a plus de raison d'être.

Car le contresens, nous l'avons fait avec le Pacha. Nous avons cru que nous pouvions jouer impunément de la campagne contre la ville, du particularisme berbère contre l'unité nationale marocaine, du passé contre le présent. Nous avons, ce faisant, gaspillé notre atout le plus solide pour effectuer dans ce pays une évolution hardie dans ses objectifs mais mesurée dans ses délais. Dans les négociations qui s'ouvrent à Paris nous n'avons pas de bonnes cartes puisque nous n'avons plus de cartes marocaines qui nous permettraient, tout en acceptant l'indépendance, d'obtenir les délais et les garanties nécessaires. Le sultan lui-même, qui connaît fort exactement la situation, doit composer avec une opinion publique intraitable. Cela est fâcheux pour la France, cela est grave pour la population française qui vit en Afrique du Nord, c'est dramatique pour le jeune État marocain. Le passage brutal à l'indépendance qui sera probablement entériné par les textes sera des plus difficiles à réaliser dans les faits. Beaucoup de nationalistes le savent, certains le disent à leurs amis lorsqu'ils parlent à cœur ouvert, même s'ils sont les premiers à revendiquer une armée et une diplomatie. Le Pacha, digue majestueuse qui, mise en travers du torrent marocain, aurait pu permettre à de grands politiques d'en régulariser le cours, n'est plus. Le Résident Grandval avait compris tout le parti qu'un proconsul habile pouvait tirer du Pacha de Marrakech si on savait le contenir dans son rôle. Les deux hommes, qui étaient pourtant de ce même métal qui se forme au creuset de l'aventure, ne se comprirent pas ; c'était l'échec de la dernière tentative pour réussir une évolution mesurée. Nous sommes maintenant en pleine révolution. La monarchie Alaouite devra jouer une partie serrée, si elle ne veut pas franchir trop vite les étapes qui marquent l'histoire de France entre les premiers des Capétiens et 1793.

Si l'ombre du Pacha s'efface déjà dans le crépuscule d'une époque, l'ombre des dictateurs plane sur l'Afrique du Nord.

Hadj Thami repose près de son frère, dans un cimetière au cœur de la Médina de Marrakech, mais l'histoire ne s'arrête pas. Les seigneurs de l'Atlas, « rassembleurs de terres » et « faiseurs de rois », auront des successeurs ; ceux-ci s'appuieront sur d'autres forces, armées, syndicats, masses rurales, mais ils auront le même but : imposer une personnalité hors série à un peuple qui, pour l'instant, préfère les hommes aux idées.

Pour des peuples en plein désarroi, au carrefour de l'Occident et de l'Orient, de la technique et de la mystique, de la domination et de l'indépendance, toutes les aventures sont possibles : celle de l'Islam xénophobe, du capitalisme triomphant, de l'indépendance à tout prix qui aboutirait à une dépendance de fait.

Puisse le jeune gouvernement marocain jeter ces bases de granit sans lesquelles il n'est point d'État stable, de dignité possible, de liberté réelle. Puisse-t-il comprendre que l'indépendance à l'extérieur et le travail administratif à l'intérieur sont les aspects complémentaires d'une même liberté. Puisse-t-il comprendre que tout est à faire et que rien ne se fait sans fermeté.

Puisse notre politique, dans cette période transitoire, l'aider à se persuader que le passage du Glaoui triomphant à Mohamed V, monarque constitutionnel, ne peut se faire sans l'indispensable intermédiaire d'un Comité de Salut Public. Car déjà, dans le Rif, peut-être demain dans d'autres régions du Maroc, se crée un pouvoir parallèle au pouvoir central. Ce mouvement entend peser sur les négociations et se borner à cela. Il est évident qu'il ne s'arrêtera pas là. Le pacha de Marrakech n'est plus là mais d'autres s'apprêtent déjà à crier « qui t'a fait sultan ? »

Marrakech, 31 janvier. PIERRE-LOUIS RAVOIRE.

L'ÉCONOMIE FRANÇAISE DE 1949 A 1965

Attentif à l'actualité, l'observateur de l'activité économique oublie souvent de considérer les conséquences durables de l'évolution qu'il commente. Se détacher du contingent pour replacer l'événement dans une perspective plus longue, importe cependant. Nous y sommes invités par l'aboutissement d'un ensemble d'efforts, achevés ou en cours, de la part des meilleures équipes de recherche économique que nous possédons en France.

Le fruit le plus remarquable de ces efforts est actuellement le dernier Rapport sur les Comptes de la Nation. Ce rapport, publié sous le timbre commun du Service des Études Économiques du Ministère des Finances et de l'Institut National de la Statistique, présente une série de comptes établis sur la même base chaque année et qui retracent avec précision l'histoire économique de 1949 à 1955. La lecture de ces comptes invite à l'anticipation. Des modifications massives se sont produites en six ans. Que se passera-t-il si, comme il est probable, des modifications aussi importantes doivent se produire dans les années à venir.

Le rapport est significatif à un double titre : par les méthodes mises en œuvre, par les résultats.

Nous ne dirons rien des méthodes. On ne peut le faire sans user d'un langage trop technique. Il faut cependant dire que l'élaboration de ces méthodes a représenté plus de cinq ans de travail caché et patient d'équipes groupant les meilleurs économistes et statisticiens français. A la suite de ce travail, le retard que nous connaissions dans le domaine des techniques de la comptabilité nationale a non seulement été comblé, mais les méthodes élaborées représentent un apport original qui, sur bien des points, marque une avance sur les travaux anglo-saxons les plus récents.

Le contenu des estimations mériterait, lui aussi, plus d'attention que cette courte note ne peut y consacrer. On y voit comment la structure de l'économie s'est modifiée après six années d'expansion à peu près ininterrompue. On y voit aussi en quel péril nous a mis, en 1952, une politique de stabilisation monétaire, certes nécessaire, mais pratiquée au moment même où l'augmentation brutale des dépenses militaires hypothéquait l'avenir. L'existence d'une capacité excédentaire de production dans de nombreux secteurs, le climat favorable de l'économie mondiale ont heureusement permis d'éviter des conséquences trop coûteuses.

De 1949 à 1955, le volume (à prix constants) des biens et services produits sur le territoire français a augmenté de plus du tiers, bien que le volume des investissements productifs effectués chaque année ne se soit pas modifié. Les nouvelles ressources ainsi disponibles ont d'abord été consacrées à améliorer, de façon spectaculaire, bien que probablement fragile, la balance des paiements entre la France et le reste du monde. Des ressources importantes ont ensuite été consacrées aux forces armées jusqu'en 1953, puis à la construction de logements en 1954 et 1955. Bien que le rythme de la construction soit encore très insuffisant, il faut observer que les ressources affectées à cette utilisation prioritaire ont presque triplé de 1949 à 1955.

Enfin, et c'est l'aspect de l'évolution récente sur lequel nous insisterons, la consommation des particuliers a augmenté de près de 35 %. Même en tenant compte de l'augmentation de la population, le niveau de vie des Français (ou, plus précisément, la consommation réelle par tête) s'est accru de près de 30 % en six ans, ce qui est considérable.

En même temps que le volume de la consommation augmentait, sa structure se modifiait lentement, mais de façon normale et irréversible. On sait depuis longtemps que les divers biens et services peuvent être classés sui-

vant la façon dont leur consommation se modifie quand le revenu augmente. La consommation de pain augmente à peine, la consommation de viande et d'articles d'habillement augmente à peu près aussi vite que le revenu, les achats d'articles de ménage et de meubles, par exemple, beaucoup plus vite que le revenu. Cela s'est vérifié dans les années récentes. En particulier, la part de l'alimentation dans la consommation des Français a régulièrement diminué. Elle était de 41 % en 1949, elle est maintenant de 38 %. Elle sera d'environ 32 à 34 % en 1960, si le progrès économique continue au rythme observé dans les dernières années. Parmi les denrées alimentaires, les produits animaux, surtout la viande, ont vu leur importance augmenter aux dépens des autres produits alimentaires. Les achats de produits industriels, et surtout les achats de biens durables (équipement ménager et véhicules individuels) ont par contre augmenté plus vite que le revenu, et leur part dans la consommation globale est chaque année plus forte.

Ces modifications sont importantes pour deux raisons principales. La première est que le progrès de l'économie exige une adaptation constante de la structure de la production et donc de la distribution de la main-d'œuvre aux modifications de la demande. En particulier, la place de l'agriculture dans l'économie devra se modifier. Les progrès de la productivité agricole ont été rapides depuis cinq ans ; il n'est ni probable, ni souhaitable qu'ils soient plus lents dans l'avenir. Depuis 1949, la production agricole a augmenté à peu près aussi vite que l'ensemble de la production nationale, alors que les consommations alimentaires ont augmenté beaucoup moins vite. La production n'a pu s'écouler, et le revenu des agriculteurs augmenter aussi vite que les revenus des salariés de l'industrie, que grâce à un accroissement rapide des exportations de produits agricoles. Mais peut-on espérer que ces exportations augmenteront aussi vite dans les prochaines années? C'est très peu probable,

et la seule solution sera dans un courant constant de migrations de main-d'œuvre de l'agriculture vers les autres activités, en particulier le bâtiment et les industries mécaniques et électriques. Encore faut-il prendre les mesures voulues pour créer assez de nouveaux emplois dans ces secteurs, afin d'absorber à la fois la main-d'œuvre venant de l'agriculture et l'excédent de population active résultant du passage à l'âge adulte des classes nombreuses nées après 1946. Pour que ces emplois soient créés, il faut en vouloir les moyens, tant en équipement intellectuel — formation technique et professionnelle, en particulier des cadres — qu'en machines. Nous sommes sur le point de récolter le fruit à la fois de la révolution démographique des vingt dernières années et de l'expansion économique des cinq années passées. Mais ce fruit ne mûrira que si des efforts suffisants, investissements, formation professionnelle, accroissement de la mobilité de la main-d'œuvre, etc., sont faits assez résolument dans les cinq ou dix prochaines années. De nos efforts d'ici 1965, peut dépendre l'avenir de l'économie française pour plusieurs générations. Et la solution ne sera qu'un progrès économique rapide, avec une structure en évolution, ou bien une crise grave, accompagnée de chômage durable.

La seconde conséquence de l'évolution récente est que la modification de la structure des consommations et l'élévation du revenu réel amorcent déjà une mutation dans le style de vie des Français, en particulier de la population industrielle. La place du cyclomoteur, du poste de télévision, du potage en sachet, dans le budget ouvrier actuel ne traduit pas une mode aberrante ou transitoire, mais annonce un changement plus profond dans les habitudes de consommation, qui pourrait fort bien se traduire par des modifications de comportement en dehors même de la vie économique.

G. Rottier.

LE BUDGET, COMME SI VOUS Y ÉTIEZ

On aurait bien étonné l'électeur moyen en lui assurant que la gestion du Budget et du Trésor avait été, dans l'ensemble, bénéficiaire en 1955. On n'aurait pas réussi à lui faire croire que la personnalité apportant sa caution à cette affirmation n'était autre que M. Mendès-France. Et c'est pourtant vrai. Le rapport de la Commission des Comptes de la Nation[1] donne ainsi le résumé des « Comptes d'affectation des administrations depuis 1955 » :

1951	: excédent	: 164	milliards
1952	: déficit	: 63	—
1953	: déficit	: 8	—
1954	: excédent	: 101	—
1955	: excédent	: 47	—

En d'autres termes, si le Budget de l'État, ceux des départements et des communes, le Trésor, la Sécurité sociale et quelques établissements administratifs constituaient une société anonyme, ils eussent été en droit de distribuer à leurs actionnaires, pendant les cinq dernières années — soit à peu près la durée de feu la législature —, 242 milliards de francs.

Comment concilier cet optimisme avec l'annonce, également à peu près persistante depuis cinq ans et partant de voix également autorisées, d'un déficit de 1.000 milliards ? Entre autres, M. Paul Reynaud, M. le sénateur Pellenc — dans le passé ou dans le présent — ne se sont pas arrêtés à des chiffres moindres. Le minis-

1. Volume I, p. 19, tableau 9.

tre des finances lui-même — rendant compte de sa gestion il y a un mois — accusait un déficit moindre, mais cependant important.

En réalité, entre les deux chiffres extrêmes, il existe toute une gamme de présentations intermédiaires et les services de comptabilité publique peuvent construire à volonté un déficit de 500 ou de 700 milliards. Au demeurant, ni l'excédent du tableau 9 des Comptes de la Nation, ni l'endettement global avancé par le rapporteur général du Budget au Sénat ne prétendent être une mesure du déficit budgétaire.

Ce dernier est, d'ailleurs, bien difficile à définir. Nous serons plus modestes et essaierons simplement de démonter les éléments de discordance en petits blocs séparés et de les calculer approximativement. Pour cela, nous raisonnerons sur l'année 1955, en négligeant les complications subalternes et en arrondissant les totaux aux 50 milliards de francs les plus voisins, en allant du plus rose au plus noir.

1° *Le compte d'affectation des administrations.*

Il comprend toutes les ressources et les dépenses normales de l'État et conduit aux 50 milliards de bénéfices comptables annoncés par la Commission des Comptes de la Nation. Nous pouvons négliger pour le moment la Sécurité sociale et les collectivités locales puisque leur déficit est repris en charge dans les dépenses du Trésor.

Du côté ressources, il s'agit essentiellement des impôts et de l'aide américaine. Du côté dépenses, n'entrent en ligne de compte ni les dépenses en capital civiles, ni les dépenses en prêts ; cependant, les dépenses militaires en capital sont incluses dans les dépenses courantes [2].

2. Ces sorts différents faits aux civils et aux militaires sont plus éthiques qu'économiques ; ayant qualifié les dépenses mili-

Acceptons cette présentation très large et nous pou vons représenter ainsi l'équilibre :

Recettes fiscales et assimilées	3.450	Dépenses courantes	3.50
Aide américaine...	100	Bénéfice comptable	5
Ressources budgét.	3.550		3.55

2° *L'endettement net de l'État.*

S'il est normal pour une société de ne pas tenir compt des dépenses de capital dans sa balance d'exploitation la comptabilité publique a du mal à suivre un tel erre ment, car elle devrait ultérieurement prendre en compt les revenus de ce capital ou son amortissement, c qu'elle ne fait pas. Sans être trop pessimiste, on peu donc inclure toutes les dépenses dans la colonne d droite : le supplément est, en gros, de 200 milliards ce qui fait apparaître la nécessité pour le Trésor d trouver 150 milliards en compensation. Le bilan devien le suivant :

Ressources budgét.	3.550	Dépenses courantes	3.50
Endettement.....	150	Dép. civ. en capital	20
	3.700		3.70

3° *L'endettement du Trésor.*

En plus de son activité classique de dépensier, le Tr sor fonctionne comme un banquier : il prend de l'arge

taires d'improductives, la Commission des Comptes se deva de les éliminer entièrement du compte « capital ». Économ quement, il n'y a pas de raison de ne pas traiter de la mêm manière civils et militaires. Toute dépense constituant un équ pement ou un stock pour l'année ultérieure devrait figurer au dépenses de capital.

à Pierre pour le prêter à Paul. Il a semblé orthodoxe aux comptables d'oublier la créance sur Paul pour ne faire entrer en ligne de compte que la dette envers Pierre. En 1955, 350 milliards ont été ainsi affectés par le Trésor à des prêts ou des avances. Certes, une partie de cette somme ne correspond pas toujours de façon parfaite aux critères requis pour les créances inscrites à l'actif des établissements financiers mais, dans l'ensemble, leur amortissement est régulièrement effectué. S'il arrive que le Trésor soit un créancier que l'on peut facilement désintéresser, il est excessif de considérer comme perdu l'ensemble de cette somme.

Un exemple montrera l'arbitraire de cette position : en Allemagne, les caisses d'épargne prêtent directement aux organismes de construction et personne n'y voit un phénomène budgétaire ; en France, l'État rassemble l'argent des caisses d'épargne et le prête aux organismes de construction. On tient compte de cette intervention pour dire que l'État doit de l'argent aux caisses, en omettant que les organismes de construction lui en doivent. Cette prise en charge intégrale des risques bancaires donne alors la balance suivante :

Ressources budgét.	3.550	Dépenses	3.700
Endettement brut	500	Prêts	350
	4.050		4.050

L'État a donc dû se procurer 500 milliards sur le marché monétaire et financier en 1955. En fait, il a enregistré 250 milliards d'augmentation des dépôts de ses correspondants et a augmenté la Dette publique de 250 milliards. Mais, comme il a réalisé 350 milliards de prêts à la place des organismes bancaires, les besoins propres de la puissance publique sur le marché du crédit n'ont été en fait que de 150 milliards, contrairement à une opinion couramment exprimée.

4° *Du Trésor au Budget.*

Entre la comptabilité publique qui enregistre au jour le jour les opérations du Trésor et les lois de finances ou les textes réglementaires qui fixent les crédits ouverts aux divers ministres et autorisent la perception des différents impôts, il existe des discordances dont voici les deux principales :

a) Une somme de 100 milliards correspond essentiellement à des fonds de concours, à des dépenses prévues non encore effectuées, à des comptes spéciaux et fonds d'expansion. On peut aussi mettre au compte de ce poste le fait que les dépenses budgétaires sont prévues par exercice, c'est-à-dire sont comptées sur le budget de 1955, même si elles sont effectuées en 1956, alors que les comptes de recettes sont des comptes de gestion. Admettons qu'il s'agit d'un poste « fourre-tout », mais dont une partie importante ne correspond pas à des dépenses définitives.

b) Beaucoup plus grave est le deuxième poste que l'on peut qualifier d' « accident constitutionnel » : il est absolument invraisemblable que l'on fasse disparaître systématiquement du budget une masse importante de ressources : le bénéfice de la vente des tabacs et allumettes, en gros 200 milliards en 1955. C'est la conséquence de la « constitutionnalisation » de la Caisse autonome d'Amortissement. Cette somme, cependant, sert à amortir une dette (qu'elle soit dette de l'État ou dette de la Caisse) et il est excessif de l'oublier complètement quand on apprécie l'équilibre budgétaire. Cette omission revient à compter les créances que le Trésor crée d'un côté et oublier celles qu'il amortit de l'autre.

Le ministère des finances sous-estime donc les recettes fiscales. Les raisons en sont multiples : compréhension plus juridique qu'économique des phénomènes financiers ? Précaution à l'égard d'un ministre qui ne demanderait qu'à dilapider cette minoration du déficit s'il l'ap-

prenait ? Délectation morose de ceux qui se réjouissent d'un gros déficit ? Les trois raisons concourent certainement à cette présentation nettement arbitraire et fallacieuse qui aboutit ainsi à la notion d' « impasse » :

Ressources budgétaires minorées	3.350	Dépenses budgét.	3.700
Impasse	800	Garanties ou prévisions	100
		Prêts	350
	4.150		4.150

5° « *L'endettement global.* »

A cette « impasse » déjà impressionnante, M. le Sénateur Pellenc ajoute les emprunts des sociétés nationales et certains déficits non couverts par l'État, (car s'ils avaient été couverts par le Trésor, il est évident qu'ils figureraient dans les chiffres précédents). Une telle notion semble correspondre à un souci d'équilibre monétaire et ne pas avoir de place dans une présentation purement budgétaire. Certes, en cas de faillite des Charbonnages de France, le Trésor paierait les créances de cette société, mais, en cas de récession, bien d'autres faillites seraient d'ailleurs repêchées par la Banque de France, comme on l'a vu en 1930.

L'endettement des sociétés dans leur ensemble ou tout au moins des sociétés dont l'importance est telle que l'État ne peut admettre leur dépôt de bilan est une grandeur économique qu'il ne faut pas négliger. Mais son croisement avec la notion juridique de nationalisation ne paraît pas utile : le résultat obtenu est trop important s'il s'agit de considérations budgétaires, trop insuffisant s'il s'agit de considérations monétaires. Pour cette année, la somme ainsi ajoutée est d'environ 200 milliards. C'est pourquoi le Rapporteur général du Budget au Conseil de la République arrive à un endettement global de 1.000 milliards.

Conclusion.

Nous avons évité soigneusement le terme d' « équilibre budgétaire » dont la définition est l'objet de contestations entre les théoriciens dans chaque pays. En Angleterre, notamment, la discussion est de savoir si une dépense doit être « au-dessus de la ligne » ou « au-dessous de la ligne ».

Laissons à chacun le soin de choisir dans la gamme variée des impasse, endettement, etc., signalés plus haut, la notion qui est la plus propre à la démonstration qu'il veut effectuer. Cependant, on n'a pas le droit d'utiliser indistinctement l'un ou l'autre de ces concepts.

Si l'on veut estimer les dangers courus par le franc, il faut, dépassant le cadre budgétaire, apprécier l'équilibre monétaire d'après le nombre, la solvabilité et la liquidité des créances publiques et privées ainsi que d'après l'évolution de la masse monétaire au regard de la production.

Mais si l'on veut porter un jugement sur l'influence du budget et approfondir ce qui, dans l'esprit du public, correspond au coût pour le pays de l'État, on ne peut que se référer aux dépenses effectives. Or, en 1955, la dette nette du Trésor s'est accrue du fait des dépenses publiques de 150 milliards de francs, soit 1 % du revenu national.

JACQUES DUMONTIER.

A PROPOS DE LA DÉVALUATION

Le *Monde* a révélé au grand public, une controverse, restée, jusqu'à présent, relativement dans l'ombre.

M. Robert Mossé est un homme admirable : il a presque

réussi à faire rougir de honte les partisans d'un ajustement monétaire. Sa position n'est cependant pas très originale, car depuis longtemps il suffit de prononcer le mot de « dévaluation » pour être aussitôt traité de « naufrageur » du franc; il y a tant de gens, dont M. Mossé lui-même, qui s'emploient à faire peur avec ce mot, qu'une opération, sans danger sur le plan de la pure technique, risque de provoquer des catastrophes pour de simples motifs psychologiques.

Le taux de change officiel n'a pourtant guère plus de signification, en cas de contrôle des changes, que le prix officiel du lingot d'or en période de cours forcé du billet. L'important, pour la personne qui détient de la monnaie, est la quantité de marchandises qu'elle peut effectivement et librement acheter avec cette monnaie, et non pas les taux utilisés pour mesurer la valeur de l'encaisse-or dans les bilans de la Banque de France ou pour accorder parcimonieusement des devises. Ainsi, c'est d'abord sur le marché intérieur que se fixe la valeur de la monnaie et si l'on veut, à tout prix, découvrir les responsables de l'avilissement du franc, c'est à 1951 et aux années antérieures qu'il faut remonter.

Au cours des trois dernières années, deux attitudes se sont manifestées : ou bien l'on restait accroché aux parités anciennes, en espérant que grâce à un lent mouvement de déflation, ou à la dépréciation des monnaies étrangères, le pouvoir d'achat du franc reviendrait à un niveau compatible avec ces parités, ou bien on préférait la stabilisation à la déflation et pour se débarrasser des contrôles affectant la monnaie et préparer la voie à la convertibilité, on préconisait un ajustement du taux de change officiel.

Le problème qui se posait n'était pas du tout de faire face à un déficit des paiements extérieurs par la diminution du taux de change, mais de rendre moins indispensables les mesures restrictives à l'importation et l'aide à l'exportation.

Garder l'espoir d'un retour aux parités anciennes est certes un sentiment très honorable, car il est toujours angoissant d'abandonner définitivement une position, mais il convient également de faire preuve d'un certain réalisme et Poincaré, puisqu'on le cite toujours en exemple, en stabilisant le franc de 1928, a dû finalement renoncer au franc de Germinal.

La dévaluation ne s'en trouve, cependant, pas imposée pour autant, si l'on considère possible de rendre permanent

le système protecteur, et de le renforcer éventuellement. C'est là le nœud de la question.

La perception de droits de douane, par exemple, est une habitude ancienne, dont de nombreux pays se sont fort bien accommodés et les arguments, en faveur d'un certain protectionnisme, ne sont pas toujours dépourvus de poids.

Cependant, quand la protection atteint un niveau élevé, ou quand elle prend une forme discriminatoire, ses effets peuvent être nocifs, même pour le pays qui la pratique.

Les courants d'échange subissent des distorsions, on ne vend pas toujours les marchandises que l'on est le plus apte à produire, tandis que la nature des importations et leurs prix ne sont pas conformes à l'optimum possible. De plus, en maintenant l'économie à l'abri de la concurrence étrangère, on la prive d'un stimulant, qui serait parfois le seul efficace pour en empêcher la sclérose.

Mais il faut avoir une vue encore plus large du problème. L'isolement économique d'un pays donné n'est concevable que si ses dimensions sont suffisantes. La Belgique et la Suisse ne peuvent pas avoir la même attitude en matière de commerce international pour les États-Unis et l'U.R.S.S. Or, l'espace nécessaire pour le bon fonctionnement d'une économie tend à s'élargir et l'économie française se trouvera de plus en plus dépendante des économies étrangères. C'est dans le cadre d'un système régional, ou d'une plus grande libéralisation des échanges mondiaux que l'économie d'un pays de dimension moyenne est appelée à se développer. Quoi qu'on fasse, à moins d'un repliement catastrophique sur soi-même, on se trouvera économiquement solidaire d'autres nations.

Dans ce cas, il faut suivre la règle du jeu, et incontestablement on ne l'a pas fait ou on l'a mal fait au cours des années récentes.

Il reste un problème d'opportunité. Les temporisateurs disent : jusqu'à présent on s'en est bien tiré, pourquoi ne pas continuer ?

A vrai dire, il n'existe aucune urgence, mais il est bon de prendre une décision à froid et de ne pas être contraint par les événements.

Au surplus, il existe des options politiques sous-jacentes. La libéralisation des échanges et la dévaluation conco-

mitante, devraient être le fait de libéraux. Il est irrationnel d'être pour la liberté à l'intérieur de la frontière et pour le contrôle des relations économiques avec l'étranger : un capitalisme strictement national est un capitalisme boiteux.

En revanche, les mesures de contrôle sont beaucoup plus de l'essence d'une économie dirigée ou planifiée, et, *a priori*, la dévaluation en vue de la libéralisation n'a pas à être décidée par des ministres socialistes, le problème étant évidemment différent s'il se pratique un système de planification à l'échelon régional (Europe organisée).

Ainsi, le choix à effectuer dans le domaine de la parité officielle est, en réalité, étroitement lié à ceux concernant les autres modalités de l'action économique.

L'essentiel est d'établir une politique économique cohérente, qui pourra comporter suivant les cas une mesure de dévaluation ou non; et celle qui refuse la dévaluation doit prévoir :

— soit une dose plus ou moins massive de déflation,
— soit un renforcement des contrôles.

De toute façon, quelle que soit la décision prise, il faudra compter avec l'action des autres pays, notamment de nos partenaires à l'O.E.C.E. et ne pas croire que des astuces, généralement subalternes, contribuent beaucoup à accroître notre prestige.

Reste le fameux point noir des réactions psychologiques, aux effets incontrôlés. Le public est tellement mal informé dans ce domaine, parce qu'il s'agit d'un sujet tabou, que l'on peut redouter un véritable désastre. Mais n'est-il pas préférable, au lieu de se livrer à des mensonges par omission qui rendent suspects aussi bien les articles de presse que les déclarations des hommes politiques, de révéler carrément la réalité à l'opinion publique. Que le franc soit menacé, c'est exact! Mais le danger est ailleurs que dans une simple mesure de dévaluation, qui ne ferait qu'entériner un état de fait.

René Bertrand.

LES ASPECTS POLITIQUES DE L'ATOME

Ces dernières semaines, on s'est beaucoup occupé de l'Organisation européenne de la production atomique. Jean Monnet et son Comité d'action pour les États-Unis d'Europe élaborent des propositions politiques concrètes, les ministres des Affaires étrangères des six pays du Plan Schuman se réunirent de leur côté les 11 et 12 février à Bruxelles pour permettre au président de la conférence des experts de Bruxelles, le ministre belge Spaak, de terminer son rapport sur les possibilités de la collaboration atomique et du marché commun européen. Les 28 et 29 février, enfin, l'Organisation européenne de coopération économique (O.E.C.E.) discuta vivement les mêmes problèmes en Conseil de ministres. Cette activité a différentes raisons techniques, économiques et politiques. L'exploitation de l'atome sera, sans doute, le facteur de base des progrès de demain. Puissance économique et puissance atomique iront donc de pair. On connaît l'avance des États-Unis et de l'Union Soviétique dans ce domaine. Les petits pays européens n'ont guère la possibilité d'aboutir seuls à des résultats satisfaisants. Les recherches sont extrêmement coûteuses, la capacité minima des usines d'enrichissement d'uranium, donc de la fabrication de combustible nucléaire, dépasse de beaucoup les besoins prévisibles d'une seule nation. Il est donc tout à fait naturel de mettre nos efforts en commun afin d'éviter tout double emploi des investissements et des recherches, et de construire, également en commun, quelques usines de base indispensables. Cette communauté atomique, dont la nécessité n'est contestée par personne, constitue par ailleurs un excellent moteur pour la réalisation de différents objectifs politiques. Les défenseurs

de la politique dite européenne veulent s'en servir pour la relance de l'unification du continent. Dans le cadre des six pays, la Haute Autorité du Charbon et de l'Acier à Luxembourg a besoin de l'appui atomique pour sortir de son isolement malheureux, l'O. E. C. E. voit dans l'atome une possibilité inestimable pour donner à son activité une nouvelle justification et surtout un nouvel élan.

Chaque fois qu'il est question d'une collaboration européenne, on se heurte à la passivité ou à la résistance de la Grande-Bretagne. Londres n'a aucun intérêt à voir se réaliser un marché commun, auquel il ne pourrait que difficilement participer dans l'immédiat, vu ses engagements envers le Commonwealth, mais qui gênerait rapidement ses exportations fort importantes vers l'Europe continentale. Pour la première fois depuis qu'on parle de l'unification européenne, la diplomatie britannique a joué pour le marché commun carte sur table en faisant comprendre clairement aux capitales intéressées et aussi dans les coulisses de l'O. E. C. E. qu'elle ne saurait y voir qu'une menace pour les intérêts essentiels de l'Angleterre. L'enjeu de la communauté atomique, appelée *Euratom*, est en soi moins important. Elle renforce indirectement la concurrence de l'industrie atomique européenne contre celle de la Grande-Bretagne, qui risquerait cependant de se trouver plus fortement menacée par une entente germano-américaine. Non sans raison on a vu à Londres dans *Euratom* une première étape sur le chemin du marché commun, qui deviendrait inconcevable en cas d'échec du projet de collaboration atomique. Il était donc naturel que la Grande-Bretagne s'opposât dans les coulisses à sa réalisation. La pièce maîtresse de sa résistance fut un rapport publié par un groupe d'experts de l'O. E. C. E. à la fin de l'année dernière, préconisant une très large collaboration dans le cadre plus étendu, mais aussi moins efficace de cette organisation. Les

milieux britaniques commirent cependant l'erreur de se distancer immédiatement de ce plan et de ne lui promettre qu'une participation très restreinte tout en lui donnant un appui politique, dans ces conditions, démesuré. Dès qu'on comprit sur les bords de la Tamise que les pays du plan Schuman ne se laisseront pas impressionner par les manœuvres de diversion anglaises et qu'ils étaient décidés à poursuivre leurs efforts en faveur de la constitution d'*Euratom*, sans renoncer à la collaboration européenne plus vaste dans le cadre de l'O. E. C. E., on transforma avec une rapidité surprenante pour tous les observateurs l'hostilité en offre de collaboration sincère. Une fois de plus, les Anglais confirmèrent ainsi la thèse de ceux qui sont convaincus que, de l'autre côté de la Manche, on ne respecte que les faits accomplis, au moins dans le domaine de la politique européenne.

Les prétentions d'*Euratom* sont relativement modestes. Elles ne dépassent guère la fabrication et le contrôle des combustibles atomiques, ainsi que les recherches. Les industries de l'énergie et du matériel atomique ne seront affectées qu'indirectement par la décision de supprimer pour l'ensemble de ce nouveau secteur les droits de douane et les contingents, mesure qui est beaucoup plus facile à réaliser sur papier qu'en pratique, étant donné que la plus grande partie du matériel atomique peut servir à des usages très classiques, tels que les condensateurs normalement employés dans les postes de T.S.F. courants ou les lampes faisant aussi normalement partie des appareils de télévision. Quoi qu'il en soit, *Euratom* s'abstiendra de toute intervention dans l'industrie du matériel atomique et renoncera, en outre, à la réglementation des centrales atomiques qui seront exclusivement soumises à la législation nationale, notamment en ce qui concerne leur intégration dans le secteur de l'économie privée ou des services publics. La querelle sur la structure des grandes entreprises atomiques

communes (capitaux privés ou fonds publics) est très secondaire, car il est dès à présent certain que les capitaux privés seront insuffisants pour financer les dépenses indispensables.

Si l'on fait abstraction des recherches, de l'éventuelle constitution d'une université atomique européenne et du marché commun de tout le matériel atomique, la pièce maîtresse de la collaboration atomique européenne sera jusqu'à nouvel ordre la construction d'une grande usine de séparation isotopique dont le coût est évalué à un minimum de 100 milliards de francs. A ce sujet, les projets de l'O. E. C. E. et des experts de Bruxelles concordent, et, dans les deux cas, une participation britannique immédiate semble peu probable. La réalisation d'*Euratom* est d'ailleurs facilement concevable avec la mise en place de l'usine de séparation isotopique avec le concours de la plupart des pays membres de l'O. E. C. E. Il suffirait de ne soumettre au contrôle d'*Euratom* que les combustibles atomiques affectés aux pays de la Communauté européenne plus étroite et plus supranationale, car l'une des principales différences entre O. E. C. E. et *Euratom* consiste dans le fait qu'*Euratom* veut garder la propriété du combustible atomique pour s'assurer ainsi de son utilisation exclusivement pacifique. Sa justification en face du projet de l'O. E. C. E. réside en outre dans la difficulté de réaliser le marché commun du matériel atomique avec la participation de la Grande-Bretagne, tandis que les six pays seront à cet égard plus résolus, d'autant plus que ce marché commun limité est une condition indispensable pour donner à leur industrie une organisation rationnelle et pour lui permettre de concurrencer efficacement sur le marché mondial les États-Unis ou la Grande-Bretagne.

Le comité d'action de M. Monnet lança l'idée d'une renonciation formelle des pays membres d'*Euratom* à la fabrication de toute arme atomique. Cette proposi-

tion, parfaitement défendable, a choqué différentes susceptibilités nationales, notamment en France, bien que dans un avenir prévisible, la fabrication d'armes atomiques soit hors de portée des pays de l'Europe continentale, sauf si l'on se décide à lui sacrifier le développement pacifique de l'énergie atomique. ce dont il ne saurait être question. Pour éviter à *Euratom* des difficultés inutiles, les ministres des Affaires étrangères réunis mi-février à Bruxelles ont formellement écarté cette renonciation, tout en maintenant le caractère strictement pacifique de la communauté envisagée. Cela signifie que le plutonium fabriqué dans les installations d'*Euratom* ne pourra servir qu'à des fins pacifiques, mais qu'en dehors de la communauté, les États gardent théoriquement le droit de produire des armes atomiques, tout en sachant que, jusqu'à nouvel ordre, les possibilités réelles de le faire seront inexistantes.

Sauf imprévu, — et des surprises de tous genres ne sont guère exclues — les ministres des six pays du plan Schuman, soit la France, l'Italie, l'Allemagne occidentale et les pays du Benelux, décideront lors d'une prochaine conférence, fixée en principe le 20 mars 1956 à Paris, la convocation d'une conférence diplomatique européenne qui commencera après Pâques à rédiger le traité international instituant la communauté atomique européenne, traité qui pourrait être signé avant la période des vacances. Quant à la date de sa ratification, il serait trop tôt pour oser des pronostics. Parallèlement, on s'efforcera d'organiser une coopération atomique efficace à l'intérieur de l'O. E. C. E., où les pays de l'*Euratom* formeront un bloc homogène. Du marché commun on parlera plus tard, après avoir pris, sans doute avant la signature du traité d'*Euratom*, un engagement de principe en faveur de sa réalisation dans un délai de douze à quinze ans.

ALFRED FRISCH.

LA LUTTE CONTRE LE RACISME AUX ÉTATS-UNIS

Sur une des grandes places de Richmond où flotte un drapeau qui n'est pas celui des États-Unis, une statue commémore le général Lee, commandant en chef des armées sudistes durant la guerre de Sécession (qu'on appelle là-bas, aujourd'hui, la « guerre entre les États »); un peu plus loin, une autre statue est dédiée au président de la Confédération dissidente, Jefferson Davis, et porte l'inscription : « Au défenseur des droits des États ». Pour juger du drame racial aux États-Unis, il ne faut pas perdre de vue cette vieille histoire. Le Sud forme à certains égards un peuple différent; il a été vaincu, il s'en souvient; et, tout en s'attachant au principe indéfendable de l'esclavage, il avait le sentiment de se battre aussi pour ses valeurs propres, — pour une civilisation agricole contre l'industrialisme du Nord, pour l'autonomie politique contre la mainmise du pouvoir central.

Sa défaite s'accompagnait d'exactions qui accumulaient les rancunes. Des aventuriers pillaient le trésor, associés à des Noirs incompétents; l'honneur des femmes n'était plus en sûreté; lorsqu'après une dizaine d'années les Sudistes reprirent le pouvoir, ils réagirent brutalement. Leur racisme s'aggrava. La ligne de partage entre hommes libres et esclaves fit place à la barrière de la couleur. Tout le monde en connaît les aspects les plus révoltants, le Ku-Klux-Klan, les lynchages.

Si l'émigration simultanée de travailleurs blancs et

noirs vers le Nord, après 1914, transplanta les antagonismes en des régions qui les ignoraient, ils tendaient pourtant à s'atténuer. Il y a eu cent quinze lynchages en 1900, cent trente en 1901, année-record, un seul en 1945 et en 1947. Les démocrates, qui s'ancraient sur l'opposition du « solid Sud », parvenaient à la Maison Blanche avec Roosevelt, grâce à l'appui d'une opposition toute différente, celle des immigrés récents et des intellectuels libéraux. C'est à partir de ce moment que Washington s'attaqua au problème. Roosevelt, démocrate, était plus à même d'agir qu'un républicain sur les bastions de son parti ; la guerre contre les nazis soulignait l'inconséquence du racisme américain, elle facilitait un brassage, et les forces armées commençaient à mêler intentionnellement les Blancs et les Noirs, si bien qu'aujourd'hui leurs vaisseaux de guerre en visite au Cap provoquent des incidents en refusant de se plier à l'apartheid sud-africain. La psychologie évolue rapidement ; le chauvinisme local se développait en vase clos, et les contacts extérieurs, à eux seuls, l'useraient.

Quoique né au Missouri, sur les confins du Sud, le président Truman suivit la même ligne. Avec lui les tribunaux entrent en jeu. Ceux du Sud d'abord, qui, dès 1951, en Caroline du Sud, en Géorgie, en Floride, interdisent le Ku-Klux-Klan. Puis la Cour suprême. Mais c'est sous le président Eisenhower qu'elle a rendu ses décisions les plus spectaculaires, jugeant inconstitutionnelle la ségrégation des races dans les transports publics et dans les écoles. Nous avons dit récemment comment l'Église catholique, de son côté, est intervenue avec vigueur [1].

De part et d'autre, en somme, on affirmait les principes contre les coutumes. Mais celles-ci gardent leurs fanatiques. Ils l'ont montré dès 1948, lorsque quatre

1. *La Vie Intellectuelle*, décembre 1955, pp. 70-74.

États — Caroline du Sud, Alabama, Mississippi, Louisiane — abandonnèrent les démocrates pour opposer à la candidature de Truman un champion des « droits des États »; Eisenhower à son tour mordit sur le Sud naguère « solide », en partie parce que les électeurs ne se reconnaissaient plus dans leur parti traditionnel. Les décisions de la Cour suprême, frappant le système au cœur, ont généralisé la résistance. En matière de transports, il paraît difficile de les récuser, tant qu'elles s'appliquent aux chemins de fer ou aux autobus qui relient plusieurs États; chaque État n'a d'autorité que sur ses affaires intérieures, cela va de soi. En revanche, les États, et pas seulement dans le Sud, ont toujours gardé jalousement le contrôle de leur législation scolaire : sur ce point le conflit renaît entre ceux qui accusent Washington d'outrepasser ses droits et les juristes qui s'en réfèrent à la Constitution fédérale; il est d'autant plus âpre qu'il touche à l'essentiel et qu'une éducation commune formerait assez vite, semble-t-il, une jeunesse sans préjugés.

Après deux ans, seuls les États marginaux, la Virginie occidentale, le Kentucky, se conforment progressivement au verdict; les autres cherchent des moyens dilatoires. Comme le gouvernement ne peut réglementer que les écoles publiques, certains envisagent même de les supprimer et de subventionner à leur place les écoles privées où la ségrégation serait maintenue : la dispute prendrait un aspect de loi Barangé. D'autres prévoient, pour l'admission des élèves, des tests analogues à ceux qui ont longtemps écarté les Noirs des urnes électorales sous prétexte d'ignorance. Les gouverneurs de Virginie, de la Caroline du Sud, de Géorgie, du Mississippi ont tenu un conseil de guerre, comme au beau temps de la Sécession; le parlement d'Alabama contestant les pouvoirs de la Cour suprême, use d'une procédure d' « interposition », jamais abrogée, qui dans les temps anciens sauvegardait les autonomies régionales; on a

parlé de lancer un amendement constitutionnel interdisant la ségrégation, dans l'espoir qu'il se trouverait un quart des États pour le repousser et qu'ainsi les obligations qui en découleraient cesseraient d'avoir force légale. Mais amendement signifie adjonction, et pour le mettre aux voix il faudrait admettre d'abord conformément à la thèse sudiste, que la Constitution telle qu'elle est n'interdit pas déjà l'exclusivisme racial.

A côté de ces arguties, la violence populaire fermente. Le Ku-Klux-Klan renaît. En Alabama, une étudiante de couleur, Autherine Lucy, la première à obtenir son admission à l'Université, s'est vu accueillir par de telles démonstrations — bombardements d'œufs, de cailloux et de boue — qu'après trois jours le Conseil universitaire, « pour sa sécurité », l'a renvoyée chez elle ; cette capitulation a d'ailleurs été jugée sévèrement par un assez grand nombre d'étudiants, même hostiles en principe à la présence de Noirs. La campagne électorale qui s'ouvre s'en ressent, et M. Stevenson, dans un discours en Californie, a désapprouvé les solutions brusquées. Par souci de se concilier le Sud et d'assurer l'unité du parti, il s'est montré moins libéral que M. Harriman ou que M. Kefauver qui pourtant représente au Sénat le Tennessee, État demi-sudiste.

Cette exaspération peut ralentir le mouvement. Elle servira de tremplin à des politiciens locaux. Sa portée reste néanmoins limitée. Non seulement les pouvoirs fédéraux se sont trop engagés pour reculer, mais le Sud se transforme, économiquement, démographiquement : ses régions arriérées, en ce milieu du vingtième siècle, attirent les énergies comme le Far-West au dix-neuvième ; quels que soient les sursauts du passé, le renouvellement profond qui s'opère en aura raison tôt ou tard.

AUGUSTE VIATTE.

IL Y A TOUJOURS DES ESCLAVES

Oui, un siècle après Schoelcher, il y a toujours des esclaves en Afrique Noire, voire en Afrique du Nord [1]. Oui, un siècle après Schoelcher, le commerce du bois d'ébène continue.

Le hasard d'un de mes périples en Afrique Noire m'a mis en face de ce fait. C'était à Bamako, en août 1954. J'y ai rencontré un homme qui avait été vendu comme esclave et avait réussi à s'échapper. Quelques recoupements et une enquête rapide me convainquirent que je n'avais pas affaire à un imposteur. Aujourd'hui encore, dans certains pays, on vend hommes et femmes (et surtout enfants) au marché, comme du bétail. On les enlève à leur famille et on les exporte pour ce trafic.

A vrai dire, mon attention avait déjà été attirée sur ce drame. C'était à l'O.N.U., lors d'un débat de commission sur les Droits de l'Homme. Le délégué du Yémen plaida en faveur de l'esclavage arguant que, grâce à leur système sudoripare développé, les femmes noires sont nécessaires pour les torrides nuits d'été. Ainsi s'exprimait un des membres de la majorité « anticolonialiste » de l'O.N.U.

Telle est la double origine de la proposition de Résolution qu'avec mon collègue, M. le pasteur La Gravière, nous avons déposée devant l'Assemblée de l'Union Française. L'opiniâtreté de M. La Gravière allait réussir à alerter l'opinion publique autour de cette proposition. Désormais, et grâce à lui, c'est un fait connu que l'esclavage subsiste.

1. Dans certaines régions d'Afrique du Nord, le commerce des enfants se poursuit sous la fiction de l'adoption. Une ethnologue de mes amis, dont le témoignage ne peut être mis en doute, m'a raconté qu'au cours d'une de ses enquêtes on lui avait à elle-même proposé d'acheter ainsi de ces enfants.

D'après l'imposante documentation qu'il a recueillie, le débouché du « bois d'ébène » est l'Arabie et le Yémen. L'exportation se fait principalement à l'occasion du pèlerinage aux Lieux Saints de l'Islam. On emmène avec soi quelques serviteurs, puis on les vend pour payer les frais du séjour. Parler de *Travellers checks* humains est sans doute de mauvais goût, mais exprime assez bien la situation. A côté de ces négociants occasionnels, d'autres exercent un commerce régulier, effectuant le pèlerinage à la fin de vendre leur « marchandise ». On connaît même les tarifs. Une jeune fille atteint jusqu'à 400.000 francs de notre monnaie.

Certains musulmans seront choqués qu'on dénonce un crime commis à l'occasion d'un pèlerinage sacré. Je tiens à préciser qu'à mes yeux leur religion n'en est pas plus affectée que le catholicisme par les bonbons à l'eau de Lourdes ou les flacons en forme de Sainte Vierge. Partout où on s'assemble pour prier Dieu, rôde Iblis le Lapidé.

A côté de cette traite, subsiste en Afrique ce qu'on appelle *l'esclavage de case*. En vertu de traditions immémoriales, certaines familles sont attachées à d'autres. Même le mariage est déterminé par les maîtres. Les missionnaires connaissent bien ces situations, vis-à-vis de qui notre administration montre souvent de la mollesse. Aussi légitime que soit le respect des traditions, il ne vaut pas contre le droit naturel. Surtout ces traditions facilitent le vrai négoce de chair humaine. Parallèlement, on m'a cité le cas d'enfants vendus au Togo, puis exportés, en vue de sacrifices rituels. Il paraîtrait que beaucoup d'enfants disparaissent à Dakar...

Ne soyons pas surpris de ces survivances quand chez nous même disparaissent, bon an mal an, vingt-cinq mille jeunes filles en vue d'alimenter outre-mer ces maisons que certains voudraient ressusciter en France. René Grousset avait raison : nous sommes encore contemporains de l'âge de pierre.

GEORGES LE BRUN KÉRIS.

PAVILLON SOUDANAIS ET COULEURS ARABES

Si l'on estime que, dans l'Orient, les symboles gardent aujourd'hui toute leur valeur, le choix que le nouvel État du Soudan vient de faire de ses couleurs nationales ne paraîtra pas indifférent.

Un projet gouvernemental suggérait que le drapeau soudanais, bleu, blanc et vert, rappelât ainsi que les deux Nils sont à la base de la prospérité agricole du pays. Il a été quelque peu révisé, à la demande des chefs de partis; le drapeau sera bleu, jaune et vert, afin d'évoquer l'eau du Nil, les sables du désert et la campagne bien cultivée.

L'emblème soudanais ne rappellera donc que très partiellement les classiques « couleurs arabes » : vert, blanc, noir et rouge. Arborées jadis par le Prophète et les premiers combattants de l'Islam, choisies ensuite par les grands souverains (vert du Calife, blanc des Omeyades, noir des Abbassides, rouge des Ottomans) elles devaient enfin être toutes combinées, à l'imitation de l'Iraq, dans les drapeaux de la Syrie et de la Jordanie, ou fournir, deux à deux, l'enluminure des pavillons des autres États arabes (Égypte, Arabie Séoudite, etc.).

En revanche, le drapeau soudanais utilise deux autres couleurs, le bleu et le jaune, fort peu prisées par la tradition arabe, et qui dans l'Islam traditionnel ont surtout servi à la marque respective des chrétiens et des juifs. Il risque, dans le faisceau des pavillons de la Ligue arabe, auxquels il va s'ajouter, de paraître assez singulier.

En effet, le Soudan, à la différence des États arabes classiques, n'a pas laissé inspirer son choix par l'histoire, mais par la géographie; son drapeau n'évoque point le lointain passé, mais le présent, peut-être l'avenir; il reflète le sol, tandis que les « couleurs arabes » parlent des origines de l'Islam. Seul avant lui dans l'Orient le drapeau du Liban, avec son cèdre, affirmait aussi des attaches terriennes; du moins le rouge et le blanc y rappelaient-ils, plus sensiblement encore que des traditions libanaises, la note arabe.

Le choix original du Soudan permet-il d'espérer que le nouvel État, conscient de son caractère composite, évitera les discriminations si habituelles encore en Orient ? Pas plus à Khartoum qu'à Beyrouth, en tout cas, l'Islam ne sera religion d'État, et c'est là encore une décision significative.

PIERRE RONDOT.

SUCCÈS DE LA DIPLOMATIE FRANÇAISE AU MOYEN-ORIENT

Ainsi que nous le laissions espérer en février à propos de l'Égypte, la France s'est réaffirmée au Moyen-Orient et dans les termes prévus : restrictions à l'égard du pacte de Bagdad, souci de l'indépendance syrienne, volonté d'apaisement dans le conflit arabo-palestinien. L'opportunité de l'aide-mémoire français est démontrée par le retentissement qu'il a obtenu. Sans tarder (mais peut-être un peu à contrecœur) les Anglo-Américains nous ont invités à participer à l'élaboration d'une tactique nouvelle (conférence de Washington). Mais c'est l'accueil qu'a reçu la note française, aussi bien dans la presse arabe (qui a titré : Victoire pour la politique française au Moyen-Orient) que dans la presse israélienne, qui donne à la relance française toute sa signification. La France dispose aujourd'hui d'une certaine autorité dans les deux camps opposés, et ceci bien qu'elle porte encore la lourde hypothèque de l'Afrique du Nord.

L'éclat de cette politique (une fois n'est pas coutume et pourquoi ne pas le saluer) fait d'autant ressortir la médiocrité des conversations Eden-Eisenhower, dont les conclusions équivoques ont été, de surcroît, dangereuses. Elles ont permis à Moscou de contre-attaquer, non seulement par la note que l'on connaît, mais dans les faits et auprès des divers gouvernements arabes. Déjà le Yemen négocie l'achat d'armes soviétiques, déjà l'U.R.S.S. (tentant de remettre en question l'équilibre égyptien) accorde une aide atomique à l'Égypte. Voilà l'effet des déclarations anglo-américaines dont le monde arabe pouvait craindre qu'elles aboutiraient à l'installation de troupes occidentales au Moyen-Orient,

soit, bien évidemment, au renforcement, de gré ou de force, du pacte de Bagdad.

A ce point, sur l'invitation que lui a value sa ferme note diplomatique, la France s'associe au nouveau tour d'horizon qui a lieu à Washington. Notre ambassadeur, M. Couve de Murville, y confronte ses vues avec celles de Sir Roger Makins pour la Grande-Bretagne, le troisième partenaire étant l'Américain Robert Murphy, sous-secrétaire d'État adjoint.

Il s'agit de trouver une réponse à Moscou et, si l'on comprend bien, les Trois ne sont pas d'accord. Cela se voit à l'interprétation qu'ils donnent de la note moscovite et aux commentaires qu'ils font. Le projet d'envoyer des troupes a été confirmé par Londres, alors que Français et Américains le démentaient. Mais c'est surtout à propos du cadre dans lequel doivent se placer les opérations que le désaccord se fait jour. Si les Trois conviennent bien de réaffirmer le *statu quo* de 1950, est-ce sous l'égide des Nations Unies ou en vertu d'une entente purement occidentale ?

La France (contrairement à l'U.R.S.S. qui ne voit dans la déclaration tripartite de 1950 « qu'une tentative de partage de la zone du Proche-Orient en sphères d'influences entre certaines puissances ») reste attachée au *statu quo* de 1950, mais elle précise que « l'action des trois puissances occidentales, au cas où la paix serait troublée dans cette région, doit s'exercer par priorité dans le cadre des Nations Unies ».

Voilà qui rencontre, à la fois, la faveur des Arabes et des Israéliens. Là encore, la position française s'avère efficace et sage, puisqu'il y a tout de même intérêt à ce que, si l'on doit renforcer les troupes de protection entre les lignes, cela se fasse selon des modalités acceptées de part et d'autre. Il n'est pas opportun de jeter de l'huile sur le feu, mais il faut au contraire rechercher les moindres signes de détente. Un de ceux-ci est que les Égyptiens et les Israéliens ont regagné leur place à la Commission d'armistice. Un autre, est que la radio syrienne proclame que le peuple israélien est pacifique (ce qui ne veut pas dire grand-chose, mais tout de même que les pourparlers au sujet des prisonniers de guerre vont probablement reprendre). Il faut

donc souhaiter que, profitant de ces circonstances favorables, la France accentue et précise ses intentions le plus rapidement possible et avant le mois de mars, où la reprise des travaux dans la vallée du Jourdain peut créer une tension nouvelle.

JACQUES NANTET.

LES RELATIONS IRANO-SOVIÉTIQUES ET LA DÉTENTE

Le 4 février, M. A. Levrentiev, ambassadeur d'U.R.S.S. en Iran, a rendu visite au ministre des Affaires étrangères de l'Iran, M. Ardalan, et lui a remis une note du gouvernement soviétique sur la question de l'association de l'Iran au bloc militaire de Bagdad.

Ainsi se poursuit l'échange de notes entre Soviétiques et Iraniens depuis que ces derniers sont partie prenante au pacte de Bagdad. Ces échanges n'attireraient pas autrement l'attention si deux circonstances particulières ne les rendaient assez remarquables. La première est que, sans conteste possible, en adhérant au pacte de Bagdad, l'Iran s'est mis en contravention formelle avec le traité soviéto-iranien de garantie et de neutralité du 1er octobre 1927. La seconde est que les protestations soviétiques, devant ce manquement flagrant, sont extrêmement nuancées, du plus raide au plus souple, et aussi qu'elles s'espacent de façon irrégulière. Les notes pressantes et dures se succèdent, puis le silence se fait, rompu à nouveau comme le 2 février dernier.

Il semble donc que ces manifestations (protestations soviétiques et réponses iraniennes) constituent un excellent baromètre à la fois de la détente générale et des intentions soviétiques au Moyen-Orient. La note actuelle, de toute évidence, est conjuguée à l'action soviétique contre le pacte de Bagdad (bien sûr) et contre les diverses conversations de Washington. Il s'agit d'impressionner les Arabes (la résistance jordanienne, entre autres); il s'agit d'attirer l'attention des trois *grands* occidentaux.

JACQUES NANTET.

ÉBRANLEMENT EN ESPAGNE

Les récents événements survenus à Madrid sont la manifestation d'un malaise de plus en plus sensible au sein des étudiants. Ce qui est apparu en surface est lié cependant à un ensemble de facteurs plus profonds, qui commandent l'évolution interne du pays après la guerre civile.

En premier lieu, il convient de noter l'antagonisme qui, jusque sur le plan du gouvernement, s'est petit à petit développé entre deux groupes : celui des catholiques à tendance libérale et celui des réactionnaires à tendance intégriste sur le plan idéologique et assez fermé dans le domaine social. Au premier groupe appartiennent des personnalités qui sont parmi les plus représentatives et les plus universelles de l'intelligentzia espagnole d'aujourd'hui. Au second un bon nombre des éléments les plus notables de l'organisation religieuse *Opus Dei* : ceux-ci se sont faits les champions de la doctrine monarchiste, d'une sorte de paternalisme sur le plan social, proposant une nouvelle version de la Phalange, moins radicale, mais surtout décidés à l'opposer avec violence aux tendances plus libérales qui commencent d'apparaître en bien des endroits au sein du catholicisme espagnol.

Par ailleurs le vieux parti phalangiste officiel demeure aujourd'hui sans racines dans l'opinion nationale, bien qu'il conserve encore une force qui n'est nullement à négliger. comme l'ont montré les troubles récents, pendant lesquels il lui fut possible de faire intervenir dans les manifestations universitaires une sorte de milice improvisée, recrutée dans la province de Madrid. Mais la jeunesse phalangiste est actuellement déçue par ce qu'elle considère comme une trahison de la doctrine sociale qui figurait au programme de la Phalange et par l'évolution politique du régime qui se referme sur l'objectif monarchiste et capitaliste. Dans le milieu universitaire elle est allée déjà grossir les rangs des catholiques ouverts à des aspirations libérales; ailleurs faire plus considérable encore la grande masse de mécontentement confus

qui pèse de plus en plus décisivement sur l'opinion nationale.

Cet ébranlement interne de la Phalange et l'apparition d'un ample mouvement de catholicisme aux aspirations ouvertes face au catholicisme plus refermé dont l'*Opus Dei* est le symbole, sont des facteurs très importants qui affectent la structure même du régime. Certains des catholiques du premier groupe y occupaient des positions éminentes. Ils avaient en face d'eux le système de l'*Opus Dei* et l'influence considérable que celui-ci exerce sur toute la vie officielle de la culture espagnole, influence de censure et de contrôle presque absolu par les moyens du Conseil Supérieur de la Recherche Scientifique et du Ministère de l'Information et de la Propagande.

Depuis plusieurs années les hommes les plus représentatifs des tendances ouvertes au sein du catholicisme espagnol ont été l'objet de sommaires campagnes de diffamations, parfois de violentes attaques à découvert qui traduisaient à la fois un ressentiment des vieux chefs phalangistes contre ces influences nouvelles, souvent favorablement accueillies par les couches jeunes de l'opinion, et l'impatience des appétits politiques de la part des nouveaux représentants de la position réactionnaire. Tout ceci vient en un sens d'aboutir : les catholiques d'esprit plus libéral se trouvent pratiquement rejetés du régime, tout au moins de ses postes les plus officiels. Aussi peut-on dire que c'est la tendance réactionnaire qui obtient pour le moment l'avantage et, loin de permettre une évolution du régime, voudrait le conduire au renforcement de positions étrangement médiévales et inquisitoriales.

Seulement il ne faut pas non plus perdre de vue un autre aspect de la situation, qui jusqu'à présent n'a guère attiré l'attention. De jeunes dirigeants catholiques, très écoutés dans le milieu universitaire, se trouvent avoir été enveloppés dans la répression qui a suivi les derniers incidents. Ces jeunes universitaires ouvertement catholiques et animés d'un esprit social décidé à aller de l'avant, jouissent d'un grand prestige dans la jeunesse espagnole. Leurs positions sont assez proches de celles des aînés qui viennent d'être mis à l'écart du régime. Quelques-uns viennent des organisations officielles de jeunesse qu'ils ont quittées avec éclat au cours des dernières années; d'autres viennent des milieux de la jeunesse catholique. Chez tous on relève la même constante

fondamentale : ils se sentent devenus une réalité nouvelle au sein de l'ensemble politique espagnole, génération d'après la guerre civile, qui n'a rien à voir avec les aberrations dans lesquelles ils jugent que deux partis combattants tombèrent de part et d'autre, mais qui entend proclamer comme un patrimoine sacré pour tous les Espagnols la totalité des choses positives et essentielles qui constitue la raison d'être des deux Espagnes déchirées de la guerre civile.

Leur position est une position de synthèse humaine, spirituelle et idéologique d'une indéniable difficulté à la fois sur le plan de la pensée et sur celui de la pratique. Mais l'importance de cette prise de position est peut-être immense pour l'avenir. Fruit résolument humaniste et social d'une tragique expérience collective, elle mérite qu'on lui apporte dorénavant une sérieuse attention.

GALGO MARTINEZ.

STALINE N'ÉTAIT PAS INFAILLIBLE

Pour avoir pris au pied de la lettre les discours que Malenkov, Mikoïan et Khrouchtchev avaient prononcé au XIX[e] Congrès du P.C. soviétique, on accorda au « grand architecte du communisme » à Paris les drapeaux en berne et des oraisons funèbres pleines d'une émotion qui se donnait libre cours. Cela se passait en 1953.

Aujourd'hui, à la suite de nouveaux discours des mêmes Mikoïan, Malenkov et Khrouchtchev, prononcés dans le cadre du XX[e] Congrès, les admirateurs d'hier enterrent Staline avec une hâte un peu suspecte. Si l'on pouvait leur accorder quelque confiance, MM. Thorez et Duclos à leur retour en France confieraient le sort du P. C. à M. Pierre Hervé, prêt à abolir tous les fétiches, pour créer mieux qu'un Front populaire, ce grand parti du Travail dans lequel viendrait se fondre avec les socialistes toute la gauche française digne de ce nom.

Dans le contexte soviétique, les choses se présentent un

peu différemment. La critique de Staline ne suffit pas pour réhabiliter la direction collective dont la stérilité intellectuelle est sévèrement critiquée par la jeunesse universitaire. Même l'appareil conceptuel de Lénine ne paraît pas approprié en ce milieu du XX[e] siècle, pour faire face aux vrais problèmes qui se posent en U.R.S.S. Les économistes et les historiens qui, depuis vingt ans, n'échappaient à la déportation qu'en acceptant le rôle de perroquets, vont-ils devenir créateurs du jour au lendemain ? Après la réhabilitation sensationnelle de Vladimir Antonov Ovséenko et de Stanislas Kossiov, verra-t-on Trotski et les vieux bolchéviks retrouver la place qui leur revient dans un nouveau *Précis de l'Histoire du Parti Communiste* ? Le titisme deviendra-t-il la nouvelle idéologie de l'U.R.S.S. ? Ou s'agit-il de remplacer le culte de Staline par celui de Lénine, de repeindre la façade d'un dogmatisme usé ? Pour le moment, on ne peut que poser ces questions. L'exaltation de la direction collective, des gestes démocratiques assez préfabriqués, prennent surtout de l'importance quand on songe que c'est à Mao Tse Toung que revenait de droit, après la mort de Staline, le rôle de *grand architecte du communisme*. En choisissant la direction collective et la « démocratie », le comité central tient à marquer son avance par rapport aux autres partis communistes, celui de Tito excepté.

L'opinion soviétique sera tentée de réagir par un mouvement d'espoir. Qui sait, la vie libre est peut-être pour demain et les camps seront abolis ? Mais, en attendant, on continuera de se taire à Moscou comme à Léningrad. Quant aux jeunes qui, à l'école primaire, au lycée, n'ont cessé d'apprendre à vénérer le chef bien-aimé, ils seront profondément troublés dans la mesure où ils ont conservé une foi intacte. Leur nombre n'est certainement pas très élevé, mais il ne faut pas oublier que ceux-là même pour qui Staline était le dernier des gangsters voyaient en lui la source de tout droit, selon une vieille tradition russe et byzantine. Ignorant le droit naturel, les Russes avaient accepté que leur autocrate, héritier de Constantin le Grand, assumât la responsabilité de leur vie en ce monde et en disposât à son gré. C'est ainsi que depuis Ivan le Terrible et Pierre le Grand jusqu'à Staline tous les chefs russes avaient gouverné en maîtres absolus.

Korolenko raconte dans ses Souvenirs comment, vers 1860, les paysans, étonnés de voir s'élever les poteaux télégraphiques, collaient leurs oreilles au bois pour écouter le bruit qui y ronronnait. L'un d'eux disait avoir surpris une conversation entre le tsar des Français et le tsar de Russie. Et le tsar des Français avait demandé à leur maître de donner la liberté au peuple russe.

Il y a quelques années, j'ai pu moi-même recueillir la même légende sous une forme nouvelle. Le maître du monde, Winston Churchill avait demandé à Staline de donner *la vie libre* aux citoyens soviétiques, mais Staline avait refusé.

Cette aspiration obscure à la liberté vit au fond de l'âme russe. Certains penseurs du XIX^e^ siècle lui avaient donné une expression assez claire. Le moment n'est-il plus loin où la vraie révolution russe peut commencer, maintenant que l'U.R.S.S. possède une bourgeoisie et une classe ouvrière, alors qu'en 1917 elle n'avait ni l'une ni l'autre ?

Il faudra suivre de près l'évolution prochaine dans le monde soviétique, sans fausses illusions comme sans idées préconçues. Mais si les brillants seconds de Staline sont d'habiles manœuvriers, il paraît difficile qu'on puisse attendre d'eux une politique réellement nouvelle. De toute façon pour le citoyen soviétique les références essentielles ne seront ni les paroles ni les écrits, n'a-t-il pas depuis 1936 la constitution la plus démocratique du monde qui n'a qu'un défaut — celui d'être restée lettre morte ? Plus important que la réhabilitation de Trotski, serait à ses yeux l'abolition du régime des camps et la possibilité de voyager librement *au delà des frontières,* c'est-à-dire à l'étranger. Les gouvernements occidentaux seraient bien inspirés de faire connaître par tous les moyens qu'ils sont prêts à accorder gratuitement tous les visas que des citoyens russes leur demanderaient. Et pourquoi pas offrir des bourses de voyages sous la seule condition que son bénéficiaire circule individuellement et sans surveillance aucune. Cette invitation pourrait d'ailleurs être étendue aux démocraties populaires. On peut être certain que les candidats ne manqueront pas. Et quelle manifestation plus digne du désir d'une coexistence pacifique que ces voyages libres ?

JEAN ROUŇAULT.

Science et poésie

Les Étrusques et le problème des Arts orientaux

Si certaines expositions nous font de prime abord ressentir avec évidence l'unité des œuvres qu'elles présentent — et ce serait là le sentiment que nous éprouverions devant une exposition réunissant les peintures impressionnistes ou les œuvres des grands peintres hollandais du XVII[e] siècle (Rembrandt, Hals, Vermeer) — d'autres nous déconcertent par la diversité extrêmement marquée des œuvres qu'elles rassemblent, que contrebalance le sentiment d'une unité moins sensible mais plus profonde et fondamentale que ces différences. L'exposition étrusque, qui a été organisée cet hiver au Musée du Louvre, après avoir été montrée dans plusieurs pays d'Europe, est justement de cette nature. Les œuvres qu'elle présente sont si différentes qu'elles semblent se grouper en plusieurs systèmes de formes sans commune mesure entre eux.

Ce sont d'abord des urnes cinéraires — vases aux lourdes formes arrondies, coiffés d'une tête humaine aux yeux mi-clos — et diverses sculptures en pierre ou en terre cuite, trapues, ramassées sur elles-mêmes, dont les parties peu dégagées de l'ensemble, dépourvues par là même d'individualité propre et emboîtées, si l'on peut dire, les unes dans les autres, semblent englobées dans la

masse interne de l'œuvre. Dans les visages, les pommettes ne sont pas modelées, les orbites ne sont pas creusées, le nez et la bouche restent profondément engagés dans la masse de la figure qui semble ainsi empreinte d'une sérénité hermétique. Entre ces œuvres et celles des Arts ibériques — comme la *Grande Dame de Cerros* de los Santos — et les sculptures d'Osuna et celles surtout des grands styles de l'Orient ancien — Sumérien, Égyptien de l'ancien et du moyen Empire, Mitanien, Hittite, etc. — l'analogie de structure est certaine.

Car, l'œuvre d'art — véritable espace dans l'espace — ne relève pas dans son organisation formelle de cet espace empirique englobant, dans lequel elle ne fait que se situer, elle possède une structure organique autonome qui la distingue et l'oppose à ce dernier, et qui, si elle varie avec les différents styles ou familles de styles, maintient cependant toujours cette opposition. La différence existant entre ces divers styles ou ces diverses familles de styles n'est donc point tant, ainsi que nous le verrons tout à l'heure, une différence entre leurs motifs et leurs éléments constitutifs, qu'une différence entre les structures spatiales qui, en les organisant, définissent la forme même des œuvres.

Or, dans toutes les sculptures représentatives des grands styles de l'Orient ancien, le contour qui les enveloppe est rigoureusement continu et par conséquent n'est point constitué par la rencontre d'un certain nombre de plans dont l'intersection délimite et ainsi définit la forme propre de l'œuvre. La définition de la forme par l'intersection d'une multiplicité de plans, ayant pour effet d'individualiser ces plans — s'ils sont souvent en assez grand nombre, ils ne peuvent cependant jamais être en nombre indéfini — ainsi que les parties de l'œuvre déterminées par leur intersection, et d'établir de la sorte entre elles des relations qui ne peuvent être qu'extérieures et basées sur les intervalles existant entre leurs plans composants, puisque ceux-ci en

raison de leur distinction individuelle sont nécessairement extérieurs les uns aux autres, il est donc évident que la continuité rigoureuse du contour a pour conséquence d'empêcher qu'aucun de ses aspects ne puisse se distinguer par soi-même et, en se combinant avec d'autres, définir des parties ayant une individualité et une autonomie relative par rapport à l'ensemble et susceptibles d'entretenir entre elles des rapports d'extériorité réciproque. Aussi, dans ces œuvres, les parties dénuées de toute existence propre et de toute autonomie les unes par rapport aux autres, ne peuvent-elles être définies formellement que si le regard qui les suit les prolonge les unes dans les autres. Elles dérivent par conséquent d'un principe ou d'un schéma d'organisation unique et ce principe — puisque la forme de l'ensemble n'est point définie par l'intersection d'une multiplicité de plans et par les intervalles qui les séparent — est nécessairement la continuité de la masse interne qui reste *la même* dans les différentes parties en lesquelles elle se prolonge — espace qui se situe au dedans de l'œuvre et dont le contour, continu comme la masse même qu'il délimite, n'en représentant que la périphérie externe n'est que sa limite dernière et non le moyen de sa détermination. Aussi, dans un tel espace, en raison même de son intériorité, les combinaisons spatiales qui lui sont inhérentes ne peuvent-elles être explicitement développées et sont-elles pour cela en nombre illimité, puisqu'implicites elles n'ont pas à subir la limitation inévitablement liée à la détermination explicite des rapports spatiaux.

L'espace réalisé par la grande sculpture orientale est donc un *espace intérieur* et de par son intériorité même, illimité. Or, c'est justement là le type d'espace qui correspond à l'organisation de la forme, aux rapports des parties, à la structure même de l'œuvre, dans le premier ensemble de sculptures étrusques dont nous avons parlé, lequel rassemble les vases canopes et les statues en pierre ou en terre cuite les plus archaïques, parentes

par le style du fameux *Guerrier de Capestrano* du Musée étrusque de Rome malheureusement absent de cette exposition.

Très différentes de formes et peut-être même d'esprit, sont les sculptures en terre cuite et en bronze dont le style se rapproche de celui de l'Art grec archaïque — style représenté par le grand sarcophage de Chiusi du Musée du Louvre, des acrotères et des fragments architectoniques provenant des temples, mais dont l'illustration la plus remarquable est sans doute le célèbre *Apollon de Véies* du Musée étrusque de Rome. Dans les corps, l'allongement des formes, et dans les figures, la disposition aiguë du nez prolongeant la ligne du front, la courbure si particulière des sourcils depuis la naissance du nez jusqu'à la tempe, et celle de la partie supérieure plane de l'orbite, ainsi que le jeu de la bouche aux coins relevés, avec la légère saillie des pommettes donnant au visage l'expression radieuse d'un silencieux sourire nous rappellent irrésistiblement l'accent des sculptures grecques archaïques. Ces sculptures doivent donc manifester un type d'organisation de l'espace nettement différent de celui attesté par le premier groupe d'œuvres envisagé.

Car la statuaire archaïque grecque présente une structure d'espace tout à fait distincte de celle des grands styles orientaux. En effet dans les « Kouros » et les « Koré » du VI^e^ siècle et même déjà dans certaines sculptures en « Xoanon » du VII^e^ siècle, le schéma d'organisation unique qui définissait la forme dans la statuaire orientale se multiplie lui-même en une pluralité de schèmes d'organisation partiels. Le schème partiel — par exemple la forme arrondie de l'épaule dans un « Kouros » se prolongeant dans le léger bombement du dos et se distinguant de la saillie accusée des pectoraux — est une forme régulière où la rigoureuse continuité du contour qui l'enserre empêche ses différentes parties de s'autonomiser les unes par rapport aux autres

et d'entretenir ainsi entre elles des relations externes, marque de leur indépendance réciproque. Les rapports entre les parties sont donc intégrés à la continuité intérieure de la forme comme cela se passait pour l'œuvre tout entière dans la statuaire orientale. Mais comme le schème qui correspond à cette forme régulière enserrant un espace intérieur est un schème partiel et que, possédant ainsi un caractère particulier il ne peut définir la totalité de l'œuvre, il s'oppose toujours à d'autres schèmes et à d'autres formes régulières délimitant aussi des espaces internes et possédant également un caractère particulier et une autonomie relative. Mais la continuité absolue du contour général de l'œuvre limite la portée de cette opposition des différents schèmes partiels. Car s'ils ont chacun leur personnalité — la forme saillante des pectoraux se distinguant nettement par exemple de celle en section cylindrique aplatie de la partie médiane du tronc — ils ne sont pas pour autant séparés les uns des autres par une délimitation précise, angle ou arête bien marquée; au contraire, les oppositions de surfaces existant aux endroits où des formes différentes se rencontrent étant adoucies et atténuées à l'extrême par la continuité du contour, le point où chacune d'elles naît, est imperceptible, et elles se prolongent toujours les unes dans les autres par quelques unes de leurs parties. Par exemple, dans les « Kouros » la face latérale de la cuisse se prolonge dans celle de la partie inférieure du tronc. Aussi ces espaces intérieurs enfermés dans ces formes régulières aux contours continus se prolongent-ils les uns dans les autres attestant la continuité d'un espace interne global — espace interne global qui en se multipliant dans la pluralité des schèmes d'organisation partiels s'oppose à lui-même sans pour cela rompre sa continuité, identifie l'unité et la pluralité, le même et l'autre et n'explicite la richesse de ses combinaisons intérieures dans la multiplicité finie des schèmes partiels

que sur le fond d'une infinité inexplicitable sans laquelle ces schèmes ne pourraient être ce qu'ils sont. On comprend donc qu'une semblable structure, qui caractérise et définit la sculpture grecque archaïque, si elle se manifeste dans les œuvres étrusques dont le style s'en rapproche, les différencie très nettement des œuvres où se montre la structure propre à la statuaire orientale.

Mais si ces œuvres s'opposent à celles plus anciennes et plus orientales dont nous avons parlé d'abord, elles se distinguent aussi fort nettement d'un dernier groupe de sculptures qui, s'il n'a pas la cohérence et l'unité des deux précédents, n'en est pas moins doué d'une incontestable personnalité. Je veux parler des ensembles cinéraires en travertin et des sarcophages de la fin du V^e^ siècle et du IV^e^ siècle parmi lesquels *La femme assise tenant un enfant sur ses genoux* du Musée archéologique de Florence et le *Jeune défunt allongé avec une divinité mortuaire près de lui* sont sans doute les œuvres les plus marquantes. Les formes, en apparence du moins, ne sont plus aussi stylisées, les visages ont un accent plus humaniste. Dans les torses des défunts le jeu des muscles de l'épaule et des bras et l'avancée des pectoraux sont davantage mis en relief par le modelé, aussi les contours des différentes parties paraissent plus tranchés et ne semblent plus se continuer les uns dans les autres. Et pour cette raison les formes semblent avoir les unes par rapport aux autres une certaine extériorité comme dans le modelé hellénistique ou romain. Mais en même temps une certaine lourdeur et une incontestable massivité d'allure jointes à un style monumental, incontestablement oriental, nous empêchent de rapprocher ces œuvres des sculptures hellénistiques et romaines. Nous pensons beaucoup plus à l'Art romain de la décadence, aux reliefs d'époque de l'arc de Constantin par exemple, aux sculptures de Palmyre ou du Hauran, aux statues parthes, bref, à tous les arts qui après Rome ou en marge de Rome et du

monde hellénistique cherchent à retrouver l'esprit de l'Orient où à en maintenir la permanence.

Ainsi les œuvres qui nous sont présentées à l'exposition étrusque relèvent-elles d'au moins trois systèmes de formes tout à fait différents et encore n'avons nous pas tenu compte des œuvres qui imitent purement et simplement l'art hellénistique et l'art romain, ni de tel sarcophage du IV^e^ siècle dont l'accent nous rappelle irrésistiblement les gisants du Moyen-Age. Il semble donc qu'il y ait non pas *un* art étrusque mais *des arts étrusques* et si leur valeur plastique est indiscutable, la question d'une unité dépassant ces différences et témoignant par delà elles d'une continuité fondamentale se pose avec une véritable acuité.

Mais si les différences morphologiques et iconographiques sont indiscutables, y a-t-il entre les ensembles d'œuvres que nous avons distingués des différences de structure aussi profondes qu'il le semble au premier abord ? Cela n'est pas certain. L'impression de diversité extrêmement marquée, suggérée par la distinction de trois groupes d'œuvres, de formes incontestablement hétérogènes, n'est-elle pas contrebalancée comme nous l'avons tout de suite pressenti par le sentiment sourd de l'existence par delà ces différences d'une unité moins éclatante mais plus profonde et plus fondamentale ? Et ce sentiment ne se trouve-t-il pas appuyé par l'impression de massivité un peu lourde, également éprouvée devant les œuvres réunies dans ces trois groupes et qui n'est peut-être que l'expression confuse d'une organisation commune de l'espace ? Sans doute est-il vrai que la structure spatiale, constituée par un schème d'organisation unique de l'œuvre, qui définit un espace intérieur et de ce fait illimité en ses combinaisons virtuelles — structure propre à la grande statuaire orientale et aux œuvres étrusques les plus orientalisantes — soit différente de celle représentée par la multiplication de ce schème unique en une pluralité de schèmes partiels dif-

férenciés les uns des autres qui rend compte de l'espace propre à la sculpture grecque archaïque. Mais l'on peut sérieusement se demander si les œuvres étrusques dont le style s'en rapproche lui ont emprunté la structure qui exprime sa nature profonde ou bien tout simplement des formes et des motifs particuliers.

Or, si l'on étudie de plus près les sculptures étrusques dont le style est voisin de celui de l'Art archaïque grec, et particulièrement celles qui sont rassemblées dans cette exposition, on est frappé, ainsi que nous l'avons déjà dit, par la lourdeur apparente de l'ensemble et l'absence de spécification individuelle des différentes parties de chaque œuvre. En effet, si dans les figures, la disposition des yeux, du nez, et de la bouche qui donne au visage son expression mystérieusement souriante, si les coiffures et les vêtements, la forme de la barbe, sont incontestablement empruntés à la sculpture grecque des VI^e^, VII^e^ siècles, les parties de l'œuvre sont trop peu dégagées les unes des autres pour avoir, en tant que telles, une individualité suffisante pour exister comme schème d'organisation partiel. — D'autre part la rencontre de ces différentes parties n'est point, comme dans la statuaire archaïque, perceptible sans cependant constituer entre elles en raison de la continuité des contours une limite tranchée et une zone de séparation; elle est à proprement parler invisible. Ainsi par exemple dans les torses d'hommes le bras ne se distingue pas par sa forme particulière de l'épaule qui elle même n'est ce qu'elle est que parce que la poitrine et le dos se prolongent en elle; et, dans les statues de femmes les seins n'ont pas la forme conique, légèrement arrondie et bien précise qu'ils offrent dans les « Koré » archaïques et celle qu'ils présentent, beaucoup moins nette, reste absolument engagée dans l'ensemble global du tronc. Le contour, rigoureusement continu, délimite donc une masse interne qui reste la même dans les différentes parties en lesquelles elle se prolonge. Aussi beaucoup

des œuvres qui nous semblaient se rapprocher des archaïques grecs ne leur empruntent en réalité, que des motifs iconographiques, et quelques accents accessoires, et restent, par leur structure, identiques aux œuvres déterminées par le schème d'organisation unique qui définit un espace intérieur et illimité — structure qui nous l'avons vu est caractéristique des grands styles de l'Orient ancien. Elles sont en cela analogues aux sculptures chypriotes des VI^e^ et V^e^ siècles qui, elles aussi, orientales dans leur structure empruntent beaucoup de leurs motifs et de leurs éléments à l'Art grec du VI^e^ siècle.

Mais alors l'idée que la structure de l'espace qui caractérise un style ou une famille de styles n'est point constituée par les motifs et les éléments qu'elle utilise mais par l'organisation qu'elle leur imprime et qui peut rester la même tout en utilisant des motifs très différents — idée qui a servi de fil conducteur à notre étude sur l'Art étrusque — se trouve justifiée de manière éclatante par l'analyse des divers types d'organisation de l'espace dans des arts différents ou aux différents stades de l'évolution d'un même art, et par là se trouve justifié aussi le primat que nous accordions aux structures spatiales sur les styles et les ensembles de styles. D'ailleurs une confirmation supplémentaire garantissant la valabilité de cette interprétation est donnée par la dernière période de l'Art étrusque : les groupes cinéraires en travertin comme *La dame assise tenant sur ses genoux un enfant*, ou le *Jeune défunt allongé avec près de lui une divinité mortuaire* et les sarcophages de la même époque. Car si dans ces œuvres le modelé des torses a une allure hellénistique et les plis du drapé un accent plus incisif, la structure reste absolument celle de l'espace intérieur — structure qui est donc commune à ces œuvres et aux autres sculptures étrusques orientalisantes ou hellénisantes. — En effet les bosses du modelé malgré leur apparence alexandrine sont disposées de façon à

s'équilibrer, à se compenser et à s'annihiler et les formes trop massives n'arrivent pas à se dégager les unes des autres comme dans les œuvres vraiment hellénistiques — il suffit de regarder par exemple les seins des divinités funéraires pour voir combien ils font corps non seulement avec l'épaule mais avec la masse entière de l'œuvre. Les formes dépourvues de toute autonomie restent donc dépendantes d'un principe d'organisation unique.

Aussi semble-t-il que nous puissions dire que l'existence de trois systèmes de formes nettement différentes les unes des autres, que nous avons successivement distingués dans l'évolution de l'Art étrusque, au lieu de mettre en question l'unité de cet art, témoigne au contraire de la profondeur et de l'authenticité de son unité puisque cette unité se fonde sur une structure qui reste identique à elle-même malgré la diversité et l'hétérogénéité des éléments qu'elle organise.

Mais l'unité structurale de l'Art étrusque persistant sous la diversité des formes qui l'expriment ne se trouve-t-elle pas sérieusement mise en cause par l'existence, à côté de sculptures n'empruntant à la Grèce archaïque que des motifs et des éléments, d'œuvres qui, tel l'*Apollon de Véies* manifestent une structure d'espace identique à celle de sa statuaire? Car les différences existant entre une telle structure et celle qui caractérise la plupart des œuvres étrusques ne sont pas contestables. Cependant s'agit-il d'une opposition absolue ou d'une simple différence entre deux types d'espace dérivant d'une source commune? La réponse à cette question est clairement donnée par la succession des œuvres archaïques entre le début du VII^e^ siècle et la fin du VI^e^. En effet c'est à partir de l'espace intérieur et du schème d'organisation unique que la structure, constituée par la multiplication de l'unité de ce principe en une pluralité de schèmes partiels, s'élabore progressivement. Les premières sculptures du début du VII^e^ siècle ou peut-être même de la fin du VIII^e^ que l'on peut

voir au Musée d'Iraklion sont structuralement identiques aux œuvres de la grande statuaire orientale et c'est au travers de la série des sculptures en « Xoanon » et des premiers « Kouros » — comme le *Cleovis* du Musée de Delphes — du VII^e^ siècle et du début du VI^e^ siècle que se dégage graduellement la structure propre à l'art archaïque grec qui s'épanouira pendant tout le VI^e^ siècle. Et cette différenciation progressive n'est jamais une opposition puisque l'espace intérieur et illimité, nous l'avons vu, reste toujours sous-jacent à la multiplicité finie des schèmes partiels qui l'explicitent et qui ne peuvent l'expliciter que sur le fond de son infinité inexplicitable. La structure d'espace de l'Art archaïque grec n'est donc compréhensible qu'à partir du schème d'organisation unique et de l'espace intérieur et illimité, bref, de la structure spatiale propre à la grande statuaire orientale qui en est en quelque sorte la source et l'origine. Elle n'est si l'on peut dire que la manifestation de sa possibilité la plus particulière et la plus extrême, et non l'affirmation en face d'elle d'un principe différent. Il n'est donc pas étonnant de la rencontrer dans les œuvres étrusques d'une même époque (VI^e^ et V^e^ siècle) à côté de celle caractéristique de la statuaire orientale.

L'Art étrusque par l'extrême diversité des formes qu'il présente — diversité contrebalancée par leur parenté profonde et leur communauté d'origine — rend manifeste plus clairement qu'aucun des autres arts orientaux l'existence d'une unité spatiale organique plus profonde et plus fondamentale encore que les différentes structures de l'espace dont nous avons parlé, qui enveloppe leur différence et sur le fond de laquelle seulement celles-ci peuvent se constituer — d'une sorte de *sur-structure* groupe général et générateur de structures particulières dont celles-ci dans leur singularité propre manifestent séparément les possibilités complémentaires malgré leurs différences respectives. S'il n'a pas l'éclatant génie de

l'Art sumérien, du premier Art égyptien et de l'Art grec donc chacun a été la promotion de l'une de ces possibilités — ici l'espace intérieur et illimité, là l'effort pour l'expliciter sans le trahir — l'Art étrusque, par la vue panoramique qu'il nous offre sur les diverses expressions fondamentales et sur l'unité foncière de l'espace oriental, constitue peut-être le plus précieux fil conducteur grâce auquel nous puissions nous retrouver dans le dédale de ses incarnations successives et apercevoir par delà leur diversité, l'unité de leur principe. Grâce à lui nous apercevons ce qu'ont de commun un « Kouros » archaïque, une statue de Goudéa, un relief Palmyréen ainsi que les sculptures ibériques, et leur appartenance à un ensemble spatial organique, plus fondamental que les diverses structures de l'espace qui en dérivent, nous devient sensible, de la même manière qu'en face de lui, nous ressentons l'affinité profonde qui unit, devant l'espace oriental, des œuvres aussi diverses qu'un tympan roman, une statue gothique, le *Gattemelata* de Donatello et les diverses *Pieta* de Michel-Ange — affinité se fondant sur la communauté d'origine et de forme des différents types d'organisation de l'espace, basés sur l'intersection d'une pluralité de plans et de ce fait sur la limitation et l'explication des combinaisons spatiales définissant l'ensemble de l'œuvre.

La prise de conscience, par delà la multiplicité des structures spatiales restant identiques malgré la diversité et l'hétérogénéité des éléments qu'elles organisent, de sur-structures plus essentielles encore, d'où celles-ci en leur multiplicité même dérivent, ne rend pas seulement un sens et un contenu à l'opposition scolaire Orient-Occident, en lui permettant de servir à l'étude comparative des œuvres plastiques de ces cultures, que leur antagonisme même rattache intimement l'une à l'autre. Elle ne se borne pas à délivrer l'étude de l'histoire de l'Art des monographies historicistes, plus préoccupées de transfert de motifs d'un art dans l'autre, que

de l'organisation propre des différents espaces artistiques. Elle nous fait pressentir l'existence d'une structure plus originelle encore, propre à l'espace artistique, dont la signification et l'organisation le différencierait de l'espace empiriquement perçu ou scientifiquement conçu, en l'opposant à lui. En effet les sur-structures en tant que groupes généraux englobant les structures particulières dont ils sont générateurs doivent pouvoir rendre compte de la pluralité de ces structures, de leur succession temporelle et de ce que, malgré les différences existant entre elles, elles possèdent non seulement ce qu'on pourrait appeler un caractère de famille mais aussi un caractère plus fondamental encore, les opposant toutes avec une absolue radicalité à la structure de l'espace empirique — caractère qui s'il se rencontre chez toutes n'est pas cependant un trait général, dégagé par abstraction, puisque identique en toutes il est néanmoins lié à ce que chacune d'elles a de spécifique. Car chaque structure particulière doit à sa particularité même ce qui l'oppose, avec toutes les autres structures particulières, à l'espace empirique. Mais les sur-structures ne peuvent rendre compte de tout cela que si elles sont insérées dans l'essence même de l'espace artistique et de l'œuvre d'art qui seule peut rendre compte de la multiplicité, de la succession temporelle nécessaire et de l'unité essentielle des structures au travers desquelles elle s'exprime. L'effort pour découvrir et élucider cette essence est dans sa nature même philosophique, puisque élucider l'essence de l'espace esthétique en l'opposant à celle de l'espace empirique implique nécessairement qu'on détermine comment et dans quelle mesure l'Être se dévoile au travers de ces deux types d'espace. Telles sont les perspectives qu'ouvre l'analyse structurale de l'espace artistique à laquelle nous a introduit l'étude de l'Art étrusque.

CHARLES DELLOYE.

LA SYNTHÈSE DU VIRUS DE LA MOSAIQUE DU TABAC

Tout ce qui touche au mystère de la vie est passionnant et toute découverte biologique est propre à enthousiasmer. L'intérêt est encore plus grand lorsqu'il s'agit de faire naître cette « vie », de « créer » un être vivant. Et les biochimistes ont bel et bien cette prétention. Deux chercheurs de l'Université de Californie, M. Fraenkel-Conrat et R. C. Williams, ont présenté le 17 juin dernier à l'Académie Nationale des Sciences des U.S.A. une communication sensationnelle : l'obtention par synthèse d'un virus actif de la mosaïque du tabac.

Rappelons d'abord comment se placent ces virus dans l'échelle des êtres vivants et des composés biologiques. Leur existence avait été prouvée à la fin du XIX^{e} siècle. A la suite des découvertes de Pasteur concernant la transmission des maladies infectieuses par des êtres vivants microscopiques, les microbes, on a reconnu le pouvoir infectant de certains extraits dépourvus de cellules visibles au microscope et on a pressenti l'existence d'êtres encore plus petits, passant à travers les filtres : les virus et les bactériophages.

Les progrès de la microscopie électronique nous permettent aujourd'hui de « voir » ces virus dont les dimensions sont dix mille fois plus petites que celles des bactéries et se rapprochent de celles des grosses molécules protéiques. Le virus de la mosaïque du tabac, par exemple, a la forme d'un bâtonnet de 300 m μ (millionièmes de millimètre) de long et 15 m μ de diamètre.

Ce virus de la mosaïque du tabac est déjà célèbre à

juste titre : il fut découvert par Mayer en 1886. L'extrait d'une feuille de tabac malade injecté à une feuille saine y entraîne l'apparition de cette maladie nécrosante, qui se développe comme une mosaïque marbrant la feuille de taches claires. Dans cet extrait Stanley réussit en 1935 à isoler le virus actif sous forme cristallisée. L'état cristallisé était jusque là l'apanage des molécules et on concevait mal l'existence d'un microorganisme « vivant » sous cette forme. D'autres virus ont été cristallisés depuis et cette découverte fait des virus des êtres intermédiaires entre les molécules et les êtres vivants cellulaires proprement dits.

Les virus se multiplient à une vitesse extraordinaire : 1 virus injecté donne naissance à 10 milliards de virus en vingt-quatre heures. Mais ces virus ne se reproduisent qu'à l'intérieur de cellules vivantes. Aucun milieu de culture ne leur permet de se développer : ils ne se multiplient que lorsqu'ils ont pénétré dans une cellule vivante et il semble bien que la cellule ait un rôle actif dans la formation des nouveaux virus : le virus ne respire pas, mais si on empêche la cellule de respirer, le virus ne se développe pas.

La constitution chimique de ces virus est assez bien connue : il s'agit d'un ribonucléoprotéide, c'est-à-dire d'une association de protéines avec un acide ribonucléique (vingt fois plus de protéine que d'acide nucléique). De très jolies expériences de Hart ont permis de localiser ces constituants dans le virus bâtonnet et de montrer que l'acide nucléique occupe le centre axial du cylindre constitué par les protéines enroulées en spirale : le chauffage du virus avec un détergent (savon sulfoné) durant une minute provoque la dissociation du virus et on voit au microscope électronique le filament d'acide nucléique sortir du tube protéique comme s'il était refoulé par le piston d'une seringue et comme si le savon avait eu un effet détersif chassant l'acide nucléique de sa loge centrale.

On peut encore dissocier protéines et acide nucléique d'une autre manière : en traitant le virus par le carbonate de soude en milieu légèrement alcalin, les protéines sont détachées de l'acide nucléique et peuvent être isolées et purifiées par précipitation au moyen de sulfate d'ammonium.

Cette dissociation de la protéine et de l'acide nucléique inactive le virus et toutes les tentatives faites pour réactiver ce mélange de protéines et d'acides nucléiques avaient été vaines : dans le premier cas, l'acide nucléique paraît intact, mais les protéines, sans doute associées irréversiblement au savon, ne sont plus capables de fixer l'acide nucléique ; dans le second, les protéines sont à peu près intactes, mais l'acide nucléique est altéré par le traitement au carbonate. Les protéines vues au microscope électronique se présentent alors comme des petits morceaux de la spirale initiale, et on a pu calculer que la spirale complète du virus était formée de 2.800 subunités protéiques (de poids moléculaire de 18.000) capables de se désagréger en milieu légèrement alcalin (pH 9) et de se réagréger en milieu légèrement acide (pH 6).

Fraenkel-Conrat et Williams ont alors eu l'idée d'associer les protéines préparées par la méthode au carbonate avec les acides nucléiques fournis par une technique utilisant le détergent. En mélangeant ainsi (à pH 6) 1 cm^3 de la solution de protéines à 1 % et 0,1 cm^3 de solution d'acide nucléique à 1 %, ils ont obtenu une certaine quantité de virus régénéré, avec un rendement de près de 1 %.

L'agrégation du virus n'est pas instantanée : si on mélange des solutions plus diluées, la synthèse ne se produit pas, et si on dilue le mélange des solutions concentrées au cours de la première heure de contact, on n'a encore aucun virus actif.

Le virus régénéré se présente absolument comme le virus initial et a un pouvoir infectant comparable : il

donne par reproduction des virus identiques au virus initial. Par la technique de Hart, on a pu vérifier que l'acide nucléique avait bien repris sa position centrale dans l'axe de la spirale protéique. La seule particularité du virus régénéré est une fragilité un peu plus grande à l'action du carbonate ou des détergents qui dissocient l'acide nucléique en dix secondes (au lieu d'une minute).

Ces résultats ont été confirmés ensuite par d'autres chercheurs : en août 1955 B. Commoner et J. A. Lippincott présentent à la Société Chimique Américaine des résultats analogues, et se proposent d'effectuer des hybrides [1] en associant la protéine d'une espèce avec les acides nucléiques d'un mutant : cette étude s'annonce particulièrement intéressante, car on pense actuellement que les acides nucléiques sont le support chimique des caractères héréditaires, des « gènes », et qu'ils induisent la synthèse des protéines qui les entourent. Mais les protéines jouent peut-être aussi un rôle en induisant des modifications dans la structure des acides nucléiques, comme le suggèrent les expériences récentes réalisées avec les bactériophages.

Ces bactériophages sont des virus nucléoprotidiques qui se développent dans les cellules bactériennes. Le corps du bactériophage se dissocie avant d'entrer dans la bactérie : seul l'acide nucléique pénètre dans la cellule, laissant son enveloppe protéique à l'extérieur. Après une période de latence où le bactériophage paraît avoir disparu (état masqué transitoire : un broyat cellulaire fait à ce stade ne fournit pas de bactériophages), il se produit une formation intensive de bactériophages (acide nucléique et protéines) dans la cellule bactérienne, puis

1. Fraenkel-Conrat et Williams ont déjà essayé une hybridation, mais sans succès : mais l'acide nucléique qu'ils ont utilisé était trop différent de ceux du virus initial (il s'agissait d'un acide ribonucléique du virus de la mosaïque jaune du navet, et d'un acide désoxyribonucléique de thymus).

la cellule éclate et les phages peuvent infecter d'autres bactéries. Il arrive que le bactériophage reste à l'état masqué pendant un temps très long, réalisant un état masqué permanent : la cellule bactérienne continue à vivre, à se reproduire tout en conservant en elle le germe de sa destruction sous forme d'un acide nucléique, qui se divise et se reproduit comme la cellule elle-même. Et soudain, sous l'influence d'un agent physique (rayons X par exemple), le « provirus » reprendra sa virulence et la bactérie pourra se trouver lysée par ce bactériophage si longtemps toléré.

En cultivant un bactériophage sur une espèce mutée M, il a été possible de transmettre le caractère du mutant à des bactéries non mutées B, par l'intermédiaire du bactériophage; l'acide nucléique du phage a donc été modifié au contact de la cellule bactérienne M au point de pouvoir induire un caractère nouveau dans la cellule B.

Toutes ces expériences sur des êtres vivants infiniment petits sont extrêmement intéressantes : elles nous plongent au cœur de la chimie biologique, car d'un bout à l'autre de l'échelle des êtres vivants nous retrouvons les mêmes éléments, les mêmes constituants chimiques de la cellule : protéines et acides nucléiques.

Voilà l'homme en possession d'un pouvoir d'un nouveau genre. La synthèse d'un virus est-elle le premier pas dans la synthèse de cellules et d'êtres vivants organisés plus complexes ?

Certains n'accepteront pas les expériences de Fraenkel-Conrat et Williams comme une véritable synthèse d'un être vivant, et critiqueront cette interprétation trop simpliste.

Il faut évidemment souligner qu'il s'agit pour l'instant tout au plus d'une réactivation d'un virus dissocié : les constituants protéiques et nucléiques ne sont pas synthétisés, mais extraits d'autres virus vivants. Ces

constituants doivent être fraîchement préparés : les acides nucléiques stockés au frigidaire perdent assez vite leur pouvoir de se réagréger aux protéines pour donner un virus actif. Nous sommes donc encore loin d'une synthèse totale à partir d'éléments inertes. Mais on voit mal actuellement un obstacle théorique insurmontable devant les possibilités de synthèse par le chimiste : la synthèse protéique est déjà à notre portée. Depuis la fameuse synthèse de l'urée par Wöhler (synthèse qui ne prouvait rien, puisque l'urée n'est guère plus un produit organique que le gaz carbonique!), les scientifiques ont prédit que toutes les substances organiques des êtres vivants seraient objet de synthèse pour le chimiste. La prédiction s'est, de fait, immensément réalisée.

On peut d'autre part songer à objecter que les virus ne sont pas des êtres vivants. Ils sont loin d'avoir tous les caractères que nous reconnaissons à la vie : ils ne respirent pas, ils n'assimilent pas d'aliments ; même leur reproduction est discutable, puisqu'on ignore si le virus *se* reproduit ou *est* reproduit par la cellule vivante qu'il infeste. Cependant les virus manifestent certains caractères d'individualité, de stabilité, de spécificité et d'hérédité, des formes organisées et structurées, une manière de « cycle de vie », avec ses étapes libres et parasitaires, en certains cas transitoires et en certains cas permanentes. Ceci, à tout le moins, nous oblige à réfléchir sur le sens du mot *vie*, qui ne peut pas être le même pour un être organisé supérieur, pour un végétal, pour une bactérie, pour une spore, pour un virus ou pour un nucléoprotéide. Il est évident qu'il y a une différence entre le virus actif et le même (?) virus inactif, mais faut-il dire l'un « vivant » et regarder l'autre comme une simple association moléculaire en deçà de la vie? On comprend que les biologistes hésitent.

J. Polonowski.

ENQUÊTE SUR L'ÉDUCATION AUX ÉTATS-UNIS

André Conquet est directeur général des Ateliers-Ecoles d'Orientation professionnelle et d'Apprentissage de la Chambre de Commerce de Paris. A ce titre il devait s'intéresser surtout à la formation professionnelle. Mais, par goût et par besoin de clarté, il enquêta sur tout l'ensemble des systèmes d'éducation aux Etats-Unis. Il visita pendant plusieurs mois en 1953 les écoles de New-York, Washington, Boston, Detroit, Chicago, Indianapolis, Pittsburgh. Au retour de sa « mission » il fit un long « rapport » que publient aujourd'hui, sous un titre d'ailleurs modeste, les Editions Vitte[1].

L'enseignement américain est organisé selon une progression qui comprend d'abord les *Elementary Schools* pour les enfants de trois à onze ou treize ans, les *High Schools* ou *Secundary Schools* où l'on demeure jusqu'à dix-sept ans et qui sont réparties en *Academic, Vocational* ou *Technical Schools*. Enfin l'enseignement supérieur, qui se donne dans les *Colleges,* et dont les sanctions successives sont le diplôme de *Bachelor* (entre notre bachot et notre licence), celui de *Master* et celui de

1. A. Conquet, *Aspects de l'éducation aux Etats-Unis,* Coll. Coll. « Les enfants et les hommes », Paris, Vitte, s. d. (1955), 316 pp. — Il est dommage, disons-le en passant, que le livre soit doté de papier si médiocre et que l'encrage soit si mauvais. Il faut triompher de cet obstacle... ce qui est facile une fois la lecture commencée. Pourquoi également l'éditeur a-t-il mis en si petits caractères le mot *éducation* sur la couverture, alors que, selon nous, c'est le mot essentiel ?

Doctor of Philosophy. La comparaison entre ces degrés et les nôtres est apparemment aisée. Elle est moins facile à soutenir cependant lorsque l'on analyse les objectifs de l'enseignement américain, ses insistances propres, ses méthodes. Par exemple, le but de l'enseignement élémentaire s'exprime chez nous par la formule simple : lire, écrire et compter. Les Américains y voient davantage, et ces opérations élémentaires sont pour eux l'objet d'une éducation ou d'une rééducation (*v. g.* les classes de *remedial reading*) à tous les degrés de l'enseignement, et même chez les adultes. Quel est donc l'enseignement de base aux Etats-Unis ?

L'officiel *office of Education* définit sept objectifs de l'enseignement élémentaire. Ils sont révélateurs, comme en tout pays, de ce à quoi le peuple américain tient le plus, de la hiérarchie des valeurs qu'il reconnaît, et de sa volonté de les transmettre, comme son meilleur patrimoine national, aux générations qui viennent. L'insistance sur la santé du corps (*healthy body*), l'équilibre affectif (*sound emotional attitudes*), la possession des « outils du savoir », la nécessité de « se faire admettre », le choix des loisirs, la culture des ressources et des aptitudes individuelles, la connaissance des autres et l'environnement social de chacun, l'éducation politique, est à cet égard tout à fait caractéristique de l'éducation américaine. Pour donner quelque idée de l'ensemble, que l'on nous permette de relever deux points particulièrement importants : l'enseignement de la lecture et l'éducation à la vie en commun.

Les cours de lecture sont très en honneur aux Etats-Unis, chez les petits d'abord, on s'en doute, mais aussi chez les plus grands et même les adultes. Les Français, qui haussent les épaules, ignorent bien souvent le véritable problème qui est ici engagé. Et pourtant, ici comme Outre-Atlantique, des gens se plaignent de « ne pas avoir le temps de lire ». A quoi les spécialistes américains (et les directeurs d'enseignement professionnel

de chez nous leur donnent raison) répondent que c'est ordinairement « moins une question de temps qu'une question d'aptitudes » (p. 36). Beaucoup de gens des trains de banlieue (et même d'ailleurs) lisent en effet en remuant les lèvres, ou la langue intérieurement, ou ont un « éventail de vision » (longueur de la ligne que l'on embrasse d'un seul coup d'œil) trop étroit par rapport à leur développement mental, ou au contraire sont stoppés parce qu'ils lisent peu et sont gênés dans leur lecture. Or il est possible d'accroître la culture d'un enfant, ou même d'un homme, en l'éduquant à mieux se servir de ce *moyen* essentiel de culture qu'est la lecture. Cela ne veut pas dire qu'il faut éduquer à tout lire vite. Ni la vitesse de la lecture, ni la lecture elle-même ne sont des buts, ce sont des moyens. Et « le bon lecteur ajuste sa cadence » à ce qu'il lit. « Il est prouvé, par contre, que le lecteur malhabile lit à la même vitesse des textes faciles et des textes difficiles » (p. 29). Les séances et les efforts de lecture rapide, l'analyse méthodique des *fixation pause*, des *fixation point*, etc., au cours de la lecture, sont, comme les gammes, non un but mais une méthode pour former les futurs lecteurs ou les futurs pianistes. André Conquet est un humaniste autant qu'un scientifique, et il est au surplus éducateur : on peut l'en croire s'il a apprécié le bien fondé et l'utilité de telles méthodes.

Mais l'on n'apprend pas que par les livres. On apprend par les autres, par le dialogue, par l'audition d'une conférence, par la conversation à plusieurs. Les Américains ont beaucoup étudié ce mode de « formation ». Ils ont toutes sortes de mots pour désigner les méthodes de *group thinking* (penser en commun) : *brainstorming, circular response, role playing*, etc. Ils ont des cours de conduite de *group discussion* (réunions, discussions), ils apprennent à respecter les *parliamentary procedures* (usages parlementaires), etc. Ils ont aussi un vocabulaire très étendu, et technique, pour

désigner les divers types de réunion et la manière de les conduire : la *lecture* (conférence) est « le moyen facile » et pas toujours le meilleur. « Comme on les com prend! » ajoute justement notre rapporteur (p. 210). Les *group discussions* désignent « le *Panel,* où la discussion est introduite par un groupe de quatre à huit personnes parlant à tour de rôle deux à trois minutes chaque fois ; la *Round Table* ; le *Symposium,* où le temps de parole accordé — quinze à vingt minutes — permet des travaux plus sérieux ; le *Forum,* où des speakers différents viennent présenter leur point de vue qu'apprécient un comité de juges, ou l'auditoire par... vote ; les *Buzz Sessions* utilisées après une conférence, un *panel* ou un *symposium,* et qui permettent par fractionnement de l'auditoire en petits groupes « bourdonnants » de mettre au point plus librement les questions à poser » (c'est ce que nous appelons des « Carrefours ») ; « la *Boîte aux questions* : les conférenciers répondent à tour de rôle aux questions posées par le public, etc. » (p. 210). La seule énumération de ces termes témoigne éloquemment d'un souci de trouver dans les réunions ou les congrès tout autre chose qu'un vain bavardage ou l'ennui. Qui pourrait dire que nos semaines « d'intellectuels catholiques », nos « semaines sociales », nos « congrès des œuvres », *a fortiori* nos réunions d'Action catholique, voire certaines réunions paroissiales, n'auraient rien à apprendre de ce côté ? L'enfant américain, comme l'adolescent et l'adulte, doit apprendre à penser avec les autres, à les entendre et comprendre, et à parler lui-même efficacement. Il est membre d'un corps, que ce corps soit son école ou la cité, et les *public relations,* à tous les échelons, ne le laissent jamais inattentif.

L'éducation politique elle-même est, à cet égard, tout à fait caractéristique de l'enseignement des Etats-Unis. Alors que nous sommes particulièrement, et gravement, déficients en France en ce qui concerne l'éducation poli-

tique de nos enfants, adolescents et même adultes, les éducateurs américains, au contraire, y pensent dès l'enfance. Ils « sont logiques avec eux-mêmes. Si les principes démocratiques sont valables, ils le sont aussi en milieu scolaire. Il faut donc les appliquer sans réticence ni arrière-pensée. [...] Apprendre si jeune les responsabilités de la vie sociale prépare les futurs citoyens à participer activement au régime démocratique de leur pays » (p. 23). Ne rejoignons-nous pas ici l'enseignement d'Aristote lui-même pour qui l'éducation politique doit être donnée dans un régime conformément à ce régime ? L'éducation devrait être, selon lui, monarchique, aristocratique, démocratique, dans les pays de monarchie, de « gouvernement par les meilleurs », de démocratie. N'est-ce pas la condition nécessaire pour que le peuple dont c'est le régime garde l'ordre et la paix et développe efficacement toutes ses qualités ?

Beaucoup d'autres éléments originaux ou particulièrement intéressants seraient à relever dans le système étatsunien d'éducation que présente A. Conquet. Tout d'abord, le matériel d'enseignement. Pour ne parler que des enfants de quatre à treize ans, signalons par exemple les tableaux de verre, les musées pour enfants (vingt-six musées pour enfants aux Etats-Unis, sans compter les sections pour enfants qui existent à l'intérieur de quarante « musées pour adultes »), les films, les disques pour professeurs de *speech,* les matériaux de clubs pour enfants (microscope club, book club, stamp club, bird club, etc.). Mais plus intéressantes encore sont les matières de l'enseignement. Certes, les Américains apprennent comme tout le monde, je l'imagine, la littérature, le calcul, l'histoire, la géographie, etc., dans les *elementary* et *high schools,* et même dans les *colleges.* Ils ont, comme toutes les nations modernes devraient en avoir, un enseignement commercial et particulièrement un enseignement de la vente (*distributive education, school of retailing*...) très développé et par rapport

auquel nous sommes certainement très en retard. Ils ont aussi de nombreuses écoles de *Home making* ou de *Home economics,* matières dont l'instruction déborde très largement notre « enseignement ménager » puisqu'on y apprend par exemple à « entretenir, au sein de la famille, le meilleur climat » ou à avoir de bonnes relations familiales ; cet enseignement reflète l'*american way of life* et ses progrès préparent le style de demain. Les Américains ont encore, comme toute nation industrielle, un enseignement professionnel (*vocationnal education*), d'ailleurs trop peu développé, et des écoles d'apprentissage qui paraissent mieux adaptées aux objectifs poursuivis. Ils ont enfin de nombreuses et puissantes associations éducatives spécialisées, soit pour stimuler et guider les chercheurs, grouper les maîtres, soit pour coordonner l'enseignement professionnel, intéresser les parents à l'instruction, etc., et ils ont beaucoup de cours (du soir, du jour pour les mères de famille, ou par correspondance) pour adultes qui ont un énorme succès puisqu' « une personne sur quatre, de plus de vingt et un ans, est inscrite, estime-t-on, à l'un d'entre eux » (p. 267). On ne niera pas que cet appétit de connaissance soit éminemment sympathique. Il est le signe d'un peuple jeune et dynamique, dans la mesure, tout au moins, où il est le signe d'une recherche de connaissances véritables, ce qui — il faut l'ajouter — n'est pas toujours exactement le cas.

Mais au delà et à l'intérieur de tous ces cours « normaux », ou qui devraient l'être partout, au delà de tous les moyens modernes de ciné, radio, etc., se retrouve le souci bien américain d'enseignements « particuliers », toujours pratiques, collant immédiatement à la vie de tous les jours, et efficaces. Parfois ils sont intégrés dans l'enseignement, parfois ils représentent l'immense variété des cours à option, ou des *extra-class activities,* qui ont une grande importance dans la vie

des élèves, aussi bien de l'enseignement *academic* que *technical* ou *vocational*. Les adolescents des *academic high schools*, par exemple, doivent apprendre, ou plutôt sont éduqués, à parler au téléphone, à taper à la machine, à prendre la parole en public, à écouter de façon profitable, à converser à table, à raconter des histoires, à lire à haute voix, à jouer dans les *dramatics*, etc. La musique, la danse, sont d'enseignement courant chez les adolescents et les adultes. Les jeunes filles des *Home making schools*, et d'ailleurs, apprennent couramment le *grooming* (enseignement relatif aux soins d'hygiène, de beauté, de maintien, etc.). Quant aux adultes, ils ont un choix plus large encore d'enseignements spéciaux, dont les plus originaux m'ont paru être le cours d'*étiquette* (c'est-à-dire simplement de bonne tenue, de relations sociales), le cours de *personal adjustement for modern living* destiné à « aider l'étudiant à se libérer de tout complexe d'infériorité » (p. 279), ou le cours de *courtship and marriage*...

Une telle variété d'enseignements, pensera-t-on, disperse l'attention des élèves des *High schools* ou même des collèges et écoles professionnelles. Les Américains ont pourvu à ce danger par l'institution des *Sponsorteacher*, sorte de parrains qu'on trouve dans toutes les *High schools* et qui sont les guides des élèves au milieu de leurs cours normaux et de leurs activités extra-scolaires. La *Chicago vocational school*, où l'élément féminin est très *important*, comporte une *Dean of girls* « qui est vraiment la mère spirituelle » (p. 157) de toutes ces filles. Enfin, la *cooperative education* qui combine les avantages de l'instruction théorique en classe, avec l'expérience pratique d'une profession dans un atelier ou une usine, dispose de *coordinators* qui assurent les visites régulières par lesquelles « les autorités scolaires s'assurent du travail sur le tas » des élèves (pp. 52-53). Le souci du respect des personnalités particulières et des

aptitudes est étroitement mêlé à l'éducation de la vie en commun.

Certains peut-être trouveront cet ouvrage, *a priori*, trop optimiste ou trop louangeur. Nous pensons au contraire que de cela il faut le louer. Car nous nous condamnons toujours à ne rien connaître des autres, et surtout des étrangers, là où fait défaut notre bienveillance. Ce préjugé favorable rend au contraire notre « missionnaire » clairvoyant et perspicace. La critique, d'ailleurs, n'est pas absolument absente. L'insuffisance notoire des ingénieurs, des cadres, des *vocational schools*, et des salaires de leurs professeurs, est plusieurs fois mentionnée. Le « goût affligeant » (p. 124) des devantures, de l'habillement féminin, des boutiques, est mis en opposition avec l'éducation extraordinairement développée des *Home economics*. La qualité médiocre de certains enseignements est signalée. Mais ces évidentes déficiences aveuglent trop de Français. Et la clairvoyance d'A. Conquet nous aura permis de voir autre chose qui devrait être pour nous un exemple. Quel pays fait plus pour ses enfants que l'Amérique des Etats-Unis ? Dans quel pays la scolarité est-elle obligatoire jusqu'à seize ans ? Où voit-on tant d'adultes « étudier » encore ? Où a-t-on plus de confiance en l'éducation ? Où étudie-t-on le mieux ses méthodes ? Où est-on si passionné pour l'instruction ? Où s'ennuie-t-on si peu à l'école ? Où invente-t-on un matériel scolaire aussi ingénieux ? Si nous n'avons pas tout à prendre aux Etatsuniens, si nous avons à garder l'essentiel de notre propre tradition intellectuelle et humaniste, nous avons cependant tout à gagner, au moment où notre enseignement passe par une si grande crise et est à la veille d'une réforme nécessaire mais qui n'aboutit pas, à connaître nos amis d'Outre-Océan.

A.-M. Henry, O. P.

ROMANS ET POÉSIE

PROVENCE NOIRE, par ANDRÉ VERDET (Éditions du Cercle d'Art).

Voici le plus émouvant album de paysages que nous ayons feuilleté depuis longtemps ! Une centaine de photographies de Gilles Ehrmann, à peu près autant de poèmes ou de proses d'André Verdet, sans compter la couverture de Picasso. Provence noire : c'est-à-dire, Provence nue, de soleil et de nuit, sol pauvre où la pauvreté minéralogique va de pair avec le dénuement de l'homme. Tout le contraire de la Provence artificielle des plages de luxe. Provence de « tomates et de pain dur » — comme dit Verdet — avec « la lancinante musique d'abeille à miel dans la poreuse cruche d'eau prisonnière », Provence de l'été et du zénith, « plus noire dans le soleil que jamais, immobile et dénuée, lèvres sèches, regard aveugle, embrasée d'un rêve d'incendie ».

Les notes — deux lignes parfois — dont Verdet accompagne les photographies ont cette vélocité d'un reflet à la pointe des vagues, du glouglou dans la vasque, d'un appel d'oiseau. « Les orientales eaux vives de tes yeux t'ont toute modelée ô pareille à la poreuse amphore des ruines »; ou bien : « Notre trop plein bonheur faisait monter d'un bleu le niveau de la mer »; ou encore : « Le soleil battait monnaie de bronze de grillons dans la forge en plein air. »

D'un pan de mur kafkaïen à la crête illimitée, d'une façade où deux fenêtres délabrées affichent le linge claquant, du clair-obscur d'un atelier de potier, de la brèche d'une ruelle à Saint-Paul-de-Vence, des griffes d'un faisceau de racines déterrées dans l'infini Vaccarès, Gilles Ehrmann a tiré les plus bouleversantes images qu'on puisse concevoir. Avec, çà et là, l'apaisement de tableaux moins rudes : jeune fille dans un jardin, visage de pêcheurs, enfant à l'escalier. Partout les personnages ont cette authenticité que l'on

retrouve dans les meilleures images du film d'Agnès Varda : *La Pointe courte*.

Provence noire, La Pointe courte, il faut de telles œuvres pour que nous sentions rachetées les humbles beautés de la pierre et de l'herbe, en même temps que la simplicité des êtres sans suffisance ni sophisme.

LE LUXE DES PAUVRES, roman par JEAN ROUSSELOT (Albin-Michel).

Ce luxe-là est la maladie. Un luxe que les pauvres ne peuvent se payer, qu'on ne leur passe jamais qu'imparfaitement et dont ils sont d'ordinaire seuls à subir les conséquences. Jean Rousselot, qui est poète (un de nos meilleurs poètes, à qui l'on doit notamment : *Le Sang du ciel* et *Les moyens d'existence*), place son récit sous le rappel d'un poète mort phtisique : Jean-Marie Prével. Prével était pauvre, plus que pauvre, miséreux, et il fallut se battre, nous dit-on, pour qu'à l'hôpital parisien où il avait été soigné d'abord, on lui appliquât un traitement généralement réservé aux riches.

Le livre s'ouvre sur la constatation banale : « Un crachement de sang, à l'aube de ma vingtième année. » Il est composé à la première personne et nous savons que Rousselot, ouvrier à quinze ans, et s'acharnant à compléter son instruction, connut un certain temps la vie en sanatorium. Comme son héros, il guérit à force de patience et d'espoir têtu. C'est la relation de l'existence de tuberculeux, puis le retour, à peine rétabli, dans le monde de tout le monde, qui nous est conté avec émotion et humour. Pour toute famille, le narrateur a une vieille grand-mère qu'un ulcère à la jambe et un travail harrassant (elle repasse à longueur de jours), ont usée. Elle tiendra, farouchement, durant les mois où le petit-fils est à l'hôpital — à peine un peu moins de temps qu'il n'aurait fallu cependant : le tuberculeux s'échappe pour l'assister dans son agonie, mais, trop faible encore, il doit s'aliter; et la vieille meurt « en pleurant ». Rousselot ajoute : « Ainsi meurent les pauvres. »

Son récit n'est pourtant point secoué de révolte. Il se clôt sur l'image de la fiancée du narrateur — une image sereine,

bien suffisante au bonheur de qui revient de loin. Des pauvres, il en est qui meurent à la tâche (pleurant, saignant ou invectivant); il en est qui finissent par trouver un petit coin au soleil. On n'est pas très exigeant quand on n'a jamais eu rien à soi... Est-ce de la sagesse ? Est-ce de la résignation? Rousselot a voulu nous donner, en quelque sorte, une « manière d'éducation sentimentale et spirituelle ». On ne peut rester indifférent ni à la poésie ni à l'accent de sincérité de telles confidences.

LE TRANSFUGE, roman par RICHARD WRIGHT (Gallimard).

Cet épais volume (490 pages) est le troisième roman traduit en français de l'écrivain américain Richard Wright. Comme dans les précédents, il s'agit d'une situation dramatique due à l'affrontement de la race noire et de la race blanche. Cross Damon est employé des P.T.T. à Chicago. Ayant rencontré dans un magasin une fille de seize ans (qui se dit majeure), il la séduit et apprend, plus tard, qu'elle va avoir un enfant et quel âge réel est le sien. Tout cela, sociologiquement, ne serait point irréparable si Damon n'était, d'une part, marié et père de trois enfants, d'autre part — et c'est plus grave — homme de couleur. Blanc, il eût réglé en un tournemain la situation de sa jeune maîtresse. Noir, il n'échappera pas à la prison.

En fait, il l'évitera par le plus grand des hasards : pris dans un accident de métro, il est un des rescapés, mais son manteau ensanglanté, avec ses papiers, retrouvé après l'accident, le fait passer pour mort. Il assiste à son propre enterrement. Deux heures après, un camarade de travail le reconnaît dans un hôtel borgne. Damon est *obligé* de le tuer. Ce meurtre accompli, il fuit à New-York, se procure une fausse identité au nom de Lionel, et va loger chez un Blanc, Gil, qui est communiste et le mari d'une femme pour qui le Noir se découvre de la sympathie. Au cours d'une bagarre, il tue Gil et un autre Blanc, puis un autre encore, qui a découvert le meurtre de Gil. Le crime engendre le crime. Lionel-Damon est *mené*, forcé en quelque sorte à choisir entre sa peau et celle des autres. Or, sa peau — qui a la

particularité d'être sombre — lui paraît valoir toutes les peaux du monde, blanches ou non.

Il y a, cependant, un assassinat qu'il ne commettra point. Auquel il ne semble même pas avoir songé. C'est celui par lequel il aurait pu supprimer le district-attorney Houston, bossu cultivé et subtil, qui a, presque du premier coup, deviné la culpabilité de Damon. Entre les deux hommes, un jeu étrange se joue, une discussion à la fois serrée et passionnément métaphysique. Houston sait que le Noir est coupable, mais n'en a pas la moindre preuve. Il le fait relâcher. Quelques heures plus tard, il le retrouvera sur un lit d'hôpital, mortellement blessé par un camarade de Gil. Et ce sera l'aveu de Damon, suivi des ultimes confidences. Le dialogue est beau. « Damon, dit le bossu, vous êtes un transfuge. Vous viviez en marge. Pourquoi ? — Je voulais sentir ce que je valais, souffle le moribond. — Et qu'avez-vous trouvé ? — Rien. »

Cette totale sécheresse spirituelle est visible de la première à la dernière page du livre. Elle fait de ce roman une confidence désespérée, le long et poignant aveu d'une angoisse. L'angoisse de vivre ? L'angoisse d'être noir face à ceux qui sont blancs ? L'une et l'autre sans doute. Et, peut-être celle-ci ayant exaspéré celle-là — de sorte que l'image du nègre-tueur paraisse la projection même de l'attitude du Blanc-contempteur.

ARBRE, MON AMI, poèmes et lettres, par MINOU DROUET (Julliard).

Le R. P. Lelong, qui la connaît bien, a ici même dit ce qu'il pensait de cette fillette de huit ans et de ses poèmes. S'ils furent parfois pénibles, les propos tenus autour d'elle donnent au critique le plaisir d'une espèce de confirmation : ni *Paris-Match* ne nous a surpris en parlant à propos de Minou de « bâtarde », ni M. Michel de Saint-Pierre — que n'est-il resté à ses blasons ? — lançant, du haut de son œuvre : « Minou Drouet, à vos poupées ! » Ce que cette petite fille dérangeait n'était rien moins que les principes d'après lesquels la naissance est un signe et la précocité une maladie...

Aujourd'hui que « l'affaire » a trouvé son dénouement par

la publication des poèmes et des lettres de Minou Drouet, nous avons le droit d'aimer plus ou d'aimer moins ceci que cela, de crier au prodige ou de faire la petite bouche : l'œuvre existe et, comme l'écrit en conclusion d'un volumineux dossier [1], André Parinaud, nous sommes « dans toutes les hypothèses en présence d'un auteur ». Peu importent les influences !

Que dit Minou Drouet ? Qu'ayant perdu un chien, par exemple, ce n'est pas tant l'affliction de cette mort qui la point que « la peur de se sentir devenir, elle aussi, une abominable grande personne ». Ou bien que son « amour (entendez Mme Lucette Descave) fut se promener au bois brûlé par les grands rires de l'automne — et ses cheveux en ont gardé — le reflet d'écureuil volé ». Elle dit encore à la même personne [2] qui lui parla de célébrité à propos d'épaules nues :

Alors, tristement, j'ai cherché
Ce que vous pourrez
Mon amour dans quelques années
Montrer à vos invités.

A son ami Philippe (quatorze ans), en réponse à une lettre où il était question du génie de Minou, Minou écrit : « Mais je m'en fous, moi, du génie, c'est trop grand pour moi, on peut pas jouer avec. » Étonnante Minou ! Les grandes personnes commencent à pincer les lèvres. N'y aurait-il pas du diable là-dessous ? Minou dérange les idées reçues. Minou écrit des vers qui seraient simplement bons sous la plume d'un quadragénaire, des lettres que signeraient bien des gens de plume, seulement elle est née en 1947 et n'a pas encore de « métier ».

Nuages, haies de plumes
oiseaux d'écume...
nuages féerie du ciel
dont un coup de vent
fera en une seconde
des confettis de cristal.

1. *L'affaire Minou Drouet,* par André Parinaud (Julliard).
2. *Poèmes et extraits de lettres,* par Minou Drouet (hors commerce, chez Julliard).

Désinvolture, outrecuidance sont avec l'amertume le prix d'une certaine spontanéité à laquelle se reconnaît l'œuvre authentique.

P.-S. — La place me manque pour rendre compte d'ouvrages qui méritent mieux que le silence. Aux amateurs de poésie exotique, signalons donc, de Nicolas Guillen : *Élégies antillaises* (éditions Seghers) traduites de l'espagnol par Claude Couffon. Ceux qui ont aimé, de Jean-Louis Curtis, *Les forêts de la nuit* et *Les justes causes,* liront avec profit *L'Échelle de soie* (Julliard), un récit où s'opposent, très subtilement évoquées, deux conceptions du bonheur. Il faut signaler enfin une nouvelle édition de *L'Amour et l'Occident,* par D. de Rougemont (Plon), dans une version qui comporte une large part d'inédit : l'auteur a récrit à peu près en entier le livre II traitant du XII^e siècle, du catharisme, des troubadours et de Tristan.

MAURICE CHAVARDÈS.

THÉATRE

Le Théâtre de la Michodière présente *Le Séducteur* de Diego Fabbri, adaptation de Michel Arnaud. Parler de profondeur serait abuser du mot; parler comme si la pièce n'avait que deux dimensions serait en méconnaître l'esprit. Après *Le Procès de famille* (dont nous avons parlé en novembre), *Le Séducteur* a surpris. Pourtant, c'est bien et le même procédé et la même inspiration. Le même procédé : créer un violent contraste entre l'apparence et la réalité, dans *Le Procès de famille* qui est un drame, accuser les effets mélodramatiques; dans *Le Séducteur* qui est une comédie, accuser les effets vaudevillesques; ici et là, nous donner l'impression du « théâtral » pour nous obliger à penser : c'est beaucoup plus sérieux que cela n'en a l'air... La

même inspiration : dans un monde où il y a *une* vérité, « chacun sa vérité » devient « chacun son mensonge »; et comme ce mensonge est pour chacun ce qui donne un sens à sa vie, la révélation de la vérité est catastrophique.

Trois femmes aiment un homme d'un amour absolu; pour l'une, il est Gabriel; pour l'autre, Philippe; pour la troisième, Edouard. Comme elles sont très différentes, Simon peut aimer chacune d'elles de tout son cœur. Le titre trahit l'esprit de la pièce en évoquant le souvenir de Don Juan. Il est essentiel à l'âme de Don Juan d'être insatiable, de ne pas s'arrêter, de vivre des sincérités successives... Le personnage de Diego Fabbri, avec ses trois amours, est comblé; il ne demande qu'à se fixer dans cette situation. Son drame n'est en aucune façon don juanesque; il le dit clairement dans des discours au public, à la manière de la comédie italienne : il ne peut supporter le mensonge, il a besoin de vivre dans la vérité.

De là une intrigue fort bien conduite pendant deux actes, maladroite au troisième, pour amener les trois jeunes femmes à devenir des amies intimes et à supporter un jour ce curieux pluriel dans la bouche de leur idole : « mes chéries ». Inutile de dire qu'elles le prennent très mal. M. François Périer a mis en scène la pièce et joué le rôle de Simon avec un brio qui étourdit le spectateur; fort bien entouré, il fait du *Séducteur* une comédie légère du meilleur style boulevardier. Mais que devient le pirandellisme retourné du drame? On songe à ce qu'auraient suggéré tels regards de Jouvet, telles mimiques de Dullin...

Mademoiselle Fanny au Théâtre des Mathurins : deux bons actes sur trois, le premier et le dernier, une émouvante et intelligente comédienne, Mme Jandeline, une évocation par Jean Mercure des années 90, « au temps des équipages ». Le personnage qui donne son nom à la pièce est une infirme au beau visage, clouée dans un fauteuil, à la charge d'une famille dont la générosité ostentatoire ne mérite qu'une amère reconnaissance. Voici que l'amour passe, sous la forme d'une jeune parente qui refuse de se vendre légalement à un marchand de sucre et qui fuit avec un peintre.

La pièce se développe dans deux directions. Mlle Fanny se fait la complice de la jeune parente : c'est la partie satirique de la pièce; elle n'est pas bonne; la peinture de la

bourgeoisie bien pensante fait penser à un Georges Ohnet mal pensant. Mais, si « la comédie de mœurs » est banale, « la comédie de caractère » est intéressante. L'amour de la jeune fille éclaire un obscur souvenir de la malade : un jour, au bal, un homme n'a pas dansé pour rester près d'elle; l'image de cet homme se lève et c'est le prince charmant qui réveille la belle au bois dormant... Mlle Fanny vit dans un rêve qui devient pour elle le monde réel : l'homme est revenu, il habite la maison d'en face, il lui dit la fidélité de son cœur en jouant *leur* valse de Brahms... L'histoire finit mal : elle est bien contée.

L'inventeur de la pièce est Mme Georgette Paul, mais la mise au point théâtrale est de M. Gabriel Arout. Comment cet auteur n'a-t-il pas senti que le cas de « mademoiselle Fanny » exigeait un dialogue où tout soit suggéré, sans aucune explication? Ici les vues de M. Jean-Jacques Bernard, si improprement surnommées « théorie du silence », auraient évité les longueurs du second acte.

Dans un tout autre climat, *Marée basse* nous fait également réfléchir sur la qualité dramatique du silence — du silence sous les mots comme entre les mots. « M. Jean Duvignaud se montre partisan d'un théâtre moins psychologique que visuel, où chaque geste trouverait son symbole en traduisant par le truchement de la mise en scène les sentiments des personnages » : après avoir lu ces lignes d'une « avant-première », on est donc un peu surpris de trouver une œuvre si littéraire, où le spectacle laisse aux mots encore tant à dire.

La pièce est mise en scène par Roger Blin au Théâtre des Noctambules. On est injuste en ne la prenant pas pour ce qu'elle est : une expérience. L'auteur est à la fois esthéticien et sociologue du Théâtre. Il a publié récemment dans les *Cahiers internationaux de sociologie* d'intéressantes *Recherches pour une description sociologique de l'étendue scénique* et dans le numéro des *Cahiers de la Compagnie Jean-Louis Barrault* des vues originales sur l'impossibilité du tragique dans le Théâtre moderne. Quelle est l'idée dont *Marée basse* expérimente l'efficacité dramatique? La dissociation de la vie et de la réflexion, semble-t-il, avec cette conséquence que la vie non réfléchie isole, qu'aucun instinct n'est principe de communication. On a l'impression de

se trouver dans un univers leibnizien où l'harmonie préétablie se trouverait brusquement rompue, dans un monde de monades désaccordées; chaque être tourne son disque; l'ensemble est une cacophonie; mais justement cette cacophonie est le drame.

De là une curieuse attitude : on s'intéresse plus à l'auteur qu'aux personnages. Pour faire un examen de conscience complet, il me faut avouer une indifférence presque constante au drame social dans lequel les personnages semblent engagés. Il y a là un innocent condamné au bagne; cette erreur judiciaire est-elle le symbole du mal essentiel à la société bourgeoise ? Si le travail de l'auteur a plus attiré mon attention que les aventures de Gédéon et de Gertrude, c'est sans doute parce que je n'ai pas senti le rapport entre une satire assez classique de la bourgeoisie et une erreur judiciaire comme on en trouve dans tous régimes, surtout lorsque l'innocent se laisse prendre pour le coupable...

Jamais Mlle Maria Casarès ne fut meilleure que dans *Le Triomphe de l'Amour*; M. Jean Vilar s'y montre aussi grand comédien qu'il s'était montré grand tragédien dans *Meurtre dans la Cathédrale*. Tous leurs camarades sont excellents dans ces personnages qui sortent d'un Lancret.

Bref, *Le triomphe de l'Amour* représente peut-être la réussite la plus sûre et la plus méritoire du T. N. P. Marivaux sur le grand plateau de Chaillot, quelle imprudence! Et pour accumuler les risques, Marivaux avec une pièce qu'aucun théâtre n'avait montée depuis 1732 et qui était reléguée dans les appendices, *ad usum eruditorum*... Grâce à Gischia, quelques arbres, des bancs et au milieu un temple de l'Amour ont, sans grands frais, fait s'évanouir la première crainte. Quant au reste, M. Jean Vilar nous a simplement révélé *Le Triomphe de l'Amour*. M. Robert Kemp a très justement dit : « L'exquis répertoire de Marivaux s'est enrichi d'une œuvre sur laquelle on ne comptait pas. » La pièce que nous avions lue semblait artificielle : une intrigue d'opérette, un style d'une préciosité glacée, un « à la manière de Marivaux » par Marivaux. Et voici qu'à la scène, tout est transfiguré : une intrigue conduite avec une étonnante maîtrise, sans détours inutiles, sans épisodes superflus; un style où les mots volent comme des fléchettes et vont droit au but,

bref le vrai Marivaux dans son univers où le hasard tient lieu de Providence et où un amour imprévu transforme le néant du personnage en l'être d'une personne.

Pour des raisons tout à fait différentes on remarquera la nouvelle présentation des *Femmes savantes* à la Comédie-Française. *Les Femmes savantes* que nous avions vues jadis dans cette maison, c'étaient *Les Précieuses ridicules* en plus grand : la comédie se perdait dans la farce. M. Jean Meyer a, au contraire, purifié la comédie et même discrètement fait entrevoir le drame; il n'a pas tout vu ou voulu voir : mais ce qu'il a vu est dans la pièce et il ne faut pas parler ici de texte servant de prétexte à la fantaisie d'un metteur en scène.

Relisez le rôle d'Armande, relisez-le dans une édition classique et remarquez la gêne du professeur dans les notes au bas des pages. Mlle Hélène Perdrière fébrile et mauriacienne n'est certes pas Armande telle qu'elle parle : mais ne figure-t-elle pas le subconscient d'Armande? On a trouvé parfois Mme Lise Delamare un peu trop grande dame en Philaminte. Attention! Allez au bout de la pièce : quand Ariste lance la fausse nouvelle de la ruine de la maison, le bonhomme Chrysale s'effondre lamentablement, Philaminte supporte le coup en vraie stoïcienne... tout n'était pas prétention ridicule et « snobisme » en cette « femme savante ». Encore une fois, l'éclairage est partiel, mais il éclaire ce que nous avons peut-être oublié ou jamais vu.

Cette très intelligente représentation appellerait un commentaire continu. On apprécie ce Trissotin de M. Jacques Charon qui se prend au sérieux et dont le sérieux est bien plus drôle que des pitreries. Est-ce par hasard que M. Henri Rolland, en Vadius, s'est fait la tête de Descartes? Volontairement ou non, ceci souligne le caractère anti-cartésien de la pièce où l'on sent parfois l'esprit de Gassendi. On discuterait bien des détails, par exemple, à la fin, la présence de la servante Martine au centre du cercle de famille : sa tirade ne représente-t-elle pas la voix du dehors, le courant d'air frais qui arrive par la fenêtre, bon sens et odeurs de la campagne mêlés? Quoi qu'il en soit, ce spectacle est une date dans l'histoire des *Femmes savantes*.

HENRI GOUHIER.

CINÉMA

Le néo-réalisme italien ou l'amour des hommes

L'importance du néo-réalisme italien ne se mesure pas seulement à son incontestable influence sur le cinéma dans tous les pays. Les problèmes qu'il pose ont donné audience au cinéma, comme art, dans un cercle beaucoup plus large que celui de ses seuls spécialistes. Dans tous les domaines artistiques, créateurs et critiques trouvent toujours matière à débats qui généralement restent limités à leur chapelle. A certaines époques ces querelles intestines éclatent devant un public plus étendu et dans des œuvres qui s'ouvrent à un plus large domaine : querelle littéraire des Anciens et des Modernes au début du XVIII[e] siècle, bataille d'Hernani à propos du théâtre romantique, querelle des Wagnériens ou salon des Impressionnistes, ont porté successivement la littérature, le théâtre, la musique, la peinture au premier plan d'une large actualité culturelle. Grâce au néo-réalisme les problèmes artistiques du cinéma se sont à leur tour posés devant l'ensemble du public cultivé.

La chose était d'importance, car c'était la première fois que le cinéma gagnait ainsi ses lettres de noblesse devant l'opinion. Pendant ses cinquante premières années il est resté pour le grand public une machine merveilleuse dont on n'attendait que des perfectionnements techniques : après le parlant, la couleur, etc. Le lancement publicitaire de l'écran large, par l'industrie américaine, est une réaction de défense de ce cinéma-spectacle, au moment où les débats suscités par le néo-réalisme imposaient la notion de cinéma-moyen d'expression. L'écran large répondait bien à l'attente d'un public avide de nouveauté technique et l'exploitation du

cinérama, comparable à celle d'une attraction foraine, marque la dégradation esthétique à laquelle le cinéma serait condamné s'il restait une machine à étonner. Le néo-réalisme a eu le mérite de sensibiliser pour la première fois une partie du grand public à une différence artistique et non plus technique entre les films qu'il consomme.

Même si le néo-réalisme devait « éclater » définitivement, même si le terme d' « école » dont certains ont usé était totalement inexact, même si le néo-réalisme n'était qu'un mot, ce mot aurait joué un rôle capital depuis dix ans. Il aurait permis non seulement aux spectateurs, mais aux créateurs, de distinguer clairement le cinéma-divertissement du cinéma-moyen d'expression, le cinéma-spectacle du cinéma-témoignage. Cette distinction est d'une assez grande importance dans l'évolution d'ensemble du cinéma pour qu'on ne s'étonne pas qu'au début du néo-réalisme, chacun ait réuni dans une admiration commune des œuvres d'inspiration aussi différente que celles de Rossellini et de Zavattini. Je n'insisterai pas sur les distinctions qui s'imposent aujourd'hui avec évidence. D'autres l'ont déjà fait; certains même en brûlant l'un pour adorer l'autre. Mais on peut admirer *Europe 51* et *Voyage en Italie* tout en restant sensible à la réussite parfaite des quatre grands films de l'équipe Zavattini-de Sica, de *Sciuscia* à *Umberto D.* Plutôt que d'établir une comparaison descriptive je voudrais essayer d'imaginer l'avenir des deux tendances.

On voit bien quelle peut être la postérité de Rossellini. Les reproches qui ont été faits à son point de vue sur le cinéma fournissent une réponse, confirmée par la qualité des quatre films de Fellini : quand l'auteur de films exprime ses problèmes les plus personnels à travers un personnage, le cinéma se trouve placé dans le cas des autres arts. Chacun porte en soi son film comme chacun porte en soi son roman et chaque peintre sa vision du monde. Ces films sont bons ou mauvais, vrais ou artificiels selon que les problèmes de l'auteur sont mesquins ou universels et selon qu'il découvre le moyen d'expression juste ou se borne à appliquer des recettes. De tels films seront néo-réalistes si, de surcroît, l'auteur adopte une certaine attitude à l'égard de ses personnages, s'il les respecte au lieu de jouer avec eux. Quelle que soit la part de subjectivité dans les films de Rossellini

ou de Fellini, ils restent reconnaissables à ce critère, à cette soumission de l'auteur à la réalité inassimilable des autres. Même si leurs films étaient à 90 % « personnels », ces 10 % insolites feraient d'eux des films néo-réalistes.

La démarche de Zavattini est exactement opposée et la plus séduisante de ses thèses est sans doute celle où il définit une méthode expérimentale pour déterminer des sujets de films en éliminant totalement la subjectivité de l'auteur. Il faut évidemment être de mauvaise foi pour prétendre qu'une crise de sujets menace les tenants de ce « cinéma expérimental ». S'il est vrai que chacun porte en soi au moins un sujet de film personnel il est encore plus vrai de dire que le monde qui nous entoure propose une infinité de sujets de films-témoins. Mais aucune œuvre ne nous permet de savoir quels seraient ces films. C'est Zavattini lui-même qui affirme que, dans ses films réalisés par de Sica, on trouve moins de 10 % de vrai néo-réalisme (c'est-à-dire de néo-réalisme « expérimental »). Nous attendons toujours le film 100 % néo-réaliste. Je sais bien qu'on peut invoquer l'interdit que font peser la production et la distribution sur de telles tentatives et j'en connais bien les raisons. Il reste que de tels films, s'ils sont réalisés un jour, seront tournés par un réalisateur (Zavattini lui-même ou un autre). Il n'est pas sûr que le phénomène qui s'est produit avec de Sica ne se reproduise pas alors et que dans ces films ne s'introduise pas 90 % de subjectivité entraînant la prépondérance dans le récit de personnages engagés dans un réseau d'actes et de raisons très personnels à l'auteur. Autrement dit je doute de la possibilité de réaliser des films expérimentaux conformes à la théorie zavattinienne d'une pure objectivité. Je vois, au contraire, très bien l'avenir de la tendance zavattinienne dans la mesure où les témoignages portés sur la société passeront à travers le prisme déformant de la personnalité des divers réalisateurs. Et le critère du néo-réalisme de ces films sera ici encore l'attitude de l'auteur à l'égard de ses personnages, le don de sympathie dont il fera preuve à leur égard.

Il n'est pas question de nier les différences qui séparent les deux démarches symbolisées par Rossellini et Zavattini. Mais le critère, qui me semble propre à détecter le néo-réalisme d'une œuvre ne porte pas sur ces différences. Si je suis plus sensible ici aux ressemblances qu'aux différences,

c'est sans doute qu'un Français ne peut manquer d'être frappé par la parenté qui lie ces films italiens très divers quand il les compare au cinéma français. Je choisis comme critère du néo-réalisme l'attitude de l'auteur à l'égard de ses personnages, car cette attitude de sympathie, qui est commune à tous les auteurs italiens que nous avons cités, ne se retrouve chez aucun des auteurs réalistes français.

D'autre part, on sait qu'en France la production est presque monopolisée par les scénaristes et réalisateurs consacrés, parce que les producteurs craignent de prendre le risque d'essayer de nouveaux noms. Ces raisons ne sont pas suffisantes. Elles n'expliquent pas, entre autre, pourquoi les réalisateurs, même consacrés, n'ont pas essayé de renouveler leur genre sous cette influence nouvelle.

Si le réalisme français est un réalisme noir, ce n'est pas, comme on l'a dit souvent, à cause de la noirceur des sujets choisis. Le néo-réalisme italien ne nous présente pas une réalité gaie et ne choisit pas de montrer dans le monde ce qui va pour le mieux. Mais les auteurs français refusent de croire en l'homme, d'espérer en la vie : ils n'aiment pas leurs personnages. Les réalistes français restent — malgré leurs préoccupations sociales — des moralistes qui dénoncent chez leur personnage la bêtise, l'égoïsme ou la lâcheté au lieu d'affirmer, comme le néo-réalisme, une profonde foi en l'homme. Leur pessimisme ne porte pas seulement sur la société, mais sur les êtres et leur interdit l'affirmation d'espérance qui se dégage de l'œuvre de Zavattini comme de celle de Fellini. La clef du néo-réalisme c'est l'amour des hommes. C'est une clef qui semble perdue dans le cinéma français.

Jean-Louis Tallenay.

Imprimerie Aubin, Ligugé (Vienne).
D. L., 1er trimestre 1956. — Imprimeur, n° 1.370.
Directeur gérant : R.-C. Chartier, N.M.P.P.